

MÉGUILLAT ESTHER

Le livre d'Esther commenté
par le Rav Adin-Éven Israël (Steinsaltz)



Steinsaltz Center

*Traduit de l'hébreu par
Michel Allouche*

Méguilat Esther

Le livre d'Esther commenté par le Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz)

Tous droits de reproduction réservés © 2021 Steinsaltz Center

Polices de caractères de Koren pour la Bible et les livres de prières © 1962, 1981, 2019, Éditions Koren Jérusalem Ltd

Droits concernant les illustrations : se référer à l'édition anglaise Megillat Esther © Éditions Koren Jérusalem Ltd

Préface

Le rouleau d'Esther que nous lisons le jour de Pourim rappelle la tentative d'extermination du peuple juif par Aman et le miracle qui a permis de sauver le peuple juif.

Mais Pourim est aussi l'histoire de la persévérance, de la détermination et de la foi de Mardochée et Esther à rétablir la justice et l'équité entre tous les habitants du royaume, sans distinction de religion.

En effet, après avoir sauvés les Juifs du sort que voulait leur infliger Aman le 13 Adar, tous deux décident de faire don d'argent aux pauvres, d'échanger des mets et de partager les joies d'un repas festif. Alors que les Juifs viennent d'éviter le pire, ces mitzwot permettent non seulement la reconstruction du lien social, mais marquent la volonté d'œuvrer rassemblés vers un destin commun, sans jamais oublier personne au bord du chemin.

Pourim nous montre ainsi la capacité des Juifs à espérer et à garder confiance en l'Éternel, pourtant si discret dans ce Rouleau, mais aussi leur désir de participer, malgré tout, à la construction de l'empire Perse et de ses 127 provinces.

Quel plus beau symbole que d'éditer aujourd'hui une Méguila augmentée des commentaires du Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz), lui qui a tant apporté à la diffusion des valeurs de la Torah !

Pédagogue hors pair, le Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz) a largement contribué à enseigner, diffuser et pérenniser les valeurs juives. Avec le plus grand talent, il a fait rayonner nos textes dans le monde entier, grâce notamment à sa traduction inégalée du Talmud. Qu'il soit ici une nouvelle fois remercié et salué pour son remarquable travail et l'œuvre exceptionnelle qu'il nous lègue et qu'il nous revient de transmettre à nos enfants. Et pour son sourire si lumineux.

Nous avons eu le grand bonheur de le recevoir en la grande synagogue de la Victoire et de le rencontrer lors de sa visite à l'Institut, sous la Coupole, c'était ce temple de la culture française qui était honoré de recevoir un aussi éminent passeur de culture, de savoir et de mémoire.

Cette grande figure qui a tant marqué le judaïsme contemporain nous honore autant qu'elle nous oblige. A nous de nous montrer aujourd'hui et demain à la hauteur de ses enseignements et de poursuivre son œuvre en perpétuant la pensée juive et ses enseignements.

Puisse la mémoire du Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz) être une source de bénédictions pour la communauté juive et la pérennisation de nos valeurs, de nos coutumes et de nos traditions.

Puisse cette Méguila être lue dans toutes les synagogues au son des crécelles de nos enfants, qui eux-mêmes la transmettront un jour à leurs enfants.

Pourim Sameah !

Joël Mergui

Président du Consistoire

Haïm Korsia

Grand Rabbin de France

Membre de l'Institut

Introduction Générale

Quiconque étudie la Bible, voire en effectue une simple lecture, sait ou peut facilement imaginer que rédiger un nouveau commentaire n'est en rien une tâche aisée : d'un côté, cette entreprise nécessite une abondance de bénédictions du Ciel et de l'autre, il faut déployer d'immenses efforts pour y parvenir. La première difficulté provient d'une question qu'il convient de se poser : n'est-ce pas faire preuve d'arrogance que de vouloir se rapporter à un texte aussi sublime et dont le caractère sacré n'a pas son pareil ? De plus, les auteurs des nombreux commentaires qui ont déjà vu le jour depuis trois mille ans comptent parmi les grands personnages de notre histoire. Qui peut donc oser rejoindre cette sainte assemblée, fût-ce seulement de manière marginale ?

La réponse à cette question, et avec elle, l'audace d'entreprendre un acte d'une telle envergure, peuvent, semble-t-il, s'appuyer sur une lettre du célèbre commentateur Rachi adressée à son petit-fils Rachbam (lui aussi, auteur d'un commentaire de la Torah). Il y écrivait : « Si j'en avais la force, je réécrirais un commentaire de plus, s'appuyant sur le *pchat*, le sens littéral, simple et obvie, qui se renouvelle quotidiennement » (Rachbam, Genèse 37:2). Chaque jour, chaque génération voient apparaître une nouvelle lumière et de nouvelles perspectives. En effet, non seulement de nouveaux commentaires naissent partout dans le monde, mais aussi de nouvelles questions surgissent à chaque époque auprès des étudiants qui se plongent dans le texte biblique. Un tel phénomène se retrouve chez leurs différents auteurs et leurs commentaires : les sujets ayant préoccupé les uns ne se retrouvent pas forcément chez les autres. Aujourd'hui encore, Dieu merci, ceux qui étudient la Bible soulèvent bon nombre de questions, d'ordre personnel ou ayant trait à des problèmes contemporains : elles méritent notre attention et appellent à de nouvelles réflexions et explications. Autant d'interrogations et de réponses à apporter grâce à un éventail de points de vue qui devraient éclairer les paroles de la Bible et refléter « le *pchat*, le sens littéral, simple et obvie qui se renouvelle quotidiennement ».

Le commentaire que nous souhaitons présenter se concentre autour du *pchat*, soit le premier niveau de compréhension littérale du texte dans son sens direct et immédiat. A priori, ce niveau devrait être le plus simple à établir par rapport aux trois autres, soit le *rémez*, l'allégorique, le *drash*, l'homilétique et le *sod*, l'ésotérique. Ce n'est pourtant pas le cas : les commentaires appartenant à l'une de ces trois dernières catégories jouissent d'une plus grande ouverture et leurs auteurs bénéficient d'une large liberté, ce qui leur permet de forger des liens entre les versets et les différentes sources ayant trait au *rémez*, au *drash*, et au *sod*. D'autre part, ils sont moins contraints de coller aux mots et aux idées du texte de la Bible en question. En revanche, nombreux sont ceux qui, cherchant à demeurer au niveau du *pchat*, se sont heurtés à en définir les limites et à y confiner leurs commentaires. Interpréter un verset selon ce *pchat* exige en effet d'adhérer étroitement au sens littéral des mots, à leur grammaire sans s'écarter de la syntaxe et du sujet. C'est ainsi que le problème du rapport entre le *pchat* et le véritable sens du texte n'a jamais été entièrement résolu (voir à ce propos l'introduction d'Ibn Ezra à son commentaire). En général, écrire un commentaire d'un texte tout en demeurant respectueux de son sens littéral et immédiat suscite une difficulté fondamentale, celle de saisir l'intention de son auteur. Or les livres de la Bible, contrairement à d'autres ouvrages qui réfléchissent l'esprit de l'écrivain, ne reflètent-ils pas, eux, la conscience du Divin ? N'est-il pas impossible de les appréhender de la même façon et de les pénétrer parfaitement ?

Ce commentaire renvoie à des sources provenant de différents Sages au travers des générations ; pour autant, il n'en constitue pas une sélection ni une simple compilation. L'index de références données à la fin du livre pour chaque chapitre a pour but d'indiquer que nos explications au fil des versets reposent sur une base, fût-elle pour le moins

voisine. Nous ne cherchons pas ici à apporter de nouvelles interprétations « révolutionnaires » ; bien au contraire, notre objectif principal est que ce livre serve de commentaire transparent, si peu ressenti par le lecteur qu'il ne devrait pas distinguer la présence d'un quelconque intermédiaire entre lui et le texte biblique. En mettant ainsi le texte à la portée du lecteur, nous souhaitons en quelque sorte permettre à la Torah de parler elle-même, aux prophètes d'annoncer eux-mêmes leur vision et aux Sages de livrer eux-mêmes leur enseignement. Afin que les versets puissent faire entendre leur voix sans perturbation, les annotations demeurent brèves et se veulent ressembler à un écran fin et imperceptible plutôt qu'à une armure lourde et opaque.

Au Mont Sinäï, le peuple d'Israël dans son ensemble a entendu « une voix puissante » (Deutéronome 5:18). Les Sages (Onkelos, traité *Sanhédrin* 17a) l'ont aussi compris comme une voix qui ne s'est jamais interrompue. Nous formulons l'espoir que ce commentaire de la Bible aidera le lecteur à entendre cette voix qui s'élève de la Torah au sein d'un monde affairé et bruyant.

Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz)

Introduction à l'ensemble du commentaire de la Bible, paru intégralement en hébreu.

Avant-propos du traducteur

La traduction en français de ce commentaire du Rav Adin Éven Israël (Steinsaltz) ל"צ du livre d'Esther a été initiée quelques jours après sa disparition le 17 Av 5780 (le 7 août 2020) ; elle est aujourd'hui dédiée à l'élévation de son âme.

Ce texte que nous présentons pour la première fois au lecteur francophone fait partie d'un commentaire magistral de la Bible paru dans son intégralité en hébreu et sur lequel le Rav Adin Éven Israël (Steinsaltz) a travaillé aussitôt après la parution du dernier des quarante-cinq volumes du « Talmud Steinsaltz » en 2010.

Nous y avons intégré au début l'édifiante introduction de l'auteur à son commentaire de la Bible où il indique son approche et sa noble ambition : rien de moins que « d'aider le lecteur à entendre cette voix de la Torah au sein d'un monde affairé et bruyant ».

Ce livre comprend le texte original en hébreu du livre d'Esther, la traduction des versets traduits (en caractères gras) et commentés (entre crochets []) pour en faciliter la lecture et l'enrichir ; on y trouvera également certains éclairages (auxquels renvoie le signe ^E sur le verset) pour aller plus loin dans le commentaire, ainsi que des éléments de contexte historique ou géographique (signe ^C) accompagnés d'illustrations. Nous avons en général utilisé la traduction officielle de la Bible du Rabbinate français, sauf cependant dans les cas où l'adhésion au commentaire nécessitait de la modifier légèrement.

Nous proposons enfin en épilogue à cet ouvrage une réflexion apportée ailleurs par le Rav Adin Éven Israël (Steinsaltz) sur la dimension profonde des événements de Pourim et sur le message qu'ils nous offrent tant au niveau individuel que collectif.

Puis-je remercier le Rav Méni Éven Israël qui m'a encouragé dans cette modeste entreprise autant que Jean-Luc Allouche qui, toujours fidèle au poste, a accepté de relire ma traduction et mon épouse Katy, aide constante à mes côtés.

Pour le fervent disciple que je suis depuis de si nombreuses années, cette traduction intervient comme un modeste écho au souhait que « Rav Adin » exprimait dans l'une de ses dernières interviews en ces termes :

« Lorsque je regarde un feu qui s'accroche à quelque chose et la manière dont il se tortille, pour essayer de monter et de pénétrer toujours plus haut, c'est un "jeu" qui me fascine. Voir comment la flamme avance, tout en s'élevant, la voici qui monte et descend, qui s'enfonce et soudain remonte à nouveau ... Il y a ici énormément de passion. Le feu ne s'arrête pas. Les eaux peuvent se reposer, comme bien d'autres éléments encore. Ce n'est pas le cas du feu. Et lorsque ce dernier saisit un objet particulier, ce n'est pas seulement pour le toucher mais aussi pour le détruire, pour l'avaler. Ce spectacle du feu me passionne. "Un feu continu sera entretenu sur l'autel, il ne devra point s'éteindre (Lévitique 6:6)." » Il faut, tout simplement, se soucier de l'autel, qu'il y ait ou non de la place, le feu doit y être entretenu. J'aimerais ressembler à ce feu ... »

Nul doute que « Rav Adin » ressemblait à ce feu, celui de l'amour d'Israël et de la Torah, qui transparaît de ses nombreux écrits et de la vocation à laquelle il s'est consacré toute sa vie : mettre à la portée du plus grand nombre les trésors du judaïsme et ranimer ainsi l'âme de son peuple.

Formulons l'espoir et la prière que ce commentaire, comme tous les autres textes que « Rav Adin » nous a légués, ceux qui ont déjà été traduits et diffusés et ceux qui, avec l'aide de D.ieu, le seront à l'avenir, continueront d'entretenir ce feu permanent de l'autel qu'il évoquait, au sein de chaque foyer juif, où et quel qu'il soit.

Michel Allouche, Jérusalem.

Le Livre d'Esther

Lecture de la Méguilla à Pourim (soir et matin)

Avant la lecture de la Méguilla, l'officiant récite les bénédictions suivantes :

בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו וְצִוָּנוּ עַל מִקְרָא מְגִלָּה.
בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם. שְׁעֵשָׂה נִסִּים לְאַבוֹתֵינוּ בַּיָּמִים הָהֵם בְּזִמְנֵי הַזֶּה.
בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם. שְׁהַחֲיֵנוּ וְקִיַּמְנוּ וְהַגִּיעַנוּ לְזִמְנֵי הַזֶּה.

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui nous a sanctifiés par Ses commandements et nous a ordonné la lecture de la Méguilla.

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui a fait des miracles pour nos pères en ces jours-là, en ce temps-ci.

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui nous a fait vivre, exister et parvenir jusqu'à ce moment.

(Dans les communautés sépharades, la dernière bénédiction n'est récitée que le soir)

Puis la Méguilla est lue par l'officiant. Après avoir achevé la lecture, si un mynian (quorum de dix) est présent, il récite ces dernières bénédictions :

בְּרוּךְ אַתָּה יי אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, הָרֵב אֶת רִיבֵנוּ, וְהִדִּין אֶת דִּינֵנוּ, וְהִנּוּקֵם אֶת נַקְמַתְנוּ, וְהִמְשִׁילֵם גְּמוּלָה לְכָל
אוֹיְבֵי נַפְשֵׁנוּ, וְהִנְפֹדֵעַ לָנוּ מִצָּרֵינוּ.
בְּרוּךְ אַתָּה יי הַנְּפֹדֵעַ לְעַמּוֹ יִשְׂרָאֵל מִכָּל צָרֵיהֶם, הַיֵּל הַמוֹשִׁיעַ.

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui livre nos combats, qui soutient nos droits, qui venge le mal qui nous est fait, qui octroie un châtement à tous nos ennemis mortels et qui punit nos oppresseurs.

Béni sois-Tu, Éternel notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui, à l'égard de Son peuple Israël, punit tous ses oppresseurs, le D.ieu rédempteur.

שׁוֹשַׁנַּת יַעֲקֹב צִהְלָה וְשִׂמְחָה בְּרֵאוֹתֶם יַחַד תִּכְלַת מְרֹדְכִי
 תְּשׁוּעַתֶם הִייתָ לְנִצָּח וְתִקְוַתֶם בְּכָל דּוֹר וְדוֹר
 לְהוֹדִיעַ שְׁפָל קִנְיֶיךָ לֹא יִבְשׁוּ וְלֹא יִפְלְמוּ לְנִצָּח כָּל הַחוֹסִים בְּךָ
 אֲדוֹר הַמֶּן אֲשֶׁר בָּקַשׁ לְאַבְדִי בְּרוּךְ מְרֹדְכִי הַיְהוּדִי
 אֲדוֹרָה זָרָשׁ אִשְׁתׁ מִפְּחִידֵי בְּרוּכָה אֶסְתֵּר בַּעֲדִי
 אֲדוֹרִים כָּל הַדְּשָׁעִים בְּרוּכִים כָּל הַצְּדִיקִים
 וְגַם חַרְבוֹנָה זְכוּר לְטוֹב:

La rose¹ de Jacob fut dans la jubilation et dans la joie lorsque tous virent Mardochée revêtu de bleu d'azur.

Tu fus toujours leur salut et leur espoir en chaque génération, afin de faire savoir à ceux qui espèrent en Toi qu'ils ne seront pas livrés à l'opprobre, et à tous ceux qui ont confiance en Toi qu'ils ne seront jamais déshonorés.

Maudit soit Haman qui a projeté de me détruire, béni soit Mardochée le Juif,

Maudite soit Zerech, épouse de celui [Haman] qui m'a terrifié, bénie soit Esther [car elle a agi] en ma faveur ;

Maudits soient tous les mécréants, bénis soient tous les justes,

Et que 'Harbonah aussi soit favorablement remémoré.

¹ En hébreu, *chochana*, allusion à Chouchan, la ville de Suse.

Introduction au Livre d'Esther

Le livre d'Esther (ou *méguilla* d'Esther, soit en hébreu « rouleau », lu lors de la fête de Pourim dans un parchemin que l'on déroule comme une lettre) rapporte la première tentative d'extermination du peuple juif tout entier. Le terrible décret prononcé par Haman contre les Juifs semble d'abord reposer sur des fondements religieux et nationalistes, alors que le peuple d'Israël est perçu comme un peuple à part pratiquant une religion différente de tous les autres peuples (3:8). D'autre part, la motivation d'Haman peut aussi s'expliquer par la haine et la rivalité qu'il affiche envers « Mardochée le Juif » et, par extension, envers sa nation tout entière (3:4-5). En tout état de cause, le peuple juif est traité comme une entité singulière partageant le même sort, bien qu'il fût alors « répandu, disséminé parmi les autres nations dans toutes les provinces de ton royaume » (3:8). Il n'est donc pas surprenant que le salut des Juifs en Perse soit célébré comme un jour de fête nationale (Pourim) par l'ensemble du peuple d'Israël et au travers de toutes les générations. Les Sages ont ainsi institué, en ce jour, de lire la *méguillat Esther* la veille au soir et au matin. Comme l'indique le texte lui-même, ce sont Mardochée et Esther qui l'ont rédigée comme une épître à l'attention des membres de leur peuple, partout où ils se trouvaient dans l'empire perse. Cependant, il est possible que certains sages et conseillers du royaume y aient prêté la main afin de donner à cette lettre un caractère semi-officiel¹. C'est peut-être pourquoi le roi Assuérus – malgré son rôle d'autre « héros » dans la tentative d'extermination du peuple juif – y est toujours dépeint de manière obligeante ; il est en effet difficile de déceler une quelconque critique directe envers le personnage, bien que l'on puisse deviner entre les lignes, des traits fort peu louables de sa personnalité.

Cas unique parmi tous les livres du canon biblique, le nom de Dieu n'est jamais directement mentionné dans la *méguilla*, peut-être parce qu'elle devait être lue par tous les sujets du royaume et par peur de profanation du Nom divin². Certes, la traduction de la Septante ainsi qu'une traduction en araméen mentionne la prière qu'Esther adresse à Dieu, mais une telle prière demeure absente du texte original. Néanmoins, la main cachée de la Providence Divine apparaît dans toutes les étapes déroulant le récit : l'entière séquence est décrite avec précision et de façon dramatique, alors qu'aucun fait, même secondaire, n'est laissé pour compte. Les différents détails de l'histoire se relient finalement entre eux de la manière la plus claire jusqu'à ce que la chaîne complexe des événements visiblement conduite d'En-haut aboutit à sa conclusion, révélée à tous.

Rav Adin Éven-Israël (Steinsaltz)

1 Talmud, traité *Méguilla* 7a

2 Introduction au commentaire d'Ibn Ezra au livre d'Esther, voir aussi sa référence à Saadia Gaon (5:13)

Méguillat ESTHER

Les festins et la fin du règne de Vashti

CHAPITRE 1 (1-22)

- 1** **1** Ce fut au temps d'Assuérus^f, de ce même Assuérus qui régnait, de l'Inde à l'Éthiopie^c [soit l'Abyssinie ou le sud de l'Égypte], sur cent vingt-sept provinces [le royaume de Perse ainsi réparti se trouvait alors à son apogée. L'empire perse était ainsi divisé en de vastes régions, chacune étant dirigé par des gouverneurs nommés satrapes, alors qu'en dessous, à la tête des différentes provinces, des administrateurs avaient été mis en place. Le gouvernement central n'était pas spécialement autoritaire. Hormis l'exigence d'allégeance et du paiement des taxes, le roi n'affichait guère d'intérêt à opprimer les nombreux peuples vivant sous son autorité].



Xerxès 1^{er} (auquel Assuérus est traditionnellement identifié), relief de pierre daté de 560-331 avant l'ère commune



Roi de Perse sur son trône, recevant une audience royale, relief de pierre daté de 560-331 avant l'ère commune, Persépolis



Palais, Suse



Carte de l'empire perse

- 2** En ce temps-là, le roi Assuérus était établi sur son trône royal, dans Suse^c la capitale (*habira*), [en hébreu « Chouchan », une ville située en Élam, dont les ruines

existent encore aujourd'hui¹. À l'intérieur de la ville, se dressait une forteresse royale (*habira*) ou une citadelle dans laquelle étaient installés le gouvernement central et le palais du roi²]

- 3** **il donna, dans la troisième année de son règne,** [après avoir éliminé quiconque se dressait sur son chemin³] **un festin** [public et grandiose] **à l'ensemble des Grands de son empire et de ses serviteurs,** [ces festivités célébrant son intronisation sur le trône royal ne furent pas organisées immédiatement après sa montée au pouvoir, peut-être parce qu'il était encore trop occupé à mettre fin aux querelles intestines⁴. Dès que son royaume fut plus fermement établi, il envoya des invitations] **aux nobles de Perse et de Médie^c,** [deux États distincts qui

א « וַיְהִי בַיּוֹם אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ הוּא אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ הַמֶּלֶךְ מֵהַדּוֹ וְעַד-כּוֹשׁ שֶׁבַע וְעֶשְׂרִים א
 ב וּמֵאַה מְדִינַתְּחַבְיָמִים הָהֵם בְּשַׁבַּת ׀ הַמֶּלֶךְ אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ עַל פֶּסַח מַלְכוּתוֹ אֲשֶׁר
 ג בְּשׁוֹשַׁן הַבִּירָה: בְּשַׁנַּת שְׁלוֹשׁ לַמֶּלֶכּוֹ עָשָׂה מִשְׁתֵּה לְכָל-שָׂרָיו וְעַבְדָּיו חֵיל ׀

CONTEXTE

1:1| **De l'Inde à l'Éthiopie**: Les conquêtes de Darius 1^{er}, le premier roi de Perse, connu aussi sous le nom de Darius le Grand (550–486 avant l'ère commune) se sont étendues depuis les rives de l'Indus à l'est jusqu'au royaume d'Éthiopie-Nubie au sud d'Assouan en Égypte. Darius a même conquis certaines parties de la Grèce et des Balkans.

Cent vingt-sept provinces: L'empire perse était divisé en plusieurs régions, chacune étant dirigée par des satrapes (*a'hachdarpan*). En vieux perse, le terme *a'hachdarpan* signifie « bouclier du roi » (voir aussi 3:12). Certaines sources indiquent un nombre bien inférieur à celui de cent-vingt-sept; sachant cependant que ces régions étaient aussi subdivisées en différentes unités ou provinces gouvernées par des administrateurs, il est possible d'arriver ainsi au nombre de cent-vingt-sept.

1:2| **Suse la capitale (*habira*)**: En vieux perse, cette ville porte le nom de Susha, Susa en grec et en latin, la ville contemporaine de Shoush en Iran en a pris la suite. Elle était la ville la plus ancienne et la plus importante du pays élamite située au sud-ouest de la Perse, à proximité de la rivière de Karkheh et au pied des montagnes de Zagros. Cambyse II (mort en 522 avant l'ère commune, fils de Cyrus II (connu aussi sous le nom de Cyrus le Grand) établit Suse comme sa capitale. Durant le règne de Darius 1^{er}, elle devint la capitale politique et administrative de Perse et l'une des quatre capitales, avec Persépolis, Ecbatane et Babylone. La ville de Suse perdit de sa prédominance après la conquête d'Alexandre le Grand au quatrième siècle avant l'ère commune.

1:3| **Perse et Médie**: La Médie était un ancien royaume au nord-est de la Perse, au sud de la mer Caspienne. Depuis le neuvième siècle

précédant l'ère commune, elle se trouvait en conflit permanent avec l'Assyrie. Grâce à l'alliance qu'elle contracta avec la Babylonie, les deux nations finirent par défaire l'Assyrie. En 550 avant l'ère commune, Cyrus le Grand conquiert la Médie et l'unifia à la Perse. Selon certains commentateurs, le fait que les deux noms apparaissent dans un ordre indifférent (« Perse et Médie », « Médie et Perse », voir plus loin 6:2 ou dans le livre de Daniel 5:28, 6:9) est dû aux changements de rois (de la Perse à la Médie ou vice-versa). D'autres interprètent cette interchangeabilité comme un reflet de l'égalité entre les deux États unifiés dans le royaume.

Aux nobles (de Perse et de Médie): dans le texte, *partémim*, un terme venant du vieux perse et signifiant les premiers, ceux qui sont les plus proches du roi.

ÉCLAIRAGES

1:1| **Assuérus**: Sachant que le nom perse du roi n'était pas Assuérus (*A'hashvéroch* dans le texte en hébreu), il est difficile d'établir son identité précise. Très probablement cependant, il s'agit du roi Xerxès 1^{er}, tel qu'il apparaît dans la littérature grecque, ou encore Khsayarsaen en

perse. Les informations dont nous disposons à propos de Xerxès 1^{er} nous sont fournies, pour la plupart, par les historiens grecs qui ont documenté les guerres menées par les Grecs contre les Perses. Selon eux, Xerxès 1^{er} monta sur le trône après que le royaume perse eut souffert

de guerres civiles, de conspirations et de trahisons. Cela explique peut-être le comportement parfois paranoïaque d'Assuérus, conscient de la fragilité d'un trône royal.

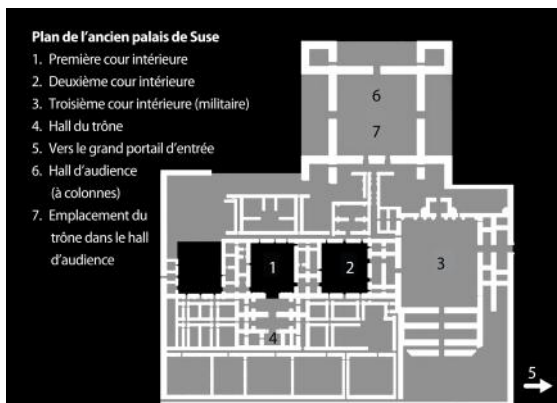
étaient néanmoins partiellement unifiés], **aux satrapes et aux gouverneurs des provinces [réunis] en sa présence**, [ceux-là même qui avaient été nommés pour diriger ces différentes régions et provinces].

- 4 **Fut ainsi étalée la richesse de son faste royal et la rare magnificence de sa grandeur**, [ce festin qui avait pour but d'étaler la richesse et la puissance du roi se prolongea] **pendant une longue durée de cent quatre-vingts jours**.



Soldats perses (aux chapeaux droits) et mèdes (aux chapeaux ronds), haut-relief, Persépolis, sixième siècle avant l'ère commune

- 5 **Lorsque ces jours furent révolus**, [pendant lesquels se tenait ce festin auquel prirent part des invités accourus de loin], **le roi donna à toute la population présente à Suse, la capitale, du plus insigne au plus infime de ses sujets, un festin de sept jours**, [par là-même le roi chercha peut-être à gagner la confiance des habitants de la ville, pour la plupart fonctionnaires de différentes institutions⁵, et c'est ainsi que les festivités eurent lieu] **dans les dépendances du parc du palais royal^c**, [situées dans le jardin ou le verger proche des appartements



Plan de l'ancien palais de Suse

privés du roi et non pas au sein du palais royal⁶. L'endroit était décoré de tissus de grande valeur :]

- 6 **Ce n'étaient que tentures de couleur blanche, verte et bleu d'azur** [teintes en couleurs précieuses], **fixées par des cordons confectionnés de byssus** [en lin blanc], **et de pourpre** [en laine d'une rare couleur rouge violacée, tous tendus] **sur des cylindres d'argent et des colonnes de marbre**; [de même se trouvaient] **des divans d'or et d'argent sur des mosaïques d'albâtre, de marbre blanc, de nacre et de pierre précieuse^c** [autant de pierres rares et plus coûteuses les unes que les autres⁷].



Carreau décoré, palais du roi de Perse, Persépolis, cinquième siècle avant l'ère commune.



Nacre

- 7 **Les libations étaient offertes dans des vases d'or** [comme cela est d'usage pour un festin royal], **qui présentaient une grande variété** [chaque invité se voyait proposer différentes sortes selon son importance et selon ses besoins]; **et le vin royal** [sur le compte du roi] **était abondant, digne de la munificence du roi** [en toute profusion, sans aucune limitation de dépense].



Ustensiles excavés, Suse

- 8 **On buvait selon les pratiques et règles de l'étiquette**, [mais, néanmoins,] **sans aucune contrainte** [le roi souhaitait en effet octroyer au festin un caractère populaire]; **car le roi avait donné l'ordre⁸ à tous les officiers de sa maison** [nommés dans

פָּרַס וּמְדֵי הַפְּרָתָמִים וְשָׂרֵי הַמְּדִינֹת לְפָנָיו: בְּהִרְאֹתוֹ אֶת־עֵשָׂר כְּבוֹד מַלְכוּתוֹ
 וְאֶת־יְקָר תַּפְאֶרֶת גְּדוּלָּתוֹ יָמִים רַבִּים שְׂמוֹנִים וּמֵאֵת יוֹם: וּבְמִלּוּאֵת | הַיָּמִים
 הָאֵלֶּה עָשָׂה הַמֶּלֶךְ לְכָל־הָעַם הַנִּמְצָאִים בְּשׁוֹשַׁן הַבִּירָה לְמַגְדוֹל וְעַד־קִטָּן
 מִשֵּׁתָּה שְׁבַעֶת יָמִים בַּחֲצָר גִּנַּת בֵּיתֵן הַמֶּלֶךְ: חוֹד | פָּרַס וּתְזַלַּת אָחוּז בַּחֲבִילֵי־
 בּוּץ וְאַרְגָּמָן עַל־גְּלִילֵי כֶסֶף וְעַמּוּדֵי שֵׁשׁ מִטּוֹת | זָהָב וְכֶסֶף עַל רֵצֶפֶת בַּהֲטוֹשֵׁשׁ
 וְדָר וְסַחֲרֵת: וְהַשְּׂקוֹת בְּכִלֵי זָהָב וְכִלִּים מִכִּלִּים שׁוֹנִים וְיִיז מַלְכוּת רַב כִּיד הַמֶּלֶךְ:
 וְוַהֲשִׁתֶּיהָ כִּדָּת אֵיז אֵיז בִּיזָן | יִסַּד הַמֶּלֶךְ עַל כָּל־רַב בֵּיתוֹ לַעֲשׂוֹת כְּרִצּוֹן

CONTEXTE

1:5] **Les dépendances du parc du palais royal [bitan]** Le palais royal de Suse, découvert lors de fouilles archéologiques, a été bâti selon le style syrien occidental. Il comprenait trois cours intérieures et, dans la partie nord, le *bitan*, une salle d'audience pour recevoir les invités. Le terme *bitan* tire son origine du mot *bitanou* akkadien, désignant la partie ou la structure intérieure d'un palais ou d'un temple. L'on suppose que ce mot s'est développé à partir du mot *apanda* en perse, soit un vestibule (avec des colonnes) destiné à recevoir les invités. On installait parfois des tentes ou des baldaquins dans ce hall ou dans une cour adjacente pour ces mêmes invités. Les fouilles archéologiques dans le palais de Suse ont conduit à la découverte d'une tablette en écriture cunéiforme. Le texte décrit les splendeurs du palais et met l'accent sur le coût et la rareté des matériaux de construction ainsi que sur l'expertise des bâtisseurs.

1:6] **tentures de couleur blanche [hour]**: tissu de lin particulièrement blanc; *hour* s'apparente au terme *hiver* signifiant pâle ou alors à *mé'hourar*, perforé tel un filet (voir aussi Genèse 40:16 et Isaïe 19:9).

[tentures] de couleur verte [karpass]: tissu apparemment de coton, importé de l'Inde à l'époque de Sennachérib, en sanscrit *karpassa* et *kirpass* en perse.

et [tentures] de couleur bleu d'azur [tékhélet]...et [cordons confectionnés] de pourpre. Ces tissus de laine sont teintés à l'aide de colorants extraits de limaces que l'on trouve en mer Méditerranée. *Tékhélet* correspond à un bleu sombre, issu d'un mollusque désigné comme

le *Murex trunculus*, tandis que *argaman* est une appellation générale associée à un couleur rouge-violacée, extraite d'un mollusque, le murex épineux ou Murex brandaris. Le liquide permettant de préparer ces colorants était tiré d'une sécrétion (anesthésiante à des fins défensives contre leurs proies) se trouvant en infime quantité dans les glandes hypobranchiales de ces mollusques. Il fallait des milliers de ces mollusques pour colorer un tissu ou une partie d'un vêtement, ce qui conduisait à d'énormes coûts. C'est pourquoi ce genre de tissus était réservé aux nobles et aux rois. Notons que ces deux types de colorants étaient aussi utilisés pour teindre les tissus couvrant les tentes du Tabernacle et ceux couvrant les ustensiles sacrés (pendant les déplacements des Hébreux dans le désert) ainsi que les vêtements du Grand Prêtre (Exode 28:39). La couleur *tékhélet* était aussi celle d'un fil des *tsitsith*, les franges rituelles (Nombres 15:38-39). Dans le riche royaume de Perse, le roi bénéficiait de rideaux et d'habits entièrement confectionnés de laine colorée en *tékhélet*.

Fixées par des cordons de byssus [boutz]: Il s'agit de lin au nom scientifique de *Linum usitatissimum*, ou *boussou* en akkadien (Voir aussi le Targoum Onkelos, Nombres 16:4 qui traduit *kétounet bad* [« tunique de lin »] par *kitouna déboutza*). Les Sages désignent aussi le lin des vêtements du Grand Prêtre par le terme *boutz* (Michna Yoma 3, 4). Ces cordons servaient à tendre les tissus au-dessus du jardin du palais royal, là où se déroulait le festin et pour les nouer aux cylindres d'argent et aux piliers de marbre. Les cordes de lin sont réputées particulièrement

solides et conviennent donc parfaitement dans ce cas. Il semble que les cordons de la Tente d'Asignation étaient aussi en lin.

Cylindres d'argent: Ce sont des colonnes en argent ou en métal fin brillant soutenant les rideaux suspendus afin de fournir de l'ombre et décoraient en même temps la cour du jardin royal.

Colonnes de marbre (chéch): Dans les temps anciens, les cours des palais étaient souvent entourés par une colonnade de piliers. Ces piliers devaient être suffisamment solides pour soutenir les toits, favorisant ainsi la création de zones d'ombres dans la cour. Le terme *chéch* désigne du marbre blanc; préférence était en effet donnée à des colonnes de marbre blanc plutôt qu'à des piliers cylindriques monolithiques, car elles pouvaient être polies et gravées. Il est possible que certaines de ces colonnes n'avaient pas de toit au-dessus et que seuls des rideaux étaient pendus au-dessus.

Sur des mosaïques d'albâtre [bahat], de marbre blanc [chéch], de nacre [dar] et de pierre précieuse [so'heret]: Les palais et jardins des rois de Perse et Médie étaient pavés de carreaux en céramique ou de dalles en couleur, qui, tout en ayant un but de décoration, avaient l'avantage de durer. *Bahat*, traditionnellement traduit par albâtre, pourrait être plutôt du porphyre, une pierre dure et rouge. *Dar*, la nacre, est le revêtement intérieur de certaines coquilles de mollusque; une autre possibilité est que *dar* signifie en fait de l'or, un terme venant de l'ancien perse, *darniya*. *So'heret* (*sikhrou* en akkadien et *sa'heret* en vieux égyptien) est probablement

son palais] **de se conformer au désir de chacun** [la politique du roi consistait à n'exercer aucune forme de coercition sur les sujets de son empire multiculturel et à laisser à chaque peuple la liberté de vivre en accord avec son identité, sa langue et ses coutumes].

- 9 La reine Vasthi^E donna, de son côté, un festin aux femmes** [en parallèle au festin pour les hommes] **dans le palais royal appartenant au roi Assuérus** [dans un endroit séparé, afin d'éviter toute conséquence fâcheuse découlant de la promiscuité⁹. À l'opposé du festin des hommes, celui des femmes se déroula de manière plus digne et honorable].
- 10 Au septième jour** [du festin], **comme le cœur du roi était mis en liesse par le vin** [son état d'esprit avait atteint des sommets, mais il est difficile de savoir s'il était vraiment soûl, en raison notamment du caractère formel et solennel de la description du texte], **il ordonna à Mehouman, Bizzeta, Harbona, Bigta, Abagta, Zêtar et Carcas** [des noms essentiellement perses] **(les sept eunuques^C qui étaient de service auprès du roi Assuérus)** [il y a tout lieu de penser qu'ils étaient véritablement eunuques, étant donné qu'ils se rendaient aussi chez les femmes¹⁰, et non pas de simples serviteurs. Dans une telle ambiance de festin, le roi se vanta de sa puissance, de sa fortune, de sa sagesse et de ses succès. Sur sa lancée, il exalta aussi l'extrême beauté de sa femme. Non content de ses seules louanges, il ordonna à ses eunuques],
- 11 d'amener devant le roi la reine Vasthi, ceinte de la couronne royale, afin de montrer sa beauté** [à tous ceux qui étaient présents,] **au peuple et aux Grands^E; car elle était remarquablement belle.**
- 12 Mais la reine Vasthi refusa de se présenter et d'obéir à l'ordre du roi^C transmis par les eunuques** [le refus de se plier à l'ordre de son mari qui détenait pourtant le pouvoir suprême,

alors que rien ne limitait son autorité, témoigne de l'éminence du statut de Vashti. Elle n'est en tout cas pas prête à s'humilier en montrant son corps à l'assemblée]. **Le roi en fut très irrité, et sa colère s'enflamma.** [Son extrême courroux était dû à l'audace de son épouse à repousser sa demande, non pas discrètement mais de la manière la plus solennelle par l'intermédiaire d'une délégation formelle d'émissaires. La réaction du roi fut d'autant plus exacerbée qu'il était déjà probablement ivre. Dans un tel état, il s'attendait à ce que sa volonté fût immédiatement et pleinement respectée. Il est aussi possible que Vashti lui ait fait passer des messages déguisés en se moquant de lui, augmentant ainsi sa colère¹¹. Le verset 17 qui pourrait aussi se traduire par « la parole (*dvar*) de la reine venant à la connaissance de toutes les femmes, aura pour effet de déconsidérer leurs maris à leurs yeux » y fait peut-être allusion.]

- 13 Puis le roi, s'adressant aux sages, initiés à la connaissance des temps** [des astrologues ou des conseillers experts en gestion des affaires dans toute situation¹²] **car c'est ainsi que les affaires du roi étaient portées devant ceux qui connaissent la loi et le droit^E** [le roi avait pour habitude d'exposer ses problèmes devant ses conseillers juridiques¹³];
- 14 et ceux** [les conseillers] **qui l'approchaient de plus près se nommaient Carchena, Chêtar, Admata, Tarchich, Mérés, Marsena, Mémoukhan, soit sept seigneurs qui voyaient** [et rencontraient] **le roi en personne** [En fait ce dernier restait en général caché dans son palais et n'apparaissait guère en public. Ce n'est que très rarement qu'il tenait des réunions en tête à tête¹⁴] **et qui occupaient le premier rang dans le royaume** [à l'instar de ministres les plus importants dans le gouvernement].
- 15** [La question juridique soulevée par le roi était la suivante :] **quelle était donc la loi qu'il fallait appliquer à la reine Vashti, pour avoir désobéi à l'ordre du roi Assuérus,**

CONTEXTE

une pierre précieuse de couleur bleuâtre claire. Les Perses s'avéraient des experts dans la production de carreaux en céramiques, riches en couleurs, avec parfois des reflets métalliques en or. Il est possible que cette liste corresponde à une gamme colorée de différents carreaux.

1:10 | **Les eunuques [sarissim]** : Les eunuques servaient dans des postes importants à la cour des rois d'Assyrie et de Babylone puis à celle du roi de Perse. On les employait toujours dans des fonctions ayant trait aux femmes du royaume, notamment dans les harems. En Perse, certains d'entre eux pouvaient être rattachés directement au roi et accéder au statut de conseiller principal, de général d'armée de guerre, d'échanson, voire de garde du corps. Les rois

de Perse plaçaient leur confiance en eux en leur donnant des rôles très sensibles. Le fait qu'ils ne pouvaient avoir de descendants rassurait le roi : ils n'organisaient probablement aucune révolte contre lui.

1:12 | **La reine Vasthi refusa de se présenter et d'obéir à l'ordre du roi** : La première femme du roi de Perse (la reine) jouissait d'un statut élevé dans la cour royale. Elle possédait un haut niveau d'instruction et exerçait un certain contrôle sur les affaires courantes; il lui arrivait également d'être impliquée dans des problèmes liés à la religion. La demande d'Assuérus de faire venir la reine au milieu du festin était en fait contraire à l'usage. Après la fin du repas officiel, la reine devait quitter les lieux; seules les femmes du

harem ou les concubines demeuraient présentes au moment où les hommes s'adonnaient à la boisson. En fait, la reine avait tout-à-fait le droit d'accepter ou de refuser de se présenter. Selon la religion zoroastrienne, le roi était l'envoyé officiel de leur divinité centrale, Ahura Mazda, comme cela apparaît dans l'inscription de Béhistoun à propos de Darius 1^{er}. Néanmoins, aucun roi ne pouvait normalement déroger aux règles en usage, à moins qu'elles ne fussent modifiées au travers d'un consensus.

1:13 | **Les affaires du roi étaient portées devant ceux qui connaissent la loi et le droit** : Sachant que les droits de la reine reposaient sur l'ancienne loi, toute discussion à propos de son refus exigeait la présence de juristes.

ט אִישׁ-וְאִישׁ: גַּם וְשָׂתִי הַמַּלְכָּה עָשְׂתָה מִשְׂתֵּה נָשִׁים בֵּית הַמַּלְכוּת
 י אֲשֶׁר לַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ: בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי כָּטוֹב לִב-הַמֶּלֶךְ בֵּינָם אָמַר לְמַהוּמָן
 יא בָּזָתָא חֲרֻבֹנָא בָּגָתָא וְאַבְגָּתָא זֵתֵר וְכִרְפָּס שְׁבַעַת הַסְּרִיסִים הַמְּשֻׁרְתִים אֶת-
 יב פְּנֵי הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ: לְהַבְיֵא אֶת-וְשָׂתִי הַמַּלְכָּה לְפָנָי הַמֶּלֶךְ בְּכֹתֵר מַלְכוּת
 יג לְהִרְאוֹת הָעַמִּים וְהַשָּׂרִים אֶת-יָפִיָּה כִּי-טוֹבַת מְרֵאָה הִיא: וְתִמְאַן הַמַּלְכָּה
 יד וְשָׂתִי לְבֹא בְּדַבַּר הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר בְּיַד הַסְּרִיסִים וּיקְצֹף הַמֶּלֶךְ מְאֹד וַחֲמָתוֹ בַּעֲרָה
 טו בּוֹ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְחַכְמָיִם יִדְעֵי הָעֵתִים כִּי-כֵן דָּבַר הַמֶּלֶךְ לְפָנָי כָּל-
 יז יִדְעֵי דַת וְדִין: וְהַקְּרֹב אֵלָיו כְּרִשְׁנָא שִׁתֵּר אֲדַמְתָּא תְּרִישִׁישׁ מְרַס מְרַסְנָא מְמוּכָן
 טז שְׁבַעַת שָׂרִי | פָּרַס וּמְדֵי רְאִי פְּנֵי הַמֶּלֶךְ הַיֹּשְׁבִים רְאִישְׁנָה בְּמַלְכוּת: כְּדַת מַה-
 לַעֲשׂוֹת בְּמַלְכָּה וְשָׂתִי עַל | אֲשֶׁר לֹא-עָשְׂתָה אֶת-מְאֹמֶר הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ בְּיַד

ÉCLAIRAGES

1:9] **Vashti** : Il s'agit, semble-t-il, d'un nom perse (voir Ibn Ezra, deuxième commentaire sur le livre d'Esther). Les textes zoroastriens du X^e siècle avant l'ère commune permettent d'indiquer deux origines possibles à ce nom : *vashita*, la meilleure et *oushti*, la bien-aimée. Il n'est cependant pas évident que Vashti ait été elle-même d'origine perse. Comme la suite du récit le montre, elle n'était pas une simple femme du roi parmi tant d'autres (concubines ou non) mais elle disposait d'un statut élevé dont elle avait conscience. Selon certains de nos Sages (voir par exemple le traité *Méguilla* 10b), Vashti était au départ une princesse babylonienne. Il existe d'autres exemples où des personnages entrés dans une maison royale qui leur était étrangère se sont vus attribuer un nom local (Genèse 41:40 : « Pharaon surnomma Joseph Çäfenath Panéah » ; Daniel 1:7 : « Le chef des eunuques leur attribua de [nouveaux] noms : il appela Daniel Beltchaçar, Hanania Chadrac, Misaël Méchac et Azaria Abêd-Nego »).

1:11] **Afin de montrer sa beauté au peuple et aux Grands** : Bien que le texte ne présente aucune critique explicite à propos de cet ordre du roi – contemplé, à cette époque, comme un demi dieu –, cette exigence de faire venir la reine en personne afin d'exposer sa beauté était visiblement de mauvais goût. À plus forte raison, si l'on considère le commentaire suivant des rabbins du Talmud (traité *Méguilla* 12b) : Assuérus aurait en fait sommé Vashti de se présenter avec sa seule couronne royale sur sa tête, sans aucun autre vêtement, dans le but de montrer sa nudité à toute l'assistance.

1:13] **Les affaires du roi étaient portées devant ceux qui connaissent la loi et le droit** : L'on peut percevoir ici une certaine ironie. Comme nous le constaterons plus tard, le roi prend seul, et apparemment sans la moindre hésitation, des décisions qui comportent de graves conséquences au plan moral et politique. En revanche ici, ce même roi, ivre et irrité,

convoque toute une équipe de juristes afin de décider du sort de sa femme. Son attitude rappelle celle d'autres dictateurs tout au long de l'Histoire qui ont tenu à apparaître comme des hommes respectant la loi et ont veillé à ce que leurs actions soient consignées le plus officiellement possible.

Remarquons cependant que les conseils qu'Assuérus prend auprès de son équipe ne sont guère plus qu'affaire de bienséance pour exprimer son prétendu respect à l'égard du système judiciaire. En fait, ses conseillers demeurent entièrement à sa merci : c'est lui qui les a nommés et en tant que roi, il n'aurait eu aucun problème à les démettre de leurs fonctions, voire à les exécuter. Partant, ces « conseillers juridiques » veillaient certainement à ce que leurs avis soient en accord avec l'opinion du roi telle qu'ils la pressentaient : ce dernier n'avait-il pas, en dernier ressort, la loi entre ses mains, de manière arbitraire et selon ses propres états d'âme ?

communiqué par les eunuques [comment donc fallait-il réagir suite au refus de Vashti d'obtempérer aux ordres du roi, sachant de plus que ce refus avait été officiellement communiqué au roi par ses émissaires ?].

- 16 **Alors Mémoukhan s'exprima ainsi devant le roi et les seigneurs** [dès le début de son discours il aggrave la faute de la reine en ajoutant] : « **Ce n'est pas seulement envers le roi que la reine Vashti [a fauté et] s'est rendue coupable** [en refusant d'obéir à l'ordre royal], **mais encore contre tous les Grands et contre toutes les nations qui peuplent les provinces du roi Assuérus** [la rébellion de Vashti, affichée publiquement, va maintenant se propager à l'ensemble de l'empire perse],
- 17 **car cette affaire de la reine, venant à la connaissance de toutes les femmes, aura pour effet de déconsidérer leurs maris à leurs yeux** [et de les humilier; et même si la reine Vashti n'a rien déclaré ni n'a prôné ce genre d'attitude, son seul exemple personnel est à même de se transformer en norme], **puisqu'on dira** [les épouses pourront brandir son exemple à leur mari] : **'Le roi Assuérus avait donné ordre d'amener la reine Vashti en sa présence, et elle n'est pas venue!'** » [la reine a ainsi créé un dangereux précédent].
- 18 **Et aujourd'hui même** [à partir de ce jour], **les grandes dames de Perse et de Médie** [les épouses des ministres, des officiels et des nobles et partant, même les femmes les plus simples], **qui ont appris l'incident de la reine, en parleront à tous les dignitaires du roi** [le refus de la reine va les enhardir dans leurs conflits conjugaux], **et de là naîtront force avanies et querelles irritantes** [il ne faut pas voir là une seule insulte personnelle que le roi pourrait éventuellement avaler; les conséquences publiques d'un tel incident sont beaucoup plus larges et graves : un tel scandale, dût-il ne s'être produit qu'une seule fois, risque en effet de servir de modèle à l'ensemble du royaume].
- 19 [C'est pourquoi] **si donc tel est le bon plaisir du roi, qu'un rescrit royal, émanant de lui** [comme une décision diffusée de manière officielle et non comme une ordonnance temporaire] **et consigné dans le code des lois de Perse et de Médie^c, de façon à ne pouvoir être rapporté** [bien que le statut du roi paraisse se placer au-dessus de tout, le code de lois n'en garde pas moins un caractère contraignant y compris vis-à-vis de lui-même, au moins sur un plan formel¹⁵], **dispose que Vashti ne paraîtra plus devant le roi Assuérus** [Mémoukhan ne précisa pas ce qui devrait advenir de la reine, par exemple une sentence de mort, de bannissement à perpétuité ou simplement l'abrogation de son statut préféré de reine et de l'influence qu'elle pouvait exercer], **et que sa dignité royale sera conférée par le roi à une autre femme valant mieux qu'elle**

[au roi donc de la déposer de ses fonctions et de choisir une nouvelle reine trouvant grâce à ses yeux].

- 20 **L'ordonnance^c que rendra le roi sera connue dans tout son royaume, qui est si vaste, et alors** [grâce au précédent créé par la sentence royale] **toutes les femmes témoigneront du respect à leurs maris** [et ne désobéiront point à leurs ordres], **du plus insigne au plus infime de ses sujets.**
- 21 **Cet avis parut excellent aux yeux du roi et des seigneurs** [ainsi, Mémoukhan a réussi à convaincre ces derniers qu'il s'agissait d'un problème fondamental dont les conséquences risquaient d'être très graves. Dans son intervention, il s'est gardé de présenter sa recommandation comme un simple caprice du roi mais comme un précédent important dans la gestion des affaires du royaume], **et le roi** [à la fois irrité et en état d'ébriété se réjouit de pouvoir gonfler l'incident et de lui donner une dimension impériale et par conséquent] **agit conformément aux paroles de Mémoukhan** [le texte formel de la *méguilla* ne fait ressortir aucune critique directe contre Assuérus; cependant, entre les lignes, l'on devine le caractère ridicule du personnage, si facile à manipuler].
- 22 **Il expédia des lettres** [contenant des ordres officiels] **dans toutes les provinces royales, dans chaque province selon son système d'écriture et dans chaque peuplade selon son idiome, stipulant que tout homme serait maître dans sa maison** [le roi n'a pas explicitement mentionné le nom de Vashti et s'est contenté de rappeler l'autorité du mari sur sa femme] **et s'exprimerait dans la langue de sa nation** [mari et femme étaient parfois chacun originaires de différents peuples composant le royaume, ce qui provoquait un méli-mélo de langues¹⁶. C'est pourquoi le roi saisit l'opportunité de ces lettres pour ordonner que désormais la langue devant régner au foyer serait celle de l'époux¹⁷].



« Dans chaque province selon son système d'écriture » : Inscription trilingue de Xerxès 1er, Forteresse de Van, Turquie, 485-465 avant l'ère commune

טז הַסְּרִיסִים: וַיֹּאמֶר מוֹמְכָן לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְהַשָּׂרִים לֹא עַל-הַמֶּלֶךְ לְבַדּוֹ
 עוֹתָהּ וְשִׁתִּי הַמַּלְכָּה בִּי עַל-כָּל-הַשָּׂרִים וְעַל-כָּל-הָעַמִּים אֲשֶׁר בְּכָל-מְדִינֹת
 יז הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ: כִּי-יֵצֵא דְבַר-הַמַּלְכָּה עַל-כָּל-הַנְּשִׁים לְהַבְזוֹת בְּעֲלֵיהֶן
 בְּעִינֵיהֶן בְּאִמּוֹם הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ אֲמַר לְהַבִּיא אֶת-וְשִׁתִּי הַמַּלְכָּה לִפְנֵי
 יח וְלֹא-בָאָה: וְוַהֲלוֹם הִזָּה תֵּאמְרָנָה | שָׂרוֹת פָּרְס־וּמְדֵי אֲשֶׁר שָׁמְעוּ אֶת-דְּבַר
 יט הַמַּלְכָּה לְכָל שָׂרֵי הַמֶּלֶךְ וּכְדֵי בְזִיווֹן וְקֶצֶף: אִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב יֵצֵא דְבַר-
 מַלְכוּת מִלִּפְנֵי וַיִּכְתֹּב בְּדַתִּי פָּרְס־וּמְדֵי וְלֹא יַעֲבֹד אֲשֶׁר לֹא-תָבֹא וְשִׁתִּי
 כ לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ וּמַלְכוּתָהּ יִתֵּן הַמֶּלֶךְ לְרַעוּתָהּ הַטּוֹבָה מִמֶּנָּה: וְנִשְׁמַע
 כא פְּתִגָּם הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר-יַעֲשֶׂה בְּכָל-מַלְכוּתוֹ בִּי רַבָּה הִיא וְכָל-הַנְּשִׁים יִתְּנוּ יָקָר
 כב לְבַעֲלֵיהֶן לְמַגְדוֹל וְעַד-קֶטָן: וַיֵּיטֵב הַדָּבָר בְּעִינֵי הַמֶּלֶךְ וְהַשָּׂרִים וַיַּעַשׂ
 הַמֶּלֶךְ כַּדְּבַר מִמוֹכָן: וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל-כָּל-מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אֶל-מְדִינָהּ וּמְדִינָהּ
 כְּכַתְּבָהּ וְאֶל-עַם וְעַם כָּל־שׁוֹנוֹ לְהִיזֹת כָּל-אִישׁ שִׁדְר בְּבֵיתוֹ וּמִדְּבַר כָּל־שׁוֹן

CONTEXTE

1:19 | **Qu'un rescrit royal, émanant de lui et consigné dans le code des lois [dat] de Perse et de Médie** : Le terme *dat* correspond au mot « loi » en vieux perse. Les Perses conservaient scrupuleusement la trace de leurs lois et de leurs évolutions sur leur registre juridique. Le code de lois perses était inscrit en écriture cunéiforme sur des tablettes d'argile ou aussi sur des parchemins. Leurs archives étaient placées

dans les parties les plus fortifiées des murs du palais, comme l'ont montré les découvertes archéologiques de Persépolis. Il semble que ce fut une pratique courante puisque la Bible elle-même mentionne, pendant le règne de Josias, la découverte d'un rouleau de la Torah dans le « Temple de D-ieu » (Rois II, 22:8; 23:4). Voir par ailleurs le cylindre de Cyrus contenant une déclaration du roi Cyrus le Grand (Ezra, 5:17;

6:5) retrouvée à l'époque de Darius et sur sa demande.

1:20 | **L'ordonnance [pitgam]** : En vieux perse, le terme *pati gama* dénote quelque chose qui part à l'extérieur, et ici dans le texte un message transmis par le roi au peuple. C'est aussi l'origine du mot araméen *pitgama* qui signifie un ordre ou un décret.

Esther couronnée

CHAPITRE 2 (1-20)

Ce chapitre fait suite à la destitution de la reine Vashti et décrit la recherche de sa remplaçante. Il nous présente Esther, qui finira par être choisie par le roi pour succéder à Vashti, ainsi que les liens familiaux qui l'unissent à Mardochée. Ces deux épisodes, comme ceux qui les suivront, s'intégreront plus tard dans une grande et unique fresque qui se déroule pas à pas au fil du texte devant le lecteur.

- 2** **1** **Après ces événements, quand la colère du roi Assuérus fut tombée, il se souvint de Vashti, de ce qu'elle avait fait et de la sentence prononcée contre elle.** [Le texte ne précise jamais de manière explicite si Vashti fut condamnée à mort et exécutée, une sentence qui, en tout état de cause, était rarement appliquée à la noblesse en pareilles circonstances. Aussi bien est-il permis de supposer qu'elle fut simplement bannie et qu'elle demeurait en vie. Dès lors, Assuérus se languissait probablement d'elle et de sa présence¹⁸. Les serviteurs du roi ne se contentaient pas d'exécuter ses ordres ; ils prêtaient aussi attention à ses états d'âme et s'efforçaient d'anticiper ses désirs, dans ce cas, ils lui proposèrent de trouver une remplaçante à Vashti.]
- 2** **Alors les courtisans du roi, attachés à son service, dirent : « Qu'on recherche pour le roi des jeunes filles vierges, belles de visage,** [comme cela sied à l'honneur du roi ; considérant le statut royal, il ne suffira pas d'envoyer n'importe quelle fille de belle apparence mais il faudra organiser le choix de la manière la plus ordonnée et la plus honorable]
- 3** **et que le roi institue des fonctionnaires dans toutes les provinces de son royaume** [ce sont eux qui seront responsables de la première sélection], **chargés de rassembler toutes les jeunes filles vierges, d'un bel extérieur, à Suse, la capitale, dans le palais des femmes, sous la direction de Hégéhé, eunuque du roi, gardien des femmes, qui,** [afin de parfaire leur beauté naturelle], **leur fournira les apprêts de leur toilette ;**
- 4** **et la jeune fille qui plaira le plus au roi,** [à la conclusion de ce processus] **qu'elle devienne reine à la place de Vashti ! ».** **L'idée trouva grâce aux yeux du roi, et il en décida ainsi.**
- 5** **Or, à Suse, la capitale, vivait un homme originaire de Judée^c (yéhoudi)** [le territoire de Juda¹⁹, alors une petite province indépendante appelée par les Perses « *Yéhoud* »], **portant le nom de Mardochée, fils de Yaïr, fils de Séméï, fils de Kich, de la tribu de Benjamin^e** [bien qu'il vint de la région allouée à la tribu de Juda].



Province de Yéhoud

- 6** **Il avait été déporté de Jérusalem** [lorsqu'il était encore jeune, lors du premier exil], **avec les captifs emmenés de Jérusalem en même temps que Ieconia (Joachin), roi de Juda, par Nabuchodonosor, roi de Babylone.**
- 7** **Il était le tuteur de Hadassa,** [son nom en hébreu venant du mot *hadass*, le myrte, appelée encore] **Esther^c** [son nom en persan ou en Babylonien], **fille de son oncle,** [beaucoup plus jeune que lui] **qui n'avait plus ni père ni mère ; cette jeune fille était belle d'allure et belle de visage. A la mort de son père et de sa mère, Mardochée** [en tant que parent proche], **l'avait adoptée comme sa fille.**
- 8** **Alors l'ordre du roi et son [nouveau] édit furent diffusés et l'on réunit nombre de jeunes filles à Suse, la capitale, sous la direction de Hégai** [a priori, toutes ces jeunes filles

ÉCLAIRAGES

2:5 | **Un homme originaire de Judée de la tribu de Benjamin :** Les tribus de Juda et de Benjamin s'étaient vues allouer des régions limitrophes en Terre d'Israël. Ces deux tribus furent exilées en Babylonie et retournèrent plus tard en même temps dans leur pays (Néhémie 11:7,

25-36). L'on peut déduire des noms cités dans ce verset que Mardochée était un descendant du roi Saül (*Pirké de Rabbi Éliezer* 49). Ce dernier détail possède son importance car, selon la juridiction de Perse et de Médie, il était extrêmement rare de voir une étrangère couronnée reine

(Hérodote 3, 84). Il semble donc que les candidates au poste de reine, même si elles n'étaient pas perses, devaient au moins afficher une certaine noblesse dans leur ascendance : c'est ainsi qu'Esther sans doute se présenta, même si sa véritable origine demeura cachée.

ב א עֲמוֹ: אַחַר הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה כִּשְׁךְ חֶמֶת הַמֶּלֶךְ אַחֲשֹׁרוּשׁ זָכַר אֶת־
 ב וּשְׁתִּי וְאֵת אֲשֶׁר־עָשְׂתָהּ וְאֵת אֲשֶׁר־נִגְזַר עָלֶיהָ: וַיֹּאמְרוּ נַעֲרֵי־הַמֶּלֶךְ מִשְׁדַּרְתּוֹ
 ג יִבְקְשׁוּ לַמֶּלֶךְ נַעֲרוֹת בְּתוּלוֹת טוֹבוֹת מְרָאָה: וַיִּפְקֹד הַמֶּלֶךְ פְּקִידִים בְּכָל־מְדִינֹת
 מַלְכוּתוֹ וַיִּקְבְּצוּ אֶת־כָּל־נַעֲרֵה־בְּתוּלָה טוֹבַת מְרָאָה אֶל־שׁוּשַׁן הַבֵּי־רֵה אֶל־
 ד בֵּית הַנָּשִׁים אֶל־יַד הַגָּא סָרִיס הַמֶּלֶךְ שֹׁמֵר הַנָּשִׁים וְנִתּוֹן תַּמְדִּיקֵיהֶן: וְהַנַּעֲרָה
 אֲשֶׁר תִּיטֵב בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ תִּמְלֹךְ תַּחַת וּשְׁתִּי וַיִּיטֵב הַדָּבָר בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ וַיַּעַשׂ
 ה בֵּן: אִישׁ יְהוּדִי הָיָה בְּשׁוּשַׁן הַבֵּי־רֵה וּשְׁמוֹ מַרְדֳּכָי בֶּן יָאִיר בֶּן־שִׁמְעִי ב
 ו בֶּן־קִישׁ אִישׁ יְמִינִי: אֲשֶׁר הִגְלָה מִירוּשָׁלַיִם עַם־הַגָּלָה אֲשֶׁר הִגְלָתָה עִם יְכַנְיָה
 ז מֶלֶךְ־יְהוּדָה אֲשֶׁר הִגְלָה נְבוּכַדְנֶצַּר מֶלֶךְ בָּבֶל: וַיְהִי אִמָּן אֶת־הַדָּפָה הִיא אֶסְתֵּר
 בַּת־דָּדּוּ כִּי אֵין לָהּ אָב וְאִם וְהַנַּעֲרָה יָפֶת־תֵּאֵר וְטוֹבַת מְרָאָה וּבְמוֹת אָבִיהָ
 ח וְאִמּוֹה לְקַחַהּ מַרְדֳּכָי לוֹ לְבַת: וַיְהִי בַּהֲשָׁמַע דְּבַר־הַמֶּלֶךְ וּדְתוֹ וּבַהֲקַבֵּץ נַעֲרוֹת
 רְבוֹת אֶל־שׁוּשַׁן הַבֵּי־רֵה אֶל־יַד הַגָּי וְתִלְקַח אֶסְתֵּר אֶל־בֵּית הַמֶּלֶךְ אֶל־יַד הַגָּי

CONTEXTE

2:5 | **Un homme originaire de Judée [yéhoud]** : La Judée (région de la Terre d'Israël allouée à la tribu de Juda) devint une province perse portant le nom de *Yéhoud*, après la conquête de l'empire babylonien par Cyrus et sa prise de pouvoir. Ce même Cyrus appela et encouragea les exilés de Judée à revenir sur leur terre et à reconstruire le Temple de Jérusalem (Ezra 1:1-4). Yéhoud comptait parmi les plus petites provinces de l'empire perse, avec une superficie d'à peine 1600 km2. Elle était gouvernée par un satrape choisi parmi les exilés de retour. Elle comprenait la région de Jérusalem, le sud

de la vallée du Jourdain au long des rives de la Mer morte, la région de Benjamin (Beit-El et Mitzpah), ainsi que les régions de Lod, Guézer, Kéila (aujourd'hui Beit Gouvrin), Adoulam, Beit Hakérem (aujourd'hui Beit Lé'hem), Beit Tsour et Eyn Guédi.

2:7 | **Esther** : Esther vient du mot *istahar*, qui signifie une étoile en langage indo-européen (traité Méguilla 13a), peut-être même Vénus (voir le Targoum Esther 10:3); son nom en hébreu, Hadassa, s'apparente à *hadass*, le myrte et il est intéressant de noter que les fleurs de myrte,

avec leur importante quantité de pollen, ressemblent à d'anciens dessins d'étoiles. Certains linguistes suggèrent que le nom Esther tirerait plutôt son origine de celui d'une déesse babylonienne, Ishtar, tandis que le nom Mardochée (Mordékhaï dans le texte en hébreu) pourrait être apparenté au nom d'un dieu babylonien, Mardouk. Notons que des documents de l'ancienne Suse remontant au règne de Xerxès 1^{er} (décédé en 465 avant l'ère commune et que certains identifient avec Assuérus) mentionnent un trésorier royal du nom de Mardouka.

se réjouirent de quitter leur province pour venir dans la capitale, émues de rencontrer le roi et désireuses d'être choisies ; car celle qui l'emporterait, savaient-elles, deviendrait la reine de l'empire, en revanche], **Esther fut, elle aussi, emmenée au palais du roi** contre son gré²⁰ **et confiée à la direction de Hégai, gardien des femmes.**

9 La jeune fille lui plut au plus haut point et gagna ses bonnes grâces, [Hégai était non seulement le gardien des femmes mais aussi l'« expert » de la cour royale en matière de sexe féminin et connaissait les goûts du roi ; aussi considérait-il qu'Esther était une sérieuse candidate²¹] **et,** [en plus de sa beauté, il fut attiré par son charme personnel ainsi que par sa personnalité pleine de grâce et c'est pourquoi il se soucia tout particulièrement de ses besoins] **aussi s'empressa-t-il de lui procurer les objets nécessaires à sa toilette et des portions** [de nourriture qui lui revenaient], **ainsi que les sept suivantes que devait lui fournir la maison du roi,** [il n'était pas convenable qu'une candidate à devenir reine de Perse demeurât seule, aussi bien, sept servantes lui furent accordées] **et il lui octroya, ainsi qu'à ses suivantes, un statut privilégié dans le harem.**

10 [Pendant toute cette période] **Esther n'avait dévoilé ni son peuple, ni son origine** [cachant ses racines ethniques et son lieu de naissance], **car Mardochée lui avait recommandé de n'en rien faire**^E [même après avoir quitté sa maison et même après qu'elle eut accédé à la cour royale, Esther demeura sous la tutelle de Mardochée].

11 Et chaque jour, Mardochée arpentait les abords de la cour du harem, pour s'informer du bien-être d'Esther et de ce qu'il advenait d'elle. [en tant que tuteur, Mardochée éprouvait un sentiment d'affection pour Esther et se sentait tout en même temps responsable de sa situation, à tout instant. Les jeunes filles candidates à être reine devaient suivre un processus de préparation bien agencé :]

12 Or, quand arrivait le tour d'une des jeunes filles de se présenter devant le roi Assuérus, après le délai réglementaire assigné aux femmes, c'est-à-dire au bout de douze mois révolus, [après la fin du traitement esthétique, dès lors qu'elle était prête à rencontrer le roi en accord avec les standards de beauté en vigueur] **car ce temps était pris par les soins de leur toilette, dont six mois pour l'emploi de l'huile de myrrhe** [en particulier à des fins d'épilation²²], **et six mois pour**



Flacon de parfum en ivoire, Persépolis, 560–331 avant l'ère commune

l'emploi des aromates et des essences [de nature différente] **à l'usage des femmes,**

13 alors la jeune fille se rendait auprès du roi [après avoir achevé l'ensemble des traitements], **et tout ce qu'elle demandait à emporter avec elle du harem dans la maison du roi lui était accordé** [telle était l'une des règles de ce cérémonial, la jeune fille avait le droit de demander un bijou particulier, ou une personne pour l'escorter, voire un cortège entier afin de rehausser son apparence, tous ses désirs dans ce sens seraient exaucés].

14 Le soir elle venait chez le roi [pour y passer la nuit] **et le matin elle rentrait dans un autre harem**^{23C}, **confié à la surveillance de Chaachgaz, eunuque du roi, gardien des concubines,** [elle ne se rendait pas de nouveau dans la maison où se préparaient les candidates mais elle rejoignait les concubines du palais où se trouvaient aussi les autres jeunes filles ayant déjà passé la nuit avec le roi²⁴]. **Elle ne retournait plus chez le roi, à moins que celui-ci ne voulût d'elle, auquel cas elle était mandée nominativement.** [Si par bonheur le roi s'en souvenait, il la faisait rappeler par son préposé, sinon elle devait demeurer au harem.]

15 Lorsque le tour d'Esther, fille d'Abihaiï, oncle de Mardochée, lequel l'avait adoptée comme sa fille, fut venu de paraître devant le roi, elle ne demanda rien en dehors de ce que proposait Hégai, eunuque du roi, gardien des femmes, [contrairement aux autres candidates qui s'étaient efforcées d'impressionner le roi, Esther n'avait pris aucune initiative dans ce sens et s'était contentée de suivre les recommandations de l'expert Hégai ;] **et Esther s'attira les sympathies de tous ceux qui la voyaient.**

16 Esther fut donc conduite au roi Assuérus, dans son palais royal, le dixième mois, qui est le mois de Tébét, la septième année de son règne. [Quatre années s'étaient écoulées depuis qu'Assuérus avait destitué Vashti, toute cette période avait été consacrée à la préparation des jeunes filles qui devaient rencontrer le roi.]

17 Le roi se prit d'affection pour Esther plus que pour toutes les autres femmes ; mieux que toutes les jeunes filles, elle gagna ses bonnes grâces et sa bienveillance. Il posa la couronne royale sur sa tête et la proclama reine à la place de Vashti [il peut paraître étonnant qu'en Perse et Médie, une femme sans aucune ascendance royale eût été choisie ; il semble cependant que, bien qu'Esther eût caché ses origines, elle apparaissait comme descendante d'une noble lignée].

18 Puis le roi donna un grand festin à tous ses Grands et officiers, festin en l'honneur d'Esther ; [Assuérus ne se contenta pas d'une cérémonie privée pour célébrer la nomination de la nouvelle reine, mais il en fit l'annonce à toutes les nations : puisque la destitution de Vashti avait été rendue publique, il lui fallait de même informer que sa remplaçante avait été à présent désignée] **il accorda des allègements aux provinces,** [il

ט שִׁמְר הַנְּשִׁים: וְהִיטֵב הַנְּעָרָה בְּעֵינָיו וַתִּשָּׂא חֶסֶד לְפָנָיו וַיְבַהֵל אֶת־תַּמְרוּקִיָּה
 וְאֶת־מְנוּתָהּ לַתֵּת לָהּ וְאֵת שִׁבְעַ הַנְּעָרוֹת הַרְאִיּוֹת לַתֵּת־לָהּ מִבֵּית הַמֶּלֶךְ
 י וַיִּשְׁנֶה וְאֶת־נְעָרוֹתֶיהָ לְטוֹב בֵּית הַנְּשִׁים: לֹא־הִגִּידָה אֶסְתֵּר אֶת־עַמָּהּ וְאֶת־
 יא מוֹלַדְתָּהּ כִּי מִרְדֵּכָי צִוָּה עָלֶיהָ אֲשֶׁר לֹא־תִגִּיד: וּבְכָל־יוֹם וַיּוֹם מִרְדֵּכָי מֵתִהַלֵּךְ
 יב לְפָנָי חֶצֶר בֵּית־הַנְּשִׁים לְדַעַת אֶת־שְׁלוֹם אֶסְתֵּר וּמִה־יַעֲשֶׂה בָּהּ: וּבַהֲגִיעַ תֵּר
 נְעָרָה וְנִעְרָה לָבוֹא ׀ אֶל־הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ מִקֵּץ הַיּוֹת לָהּ כְּדַת הַנְּשִׁים שְׁנַיִם
 עָשָׂר חֹדֶשׁ כִּי בֶן יָמָאֵן וּמִי מְרוּקִיָּהֵן שִׁשָּׁה חֳדָשִׁים בְּשֶׁמֶן הַמֹּר וְשִׁשָּׁה חֳדָשִׁים
 יג בְּבִשְׂמַיִם וּבֵת־מְרוּקִי הַנְּשִׁים: וּבֹזֶה הַנְּעָרָה בָּאָה אֶל־הַמֶּלֶךְ אֵת כָּל־אֲשֶׁר תִּנְאֹמֶר
 יד יִנְתֵּן לָהּ לָבוֹא עִמָּהּ מִבֵּית הַנְּשִׁים עַד־בֵּית הַמֶּלֶךְ בְּבִעֻב ׀ הִיא בָּאָה וּבְבִקֹּר
 הִיא שָׁבָה אֶל־בֵּית הַנְּשִׁים שְׁנֵי אֶל־יָד שֶׁעֲשָׂגוּ סָרִיס הַמֶּלֶךְ שִׁמְר הַפִּילֹגְשִׁים
 טו לֹא־תָבוֹא עוֹד אֶל־הַמֶּלֶךְ כִּי אִם־חִפְּץ בָּהּ הַמֶּלֶךְ וְנִקְרָאָה בְּשֵׁם: וּבַהֲגִיעַ תֵּר־
 אֶסְתֵּר בֵּת־אֲבִיחַיִל ׀ דִּד מִרְדֵּכָי אֲשֶׁר לָקַח־לוֹ לְבַת לָבוֹא אֶל־הַמֶּלֶךְ לֹא בִקְשָׁה
 דָּבָר כִּי אִם אֶת־אֲשֶׁר יֹאמֶר הִגִּי סָרִיס־הַמֶּלֶךְ שִׁמְר הַנְּשִׁים וְתִהִי אֶסְתֵּר נִשְׂאֵת
 טז חֵן בְּעֵינָי כָּל־רְאִיָּה: וַתִּלְקַח אֶסְתֵּר אֶל־הַמֶּלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ אֶל־בֵּית מַלְכוּתוֹ
 יז בַּחֹדֶשׁ הָעֲשִׂירִי הוּא־חֹדֶשׁ טִבֵּת בְּשַׁנַּת־שִׁבְעַ לְמַלְכוּתוֹ: וַיֶּאֱהָב הַמֶּלֶךְ אֶת־
 אֶסְתֵּר מִכָּל־הַנְּשִׁים וַתִּשָּׂא־חֵן וַחֶסֶד לְפָנָיו מִכָּל־הַבָּתּוּלוֹת וַיִּשֶׂם כְּתֹר־מַלְכוּת
 יח בְּרֵאשִׁיָּה וַיְמַלִּכָהּ תַּחַת וְשִׁתָּי: וַיַּעַשׂ הַמֶּלֶךְ מִשְׁתֵּה גָדוֹל לְכָל־שָׂרָיו וְעַבְדָּיו

ÉCLAIRAGES

2:10| **Car Mardochee avait recommandé à Esther de ne dévoiler ni son peuple, ni son origine :** Le texte ne précise pas les motifs d'une telle recommandation; Mardochee considerait peut-être qu'Esther pourrait agir en agent secret. L'on peut aisement supposer qu'il aurait preferé la voir mariée à un membre du peuple d'Israël; cependant, une fois qu'elle fut entrée à la cour royale, il decida rapidement de s'adapter à cette nouvelle situation (voir Rachi). Beneficiant d'un certain statut à la cour royale (2:19), Mardochee tenait à garder secreta la

véritable identité d'Esther afin de pouvoir s'en servir par surprise ultérieurement, bien qu'il ne sût pas forcément ce qui adviendrait par la suite. En attendant, Mardochee l'avait bien saisi, le rôle d'Esther demeurerait celui d'un « agent dormant », prêt à agir au moment opportun.

2:14| **Dans un autre harem :** Après qu'une jeune fille eut passé la nuit avec le roi, elle était considerée comme sa propriété et donc transférée dans une résidence particuliere réservée aux concubines. Toute femme ayant ainsi été confiée

au roi ne pouvait désormais plus aller avec un autre homme, car cela constituerait une humiliation pour le trône (Ibn Ezra). L'on trouve un exemple similaire dans la Bible à propos d'Abisag, la Sunamite, compagne du roi David. Après la mort de ce dernier, son fils Adonias demanda au roi Salomon d'épouser d'Abisag, la Sunamite. La réaction emportée de Salomon nous autorise à déduire qu'une femme ayant partagé le lit du roi était désormais interdite à tout autre homme, fut-il membre de la famille royale (Rois I, 2:4, 2:13–25; voir aussi Samuel II 20, 3).

réduit les taxes afin que ses sujets partagent avec lui sa joie] **et distribua des cadeaux, dignes de la munificence royale** [afin de répandre l'allégresse au sein du peuple].

- 19 Lors du second rassemblement des jeunes filles** [certaines candidates ne s'étaient apparemment pas encore présentées et le processus se poursuivit même après qu'Esther eut été choisie²⁵], **Mardochée se tenait à la porte du roi**^{E C} [il assumait un poste honorable à la cour du roi, ce qui lui permettait en outre de suivre tous les événements qui s'y déroulaient²⁶].
- 20** [Bien qu'elle ait été nommée reine déjà depuis un certain temps,] **Esther ne révéla ni son peuple ni son origine, comme le lui avait recommandé Mardochée, Esther se conformant aux instructions de Mardochée, tout comme si elle était encore sous sa tutelle** [durant son enfance].

Découverte d'un complot d'assassinat du roi

CHAPITRE 2 (21-23)

- 21 A cette époque, alors que Mardochée se tenait à la porte du roi, Bigtân et Térech, deux des eunuques du roi, préposés à la garde du seuil, conçurent un violent ressentiment et cherchèrent à attenter à la vie du roi Assuérus.** [En Perse, sévissait une atmosphère d'intrigues, de complots et de conspirations. Différents personnages prétendaient à la couronne royale. Il est néanmoins difficile de savoir lequel parmi les rois de Perse avait gagné le trône par le mérite de son ascendance et lequel s'était emparé du pouvoir grâce à la puissance militaire dont il disposait.]
- 22 Mardochée eut connaissance du complot,** [il est possible que les inspireurs eussent parlé dans une langue en pensant que personne dans la cour ne la comprenait. C'était néanmoins sans compter que Mardochée maîtrisait un nombre de langues important²⁷] **et en informa la reine Esther,** [afin qu'elle-même



Portes du palais des rois de Perse, Persépolis, cinquième siècle avant l'ère commune

Les versets suivants présentent un épisode a priori secondaire, qui, néanmoins, s'avérera par la suite une importante pièce de la toile du récit.

- transmette l'information, son rôle de fonctionnaire et de représentant des Juifs à la cour ne lui permettant pas d'avoir directement accès au roi] **qui en fit part au roi au nom de Mardochée** [dont l'existence lui était peut-être connue].
- 23 Une enquête fut ouverte, qui confirma la chose** [à savoir que Bigtân et Térech étaient impliqués dans le complot]; **les deux [coupables] furent pendus à une potence**^C, [il semble que la sentence de mort par pendaison était en vigueur dans la cour du roi et avait pour but de montrer publiquement la gravité de l'offense et la punition qui s'ensuivait²⁸] **et le fait fut consigné** [soit la tentative de complot d'assassinat d'Assuérus par les deux inspireurs à la date de l'événement et la manière dont leur méfait avait pu être déjoué] **dans le livre des annales, en présence du roi.**

ÉCLAIRAGES

2:19| **Mardochée se tenait à la porte du roi :**
Le nom de Mardochée est mentionné dans la liste des premiers qui montèrent de Babylonie

en Israël (Ezra 2:2, traité Méguilla 16b). Par la suite, il est probable que Mardochée fût envoyé à nouveau à Suse la capitale pour remplir un

certain rôle diplomatique et représenter les intérêts de la province de Judée à la cour royale.

יט אֶת מְשֵׁתָהּ אֶסְתֵּר וְהִנְחָהּ לַמְּדִינֹת עֲשֵׂה וַיִּתֵּן מִשָּׂאת בְּיַד הַמֶּלֶךְ: וּבְהַקְבִּין
 כ בְּתוֹלוֹת שְׁנֵית וּמַרְדֵּכִי יוֹשֵׁב בְּשַׁעַר-הַמֶּלֶךְ: אֵין אֶסְתֵּר מִגִּדַת מוֹלַדְתָּהּ וְאֶת
 עַמָּהּ כַּאֲשֶׁר עָוָה עָלֶיהָ מַרְדֵּכִי וְאֶת-מֵאֵמֶר מַרְדֵּכִי אֶסְתֵּר עֲשֵׂה כַּאֲשֶׁר הִיְתָה
 כד בְּאֵמֶנָה אֶתּוֹ: בַּיָּמִים הָהֵם וּמַרְדֵּכִי יוֹשֵׁב בְּשַׁעַר-הַמֶּלֶךְ קִצֹּף
 כב בְּגִתָּן וְתָרַשׁ שְׁנֵי-סָרִיסֵי הַמֶּלֶךְ מִשְׁמֵרֵי הַסֶּף וַיִּבְקֹשׁוּ לְשַׁלַּח יָד בַּמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרֶשׁ:
 כג וַיִּוְדַע הַדָּבָר לְמַרְדֵּכִי וַיִּגֵּד לְאֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וְתֵאמֶר אֶסְתֵּר לַמֶּלֶךְ בְּשֵׁם מַרְדֵּכִי:
 ג וַיִּבְקֹשׁ הַדָּבָר וַיִּמְצָא וַיִּתְּלוּ שְׁנֵיהֶם עַל-עֵץ וַיִּכְתֹּב בְּסֵפֶר דְּבָרֵי הַיָּמִים לִפְנֵי
 א הַמֶּלֶךְ: אַחֵר ׀ הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה גִדְּלָה הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרֹשׁ אֶת-הַמֶּנּוּ
 בֶּן-הַמִּדְיָנָה הָאֶגְגִּי וַיִּנְשְׂאֵהוּ וַיִּשֶׂם אֶת-כְּסָאוֹ מֵעַל כָּל-הַשָּׂרִים אֲשֶׁר אֶתּוֹ:

Haman et le complot d'extermination des Juifs

CHAPITRE 3 (1-15)

générale par Juifs. C'est en effet la première fois dans la Bible que le texte se rapporte à l'identité juive au sens large et non pas seulement par rapport à ceux qui vivaient en Judée soit le territoire de Juda: la plupart des victimes potentielles d'Haman qui vivaient depuis plusieurs générations dans le royaume de Perse n'en étaient pas forcément originaires et partageaient en commun leur identité culturelle et religieuse.

Dans ce chapitre, Mardochée, précédemment présenté comme l'oncle et le tuteur d'Esther, refuse de se prosterner devant Haman, l'un des ministres les plus distingués du royaume de Perse. Haman, voyant dans l'attitude de Mardochée plus qu'un affront personnel, convainc le roi Assuérus de signer un décret d'extermination systématique de toute la nation de Mardochée. Notons que le livre d'Esther utilise le terme Yéhoudim pour désigner les membres de cette nation, que l'on traduit parfois par Judéens mais de manière plus

3 1 A la suite de ces événements [soit : le couronnement d'Esther et le complot de Bigtân et Térech], **le roi Assuérus éleva** [au sein de ses ministres] **Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite**^c [apparemment descendant d'Agag, roi des Amalécites²⁹], **en l'appelant à la plus haute dignité, et lui attribua un siège**

au-dessus de tous les seigneurs attachés à sa personne. [Une telle promotion d'un des ministres à un statut de conseiller proche du roi n'était pas tout-à-fait inhabituelle, comme des documents de la même époque en attestent³⁰].

CONTEXTE

2:19| **La porte du roi**: Les plans du palais royal de Suse en notre possession (voir illustration au chapitre 1, 5; no 5) montrent l'existence d'une structure spéciale pour la porte du roi. Ceux qui souhaitaient voir le roi ou ses conseillers n'étaient pas autorisés à en franchir le seuil et devaient attendre en cet endroit, soit pour être reçu, soit pour obtenir une réponse à leur requête.

2:23| **Les deux [coupables] furent pendus à une potence**: selon les chercheurs, cette

méthode de pendaison publique tire son origine de l'ancienne Perse; elle était considérée comme la plus simple, car elle ne nécessitait pas l'expertise d'un bourreau. De plus, elle ne conduisait à aucune effusion de sang. Selon d'autres opinions, cette sentence correspondrait plutôt à l'empalement (supplice du pal): l'on enfonçait un pieu perçant en bois dans le sternum du condamné ou entre ses deux jambes jusqu'à qu'il ressorte du côté opposé et que mort s'ensuive. Les Perses auraient hérité cette dernière méthode des Assyriens et des Babyloniens.

3:1| **Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite**: Il est possible que le nom d'Haman et celui de son père soient un dérivé de *Humban* ou *Humman*, le principal dieu de la religion élamite. L'on peut aussi le comprendre dans le sens de boisson ou nourriture (*oma*) que les Perses sanctifiaient. *Data* qui correspond à la deuxième partie du nom du père signifie « don » ou « service » en persan. Par ailleurs, dans la langue persane sacrée, il existe un oiseau portant le nom de *homa*, doté de caractéristiques similaires à celles du phénix, notamment en ce qui concerne la

- 2 **Tous les serviteurs du roi**, [ses valets comme ses ministres] admis à la cour royale, s'agenouillaient et se prosternaient devant Haman, car tel était l'ordre donné par le roi en son honneur ; mais Mardochée ne s'agenouillait ni ne se prosternait^f [pour une raison indéterminée³¹].
- 3 **Les serviteurs du roi, admis à la cour royale, dirent à Mardochée** : « Pourquoi transgresses-tu l'ordre du roi [prescrivant que tous doivent se prosterner devant Haman] ? »
- 4 **Comme ils lui faisaient cette observation jour par jour sans qu'il en tint compte, ils dénoncèrent le fait à Haman**, [il est possible qu'Haman n'eût pas immédiatement remarqué l'attitude de Mardochée, car une foule nombreuse passait devant lui pour se prosterner³² ; certains témoins présents, soucieux de semer la zizanie, l'informèrent de l'insoumission de Mardochée] **pour voir si les propos de Mardochée auraient quelque valeur** [afin de vérifier si Mardochée tiendrait bon dans son refus de se prosterner] ; **car il leur avait raconté qu'il était juif** [et peut-être était-ce là la raison de son rejet³³].
- 5 **Haman, s'apercevant que Mardochée ne s'agenouillait ni ne se prosternait devant lui, fut animé d'une grande colère** [son courroux était d'autant plus fort qu'il voyait là un affront public].
- 6 **Mais il jugea indigne de lui de s'en prendre au seul Mardochée** [il eût été a priori logique qu'il châtiât Mardochée personnellement et s'en débarrassât], **car on lui avait fait savoir à quelle nation il appartenait** [nous en déduisons qu'à cette époque il n'était pas forcément aisé de faire la distinction entre Juifs et Gentils, fût-ce même par le biais de leurs noms]. **Haman résolut donc d'anéantir tous les Juifs^f établis dans le royaume d'Assuérus, la nation entière de Mardochée** [en dépit de ses occupations nombreuses en tant que haut ministre du royaume, Haman développa une véritable obsession contre les Juifs, car ils appartenaient au peuple de Mardochée. Ainsi, Haman était fermement décidé à exterminer les Juifs et prépara un plan d'action afin de mettre son projet à exécution.]
- 7 **Le premier mois, qui est le mois de Nissan, dans la douzième année du règne d'Assuérus, on consulta le pour** [mot en perse³⁴ qui signifie :], **le sort** [il s'agit de moyens de divination destinés à déterminer ce qu'il convient de mettre en œuvre et quel en est le moment propice³⁵], **devant Haman** [tel était l'usage des personnages royaux d'antan qui essayaient de trouver des signes, bons ou mauvais, présageant le futur³⁶], **en passant d'un jour à l'autre et d'un mois à l'autre jusqu'au douzième mois, qui est le mois d'Adar** [il en déduisit que le mois d'Adar, a priori de l'année suivante, serait le meilleur moment pour provoquer la chute du peuple juif].
- 8 [Sachant qu'Haman ne disposait pas d'autorité suffisante, il se tourna vers le roi afin de l'inciter à entériner le décret d'extermination des Juifs :] **Puis Haman dit au roi Assuérus** : « **Il est une nation^f répandue, disséminée parmi les autres nations^c dans toutes les provinces de ton royaume** [ils n'habitent pas dans une seule province³⁷] ; **ces gens ont des lois** [des coutumes et un mode de vie] **qui diffèrent de celles de toute autre nation ; quant aux lois du roi, ils ne les observent point** [une partie importante de leurs commandements religieux a pour but de les séparer des non-juifs et de les éloigner de toute forme d'idolâtrie] : **il n'est donc pas de l'intérêt du roi de les conserver** » [il s'agit d'un peuple sans importance, mais ils constituent un élément menaçant l'harmonie du royaume, et par conséquent, mieux vaut les faire disparaître].



Dé du sort de Yahlu : illustration à partir d'un dé en pierre, Assyrie, neuvième siècle avant l'ère commune

CONTEXTE

longévité et la résistance au feu. Ce nom était donné à la naissance en signe d'augure et de bénédiction pour une longue vie. Dans certains manuscrits, l'on trouve mention d'un officier perse du nom de Houmadat, similaire à Hamidata. Malgré la consonance perse du nom d'Haman et de celui de son père (sans doute afin d'occulter leur origine étrangère, et bien qu'Agag existe aussi dans la langue élamite), nos Sages ont vu dans le qualificatif d'Agaghite la preuve qu'Haman descendait d'Agag le roi des Amalécites, (Samuel I, 15, 8-9, voir aussi la traduction araméenne de la Bible, Traité *Soferim*

13, *Aggadat* Esther 3). Il est cependant possible qu'Agag corresponde à un nom communément adopté pour tous les rois des Amalécites (voir Rachbam, Ramban, Nombres 24:7; Traité *Yébamoth* 2:6, Talmud de Jérusalem).

3:8 | **Une nation répandue, disséminée parmi les autres nations** : Les rois d'Assyrie avaient en premier lieu exilé dix des douze tribus d'Israël dans la partie Nord-Ouest de la Mésopotamie, tandis que Nabuchodonosor, roi de Babylonie, exila la tribu de Juda dans sa partie centrale et méridionale. Certains de ces exilés purent

accéder à un statut social et politique élevé ; de même, certains s'engagèrent dans des affaires de commerce international. C'est ainsi qu'ils se dispersèrent dans l'ensemble de l'empire perse, depuis l'Afghanistan et l'Inde jusqu'à la Libye, le sud de l'Égypte et l'Anatolie. On retrouve aussi apparemment ces exilés de Juda utilisant des bateaux phéniciens afin d'aller conduire des affaires avec des marchands de Sidon ; il est même plausible qu'ils aient atteints des comptoirs de commerce aussi éloignés que l'Afrique du Nord et l'Espagne.

פאָמַרְס

וְכַל-עַבְדֵי הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר-בְּשַׁעַר הַמֶּלֶךְ כְּדָעִים וּמִשְׁתַּחֲוִים לְהֶמֶן כִּי-כֵן צִוָּה-
 לוֹ הַמֶּלֶךְ וּמְרַדְכֵי לֹא יִכְרַע וְלֹא יִשְׁתַּחֲוֶה: וַיֹּאמְרוּ עַבְדֵי הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר-בְּשַׁעַר
 הַמֶּלֶךְ לְמַרְדְּכֵי מִדּוּעַ אַתָּה עוֹזֵר אֶת מִצְוֹת הַמֶּלֶךְ: וַיְהִי בְּאִמְרָם אֵלָיו יוֹם וַיּוֹם
 וְלֹא שָׁמַע אֲלֵיהֶם וַיִּגִּדּוּ לְהֶמֶן לְרֹאוֹת הַיַּעֲמֹדוּ דְבַרֵי מַרְדְּכֵי כִּי-הִגִּיד לָהֶם
 אֲשֶׁר-הוּא יְהוּדִי: וַיֵּרָא הֶמֶן כִּי-אֵין מַרְדְּכֵי כְרַע וּמִשְׁתַּחֲוֶה לוֹ וַיִּמְלֵא הֶמֶן חֲמָה:
 וַיְבֹז בְּעֵינָיו לְשַׁלַּח יָד בְּמַרְדְּכֵי לְבַדּוֹ כִּי-הִגִּידוּ לוֹ אֶת-עַם מַרְדְּכֵי וּבִקֵּשׁ הֶמֶן
 לְהַשְׁמִיד אֶת-כָּל-הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל-מַלְכוּת אַחֲשֻׁרוּשׁ עִם מַרְדְּכֵי: בַּחֲדָשׁ
 הָרִאשׁוֹן הוּא-חֲדָשׁ נִסָּן בְּשָׁנַת שְׁתַּיִם עֶשְׂרֵה לְמֶלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ הַפִּיל פּוּר
 הוּא הַגּוֹרֵל לְפָנָיו הֶמֶן מִיּוֹם ׀ לַיּוֹם וּמִחֲדָשׁ לְחֲדָשׁ שְׁנַיִם-עָשָׂר הוּא-חֲדָשׁ
 אָדָר: וַיֹּאמֶר הֶמֶן לְמֶלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ יִשְׁנֹו עִם-אֶחָד מִפּוּר וּמִפְּרָד
 בֵּין הָעַמִּים בְּכָל מְדִינֹוֹת מַלְכוּתְךָ וְדַתֵּיהֶם שְׁנוֹת מִכָּל-עַם וְאֶת-דַּתִּי הַמֶּלֶךְ

ÉCLAIRAGES

3:2| **Mais Mardochée ne s'agenouillait ni ne prosternait** : À première vue, il ne semble pas que le refus de Mardochée de s'agenouiller et de se prosterner devant Haman eût été motivé par des raisons religieuses. D'autres personnages dans la Bible ont été en effet amenés à se prosterner devant des ministres ou des rois, sans que cela ne leur fût imputé comme un péché (Genèse 42:6 ; Exode 18:7 ; Samuel I 24:8 ; Rois I 1:23). Peut-être Mardochée, lui-même issu de la noblesse de Judée, voyait-il dans un tel geste une humiliation pour l'ensemble des Juifs (voir aussi *Yalkout Shimoni* 954). Il est aussi possible que, derrière ce rejet, se cachât une animosité personnelle entre les deux personnages : selon la tradition en effet, Mardochée, qui avait déjà connu Haman dans le passé, le méprisait personnellement (voir traité *Méguilla* 15a, 16a, *Méguillat Sétarim*). Enfin, certains commentaires avancent

une autre cause au refus de Mardochée : Haman se présentait comme un dieu ou encore avait une idole pendue à son cou (Ibn Ezra, *Ralbag*, traités *Méguilla* 10b, 19a et *Sanhédrin* 61b).

3:6| **Haman résolu donc d'anéantir tous les Juifs** : Qu'une haine personnelle puisse s'étendre à tout un peuple demeure un phénomène singulier et surprenant. Le contexte d'une telle aversion est lié au fait qu'Haman était de descendance amalécite. Bien qu'Amalec ne fût pas une très grande nation, on la voit manifester son hostilité dès le début de l'histoire du peuple d'Israël au moment où les Hébreux sortent d'Égypte (Exode 17:8–16). La confrontation personnelle d'Haman avec Mardochée ne fit qu'éveiller en lui une haine héritée depuis des temps immémoriaux contre son peuple.

3:8| **Il est une nation** : Le fait qu'Haman ait dû évoquer l'existence des Juifs auprès du roi

Assuérus démontre le peu d'information que ce dernier détenait à leur propos. Les Juifs avaient beau être ses sujets et posséder un petit État autour de Jérusalem, il est peu probable que le roi leur ait prêté une quelconque attention. C'est que les cent-vingt-sept provinces sur lesquelles il régnait, certaines vastes et importantes, abritaient de nombreuses nations et tribus. Bien qu'Assuérus gouvernât de manière consciencieuse et ordonnée, il n'eut pas l'occasion de connaître la nation juive de près. L'on sait cependant que les Samaritains lui avaient envoyé une lettre d'accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem (Ezra 4:6) qui étaient retournés en Judée; il est donc possible que les paroles d'Haman eussent conduit Assuérus à quelque association de pensée, et c'est pourquoi il put se montrer ouvert à l'idée d'extermination du peuple juif.

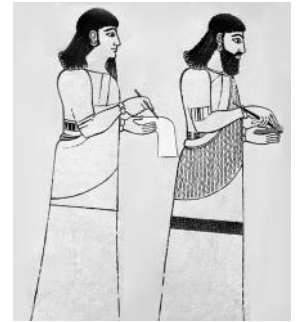
- 9 **Si tel est le bon plaisir du roi** [et s'il accepte ma proposition], **qu'il soit rendu un rescrit de les faire périr^E, et moi, je mettrai dix mille kikkars d'argent^E à la disposition des trésoriers^C royaux** [un don volontaire et personnel de dix mille kikkars d'argent que ces trésoriers pourront transformer en pièces ou en lingots d'argent] **pour être versés dans les trésors du roi** [ce don d'Haman avait pour but de compenser la perte financière que causerait l'extermination des Juifs, car les taxes d'un nombre important de sujets du royaume viendraient alors à manquer].
- 10 [Indifférent au sort des Juifs, mais sans doute impressionné par la générosité de son ministre principal,] **le roi ôta son anneau du doigt^C** [contenant le sceau royal] **et le remit à Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite, le persécuteur des Juifs** [plus qu'un seul accord verbal, il s'agit donc, effectivement, d'un transfert de pouvoir permettant dans ce cas à Haman de signer le décret au nom du roi³⁸].
- 11 **Et le roi dit à Haman : « Je t'abandonne à la fois l'argent** [je te restitue le don que tu as proposé et je couvrirai moi-même la perte financière entraînée par le décret] **et cette nation, dont tu feras ce que bon te semblera** [selon ta volonté]. » [Haman agit très vite : ayant pris son initiative au début du mois de Nissan, il avait achevé, dès le 13 Nissan, toutes les formalités lui permettant d'entreprendre la suite de son plan d'action].
- 12 **On convoqua les scribes du roi le treizième jour du premier mois, et un message fut rédigé, d'après les prescriptions d'Haman, à l'adresse des satrapes du roi^C** [qui avaient



Sceau monté sur anneau, Suse, troisième siècle avant l'ère commune

le contrôle des plus vastes régions], **des gouverneurs^C de chaque province et des seigneurs de chaque nation** [qui administreraient moins de sujets] **en conformité avec le système d'écriture de chaque nation et l'idiome de chaque peuple^C** : **le message** [consignant le décret royal] **était écrit au nom du roi et scellé du sceau royal.**

- 13 **Et par les courriers, les lettres furent expédiées dans toutes les provinces du roi,** [selon lesquelles le roi octroie la permission] **de détruire, exterminer et anéantir tous les Juifs jeunes et vieux, enfants et femmes en un seul jour, à savoir le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar,** [l'ordre fut donné pratiquement un an avant la date de sa mise à exécution, peut-être afin d'établir un maximum de faits accomplis, ou encore de disposer de suffisamment de temps pour que cet ordre parvienne dans tous les recoins du royaume; Haman croyait fermement dans le *pour* qu'il avait consulté et par conséquent tenait à maintenir la date fixée par le sort afin de mener à bien son projet d'extermination des Juifs] **et de faire main basse sur leur butin.** [Les biens des Juifs pourront dès lors être pillés par la populace. En vérité, le décret royal ne faisait même pas appel à l'armée ou à la police afin d'anéantir le peuple juif. Il se contentait de déclarer que le 13 Adar les Juifs perdraient toute légitimité et ne bénéficieraient plus d'aucune défense de la loi. L'idée était que les peuples du royaume profiteraient alors de l'occasion pour réaliser le projet d'Haman].



Scribes assyriens : illustration à partir d'une pierre de relief, Nimroud, Irak huitième siècle avant l'ère commune

CONTEXTE

3:9| **Les trésoriers (Guinzé)** : En ancien perse, le terme *ganzaka* signifie une petite salle où se trouve un trésor. Les mots dérivés en hébreu sont *ganzakh*, archive, ou *guizbar*, trésorier.

3:10| **Le roi ôta son anneau du doigt** : Les ordres du roi étaient en général gravés en écriture cunéiforme sur des tablettes en argile, le texte étant authentifié par un sceau sous la signature. Certains sceaux étaient montés sur la bague du roi, d'autres étaient accrochés à une chaîne qu'il portait autour de son cou. Le roi n'était peut-être même pas obligé de savoir lire ou écrire : ses scribes avaient en fait la charge de rédiger ses décrets et lorsque le roi était intéressé, ce sont eux qui lui en lisaient le texte (voir

verset 1 du chapitre 6). Ainsi, Mardochee pouvait très bien avoir eu connaissance du projet de décret d'Haman sans que le roi ne soit informé de son contenu précis (voir commentaire du verset 25 au chapitre 9).

3:12| **Des satrapes du roi (a'hachdarpan)** : Au départ, dans la langue perse, ce mot est pris dans le sens de bouclier du royaume, avant de prendre la signification plus large de gouverneurs d'unités administratives de l'empire perse.

Des gouverneurs (pa'hot) : *Pihatou*, en akkadien, correspond à un fonctionnaire de moindre statut que le satrape. Une *pa'hava*, soit la région gouvernée par un *pa'ha*, constituait une partie du vaste royaume.

En conformité avec le système d'écriture de chaque nation et l'idiome de chaque peuple :

En général, la règle en vigueur dans le royaume perse voulait que le roi dictât ses lettres en perse, tandis que les scribes arméniens les transcrivaient en langue arméenne. Lorsque la lettre parvenait aux scribes locaux, ces derniers la lisaient des yeux puis traduisaient à voix haute dans la langue de l'endroit. Le fait que, dans ce cas, les lettres aient été envoyées dans plusieurs langues montre l'importance de leur contenu, sachant d'autre part que leur financement avait été facilité par la somme versée de dix mille kikkars d'argent.

ט
 וְעִשְׂרֵת אֲלָפִים כֶּסֶף אֶשְׁקוּל עַל־יְדֵי עֲשֵׂי הַמֶּלֶךְ לְהָבִיא אֶל־גִּנּוּי
 הַמֶּלֶךְ: וַיִּסֶר הַמֶּלֶךְ אֶת־טַבַּעְתּוֹ מֵעַל יָדוֹ וַיִּתְּנָהּ לְהֵמָּן בֶּן־הַמְּדַתָּא הָאֲגָגִי צֶרֶר
 י
 הַיְהוּדִים: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְהֵמָּן הַכֶּסֶף נָתַן לְךָ וְהָעַם לַעֲשׂוֹת בּוֹ כַּטּוֹב בְּעֵינֶיךָ:
 יא
 וַיִּקְרָאוּ סְפָרֵי הַמֶּלֶךְ בַּחֲדָשׁ הָרִאשׁוֹן בְּשָׁלוּשָׁה עָשָׂר יוֹם בּוֹ וַיִּפְתַּב כָּל־אֲשֶׁר־
 יב
 צִוָּה הֵמָּן אֶל אַחֲשֵׁדְרָפְנֵי־הַמֶּלֶךְ וְאֶל־הַפְּחֹת אֲשֶׁר ׀ עַל־מְדִינָה וּמְדִינָה וְאֶל־
 שָׂרֵי עַם וְעַם מְדִינָה וּמְדִינָה כְּכַתְּבָהּ וְעַם וְעַם כְּלָשׁוֹנוֹ בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ אַחֲשֵׁדְרָשׁ
 ג
 נִבְתָּב וְנִחְתָּם בְּטַבַּעַת הַמֶּלֶךְ: וְנִשְׁלַוּחַ סְפָרִים בְּיַד הָרָצִים אֶל־כָּל־מְדִינֹת
 הַמֶּלֶךְ לְהַשְׁמִיד לַהֲרֹג וּלְאַבֵּד אֶת־כָּל־הַיְהוּדִים מִנְעָר וְעַד־זָקֵן טָף וְנָשִׁים
 בְּיוֹם אֶחָד בְּשָׁלוּשָׁה עָשָׂר לַחֲדָשׁ שְׁנַיִם־עָשָׂר הוּא־חֲדָשׁ אָדָר וּשְׁלָלָם לְבוּז:

ÉCLAIRAGES

3:9| **Qu'il soit rendu un rescrit de les faire périr** : Cette proposition d'Haman autant que son attitude envers Mardochéé représentent la première véritable manifestation d'antisémitisme en tant que haine des Juifs. Certes, de nombreux peuples avaient dans le passé lutté contre le royaume d'Israël mais on ne peut qualifier ces guerres d'antisémites ayant pour but d'exterminer le peuple juif ; il s'agissait plutôt de conflits d'intérêts. La plupart de ces conflits ne sont pas demeurés gravés dans la mémoire collective d'Israël. Par ailleurs, si les Hébreux ont de toute évidence souffert en Égypte, la raison en était que le pouvoir voyait surtout dans la présence d'un tel corps étranger une menace pour l'intégrité de la nation égyptienne.

En revanche, le discours d'Haman revêt une toute autre dimension et adhère tout-à-fait au modèle de la propagande antisémite utilisé, à quelques différences mineures près, par de nombreux ennemis des Juifs tout au long des générations qui ont suivi. L'on peut déjà percevoir de tels signes dans le combat mené par Sanballat, le Horonite, souverain des Samaritains, contre les exilés de Juda revenant en Terre d'Israël, à peu près à la même époque que les événements décrits dans le Livre d'Esther. Avec ses hommes, il s'employa à saboter toute tentative de reconstruire Jérusalem et son Temple au travers de railleries et en tentant d'affaiblir la résolution de ces Judéens ; tous les moyens leur étaient permis pour achever ce but : semer la crainte,

calomnier, dénoncer aux autorités et menacer de destruction (Néhémie 2).

Dix mille kikkars d'argent : À supposer qu'il s'agit des *kikkars* sacrés dont il est fait mention dans l'Exode (38:27), un *kikkar* correspond environ à un poids de trente kilogrammes. D'après ce calcul, Haman aurait ainsi proposé de puiser sur sa fortune quelque 300 tonnes d'argent ! Or il est inhabituel qu'un seul individu soit en possession d'une telle somme : Haman était donc un personnage extrêmement riche et détenait un énorme pouvoir en tant que ministre principal de l'empire perse (5:11 ; *Midrach Bamidbar Rabba* 22, 6).

- 14 Une copie du document**^{39C} **érigé en loi dans chaque province fut portée à la connaissance de tous les peuples afin qu'ils se tiennent prêts pour ce jour.** [Les Juifs, semble-t-il, ne résidaient pas dans chaque coin reculé du royaume perse ; cependant, l'ordre devait être diffusé dans l'ensemble du royaume, pour des raisons bureaucratiques : c'est que toute instruction générale promulguée par le roi devait parvenir en chaque endroit de l'empire].
- 15 Les courriers** [contenant une copie de l'édit royal] **partirent en toute hâte par ordre du roi, et dans Suse, la capitale, l'édit fut [aussi] publié. Le roi et Haman s'attablèrent pour boire** [afin de souhaiter la réussite du projet d'extermination des Juifs], **tandis que la ville de Suse** [essentiellement la communauté juive qui comptait Mardochee parmi ses membres et qui entretenait des rapports proches avec lui⁴⁰] **était dans la consternation** [en raison de la cruauté du décret soudain qui s'abattait sur elle].

La réaction de Mardochee et Esther au décret d'extermination

CHAPITRE 4 (1-17)

Mardochee crie sa détresse et par la suite Esther appelle les Juifs à se rassembler et à jeûner. Même s'ils ne sont pas entièrement sûrs que leurs prières seront exaucées, tous deux croient que les supplications ferventes et le jeûne finiront par influencer le cours des événements.

- 4 1 Or, Mardochee**, [en tant que personnage officiel de la cour royale] **eut connaissance de tout ce qui s'était passé** [il est permis de supposer qu'il fut même l'un des premiers à avoir lu une copie du décret diffusé dans le royaume. Mardochee prit immédiatement conscience de la gravité de la situation et des conséquences sévères sur l'avenir des Juifs, avant même que les Juifs de Suse aient compris de quoi il retournait. Pour lui, deux éléments méritaient d'être considérés avec le plus grand sérieux : l'efficacité de la propagande menée par Haman et l'ampleur du pouvoir dont il disposait à la cour royale] ; **il déchira ses vêtements** [en signe de deuil], **se couvrit d'un cilice et de cendres et parcourut la ville en poussant des cris véhéments et amers** [cris qui exprimaient sa prière et ses supplications dirigées vers D-ieu⁴¹ ainsi que sa protestation envers les autorités].
- 2 Il arriva jusqu'aux abords de la porte du roi** [sans pourtant la franchir, bien qu'il était un habitué du lieu et en eût généralement la possibilité] ; **car il ne pouvait s'approcher de la porte du roi revêtu d'un cilice** [en raison des règles vestimentaires en vigueur à la cour du roi⁴²].
- 3 Et dans chacune des provinces, partout où parvinrent l'ordre du roi et son édit, ce fut un grand deuil pour les Juifs, accompagné de jeûnes, de pleurs et de lamentations ; la plupart d'entre eux s'étendirent sur un cilice et sur des cendres** [mises à leur disposition dans le domaine public].
- 4 Les suivantes d'Esther et ses eunuques vinrent lui rapporter ce qu'ils avaient vu** [les agissements de Mardochee. Les plus proches de la reine connaissaient sa relation avec Mardochee car ce dernier s'enquerrait quotidiennement d'Esther auprès d'eux ; cette dernière leur avait par ailleurs transmis l'avertissement de Mardochee concernant le complot contre le roi⁴³], **et la reine en fut toute bouleversée** [car elle ne savait rien du décret jusqu'à présent ; les ordres du roi n'étaient en général pas transmis aux femmes car elles n'étaient pas censées s'intéresser aux affaires politiques du royaume. Sachant qu'elle voulait obtenir plus d'informations de la bouche de Mardochee et comme il n'était pas permis de se présenter à la cour avec des habits de deuil], **elle envoya des vêtements pour les mettre à Mardochee, en enlevant son cilice ; mais il ne les accepta point** [et garda son cilice sur lui].
- 5 Alors Esther appela Hatac, un des eunuques du roi qu'on avait attaché à son service** [Hatac n'était pas qu'un simple serviteur, il avait été gratifié d'une autorité suffisante pour aider la reine dans tout ce dont elle avait besoin] **et le dépêcha à Mardochee pour savoir ce que cela voulait dire et pourquoi cette manière d'agir** [Esther cherchait à comprendre les raisons de son attitude et voulait savoir quelles étaient ses demandes⁴⁴].
- 6 Hatac se rendit auprès de Mardochee, sur la place publique de la ville qui s'étendait devant la porte du roi** [Mardochee n'avait pas franchi la porte du roi et c'est pourquoi Hatac dut le rejoindre sur la place publique afin d'éclaircir son comportement et prendre connaissance de ses exigences] ;
- 7 et Mardochee lui fit part de tout ce qui lui était advenu** [non pas forcément son refus de se prosterner devant Haman, car Mardochee considérait sans doute que l'infâme décret tirait son origine dans la haine de ce dernier envers les Juifs, héritée de ses ancêtres les Amalécites] **ainsi que du montant de la somme d'argent qu'Haman avait promis de verser aux trésors du roi, en vue des Juifs qu'il voulait faire périr** [en dehors de la nouvelle du décret, la rumeur circulait également qu'Haman avait proposé au roi une somme d'argent phénoménale pour soutenir son projet d'extermination des Juifs].

פֶּתֶשֶׁגֶן הַפֶּתָב לְהַנְתִּין דָּת בְּכָל־מְדִינָה וּמְדִינָה גְלוּי לְכָל־הָעַמִּים לְהִיּוֹת עֵתֵדִים
 לְיוֹם הַזֶּה: הַרְצִים יֵצְאוּ דְחוּפִים בְּדַבַּר הַמֶּלֶךְ וְהִדָּת נִתְּנָה בְּשׁוֹשַׁן הַבִּירָה
 וְהַמֶּלֶךְ וְהַמֶּן יִשְׁבוּ לְשִׁתּוֹת וְהָעִיר שׁוֹשַׁן נְבוֹכָה: וּמְרַדְכֵי יַדַּע אֶת־
 כָּל־אֲשֶׁר נַעֲשֶׂה וַיִּקְרַע מְרַדְכֵי אֶת־בְּגָדָיו וַיִּלְבַּשׁ שָׂק וְאָפֵר וַיֵּצֵא בְּתוֹךְ הָעִיר
 וַיִּזְעַק וְזָעָה גְדוּלָה וּמָרָה: וַיָּבֹא עַד לַפְּנֵי שַׁעַר־הַמֶּלֶךְ כִּי אֵין לָבֹא אֶל־שַׁעַר
 הַמֶּלֶךְ בְּלִבּוֹשׁ שָׂק: וּבְכָל־מְדִינָה וּמְדִינָה מְקוֹם אֲשֶׁר דִּבְרַת־הַמֶּלֶךְ וּדְתוּ מִגִּיעַ
 אֲבָל גְּדוּל לְיִהוּדִים וְצוֹם וּבְכֵי וּמִסְפָּד שָׂק וְאָפֵר יֵצַע לְרַבִּים: וְתָבוֹאִינָה נַעֲרוֹת
 אֶסְתֵּר וְסָרִיסֶיהָ וַיִּגִּידוּ לָהּ וְתַתְּחַלְחַל הַמֶּלֶכָה מְאֹד וְתִשְׁלַח בְּגָדִים לְהַלְבִּישׁ
 אֶת־מְרַדְכֵי וּלְהַסִּיר שָׂקוֹ מֵעַלָיו וְלֹא קָבַל: וְתִקְרָא אֶסְתֵּר לְהַתִּיךְ מִסָּרִיסֵי הַמֶּלֶךְ
 אֲשֶׁר הָעַמִּיד לַפְּנֵיהָ וְתַצְוֶהוּ עַל־מְרַדְכֵי לְדַעַת מַה־זֶּה וְעַל־מַה־זֶּה: וַיֵּצֵא
 הֶתֶךְ אֶל־מְרַדְכֵי אֶל־דְּחוּב הָעִיר אֲשֶׁר לַפְּנֵי שַׁעַר־הַמֶּלֶךְ: וַיִּגְדֵּלֻּם מְרַדְכֵי אֶת
 כָּל־אֲשֶׁר קָרְהוּ וְאֵת ׀ פְּרִשֵׁת הַכֶּסֶף אֲשֶׁר אָמַר הַמֶּן לְשָׂקוֹל עַל־גִּנּוּי הַמֶּלֶךְ
 בִּיהוּדִים לְאַבְדָם: וְאֵת־פֶּתֶשֶׁגֶן פֶּתָב־הַדָּת אֲשֶׁר־נִתְּן בְּשׁוֹשַׁן לְהַשְׁמִידֵם נִתְּן
 לוֹ לְהִרְאוֹת אֶת־אֶסְתֵּר וּלְהַגִּיד לָהּ וּלְצַוּוֹת עָלֶיהָ לָבֹא אֶל־הַמֶּלֶךְ לְהַתְּחַנֵּן־לוֹ
 וּלְבַקֵּשׁ מִלְּפָנָיו עַל־עַמָּה: וַיָּבֹא הֶתֶךְ וַיִּגְדֵּל לְאֶסְתֵּר אֶת דְּבָרֵי מְרַדְכֵי: וְתֹאמֶר
 אֶסְתֵּר לְהַתִּיךְ וְתַצְוֶהוּ אֶל־מְרַדְכֵי: כָּל־עַבְדֵי הַמֶּלֶךְ וְעַם מְדִינוֹת הַמֶּלֶךְ יִדְעוּ

וְתָבוֹאִינָה

בִּיהוּדִים

8 Il lui remit aussi le texte de l'ordre écrit [une copie] qui avait été promulgué à Suse de les exterminer, pour le montrer à Esther et la mettre au courant, et [au-delà de cette information] pour lui ordonner [en son nom] de se rendre chez le roi, afin de lui présenter une supplique et de le solliciter en faveur de son peuple [personne d'autre qu'Esther n'eût été en mesure d'arrêter Haman qui disposait d'un statut si élevé dans le royaume ; Mardochée n'était pas un proche du roi, contrairement à la reine Esther qui résidait au palais. Elle était aimée du

roi, et puisque le décret reposait essentiellement sur des émotions, Mardochée pensait qu'Esther avait les moyens de l'annuler grâce à ses supplications].
 9 Hatac revint et rapporta à Esther les paroles de Mardochée.
 10 Mais Esther dit à Hatac, en le chargeant de transmettre sa réponse à Mardochée :
 11 [Les règles permettant d'entrer chez le roi sont bien connues :]
 << Tous les serviteurs du roi et la population des provinces du roi savent que toute personne, homme ou femme, qui

CONTEXTE

3:14 | **Une copie du document [patchéguen]** : en ancien perse, ce terme signifie une copie certifiée conforme à l'original et marquée du sceau de l'anneau du roi.

pénètre chez le roi [considéré comme un demi-dieu], **dans la cour intérieure** [à savoir l'endroit spécial où se trouve le roi], **sans avoir été convoquée** [ni reçu la permission], **une loi égale pour tous la rend passible de la peine de mort** [car il a franchi un lieu interdit; Esther précise néanmoins :] **celui-là seul à qui le roi tend son sceptre^c d'or à la vie sauve** [si, malgré tout, une personne transgresse les règles et parvient à entrer dans la cour intérieure et à condition que le roi ne veuille point de sa mort, il peut lui donner la permission d'entrer en lui tendant son sceptre; c'est qu'il ne sied pas à un roi de tendre la main aux gens; tendre le sceptre équivalait à déclarer que la permission d'entrer a été accordée]. **Or, moi, je n'ai pas été invitée à venir chez le roi voilà trente jours.** » [Esther conclut alors : J'ai beau être la reine bien-aimée, le roi n'a pas moins à sa disposition des milliers d'autres femmes et concubines. Il est impossible de savoir dans quel état d'esprit se trouve le roi. Cependant, le fait qu'il ne m'ait pas invité depuis déjà trente jours ne me paraît pas de bon augure. Entrer simplement de cette manière pour le rencontrer serait mettre ma propre vie en danger.]

- 12 Les paroles d'Esther furent communiquées à Mardochée.**
13 celui-ci dit de porter cette réponse à Esther : [Te sens-tu protégée dans le palais du roi, et crois-tu pouvoir échapper au décret d'Haman? Eh bien] « **Ne te berce pas de l'illusion que, seule d'entre les Juifs, tu échapperas au danger, parce que tu résides dans le palais du roi ;**
14 car si tu persistes à garder le silence [et si tu n'agis point] **à l'heure où nous sommes,** [je suppose que] **la délivrance et le salut surgiront pour les Juifs d'autre part** [le décret n'entre en application que dans onze mois et nous nous reposons sur

Esther risque sa vie

CHAPITRE 5 (1-14)

Assuérus sans qu'il l'ait invitée, au risque de sa propre vie.

Au fil du texte, le rythme des événements va en s'intensifiant et, avec lui, la tension qui affecte les différentes figures : Assuérus ne comprend pas pourquoi Esther risque ainsi sa vie ni pourquoi elle invite Haman, une fois après l'autre, à ses réceptions ; Haman s'enorgueillit du grand honneur que lui confère la reine mais, tout en même temps, se sent humilié par l'attitude de Mardochée envers lui ; enfin, Esther ne parvient pas à savoir si son plan d'intervention va permettre de sauver ses frères ou si, au contraire, elle est en train d'attirer une catastrophe sur sa propre personne. Pendant ce temps, plane aussi une menace de condamnation à mort sur Mardochée.

- 5 1 Le troisième jour** [après le début du jeûne des Juifs, peut-être le troisième jour après celui de la notification du décret d'extermination, soit le premier jour de la fête de Pessa'h, voire un ou deux jours plus tard⁴⁷], **Esther se revêtit de ses atours⁴⁸ de reine et se présenta dans la cour intérieure du palais du roi, en face du palais du roi^c. Celui-ci était assis sur son trône royal, dans le palais de la royauté, face à l'entrée du palais**

Dieu pour accomplir un miracle d'ici là], **tandis que toi et la maison de ton père vous périrez** [faute d'avoir réagi en temps voulu; la destruction s'abattra sur toi et sur toute ta famille, moi-même comptant parmi eux⁴⁵]. **Et qui sait si ce n'est** [peut-être] **pas pour une conjoncture pareille que tu es parvenue à la royauté ?** [Tu es parvenue à un rang aussi élevé de manière si inattendue et voici que tu te trouves à un moment et dans un endroit où tu es la seule à pouvoir agir, changer le cours des choses et apporter le salut. Ne crois-tu pas que ce concours de circonstances n'a rien de fortuit et qu'il revêt au contraire une grande signification? Ne perçois-tu pas là un signe du Ciel? » ¹⁵[**Alors Esther** [acceptant, comme à l'accoutumée, les recommandations de Mardochée] **fit porter cette réponse à Mardochée** [de nouveau, par le biais d'un émissaire] :

- 16 « Va rassembler tous les Juifs présents à Suse** [afin qu'ils prient⁴⁶], **et procédez à un jeûne** [sévère et inhabituel] **à mon intention ; ne mangez ni ne buvez pendant trois jours ni jour ni nuit moi aussi avec mes suivantes, je jeûnerai de la même façon** [nous aussi prions afin que je réussisse dans mon entreprise]. **Et puis je me présenterai au roi sans respecter les règles, et** [mon entrée chez le roi risque d'être le dernier jour de ma vie et] **si je dois périr, je périrai ! »**
17 Mardochée se retira [de l'endroit où il se trouvait] **et exécuta strictement ce que lui avait ordonné Esther.** [Il rassembla alors tous les Juifs de Suse et les informa du décret d'extermination ; il ajouta qu'Esther était sur le point de risquer sa vie en entrant chez le roi pour tenter de contrecarrer le décret et leur ordonna d'entamer un jeûne. Il semble que les Juifs témoignaient d'un grand respect pour Mardochée et pour l'autorité dont il disposait et, par conséquent, se plièrent à sa demande].

Si la méguilla ouvre son récit par la description de festins publics, ce chapitre relate en revanche les festins intimes auxquels Esther invite le roi et Haman. Un autre contraste : Vashti avait violé la loi en refusant de se présenter devant le roi qui l'avait convoquée, alors qu'Esther, à son tour, transgresse la loi en osant se présenter devant



Reine d'Assurbanipal en habit royal, à partir d'un relief de pierre, septième siècle avant l'ère commune

[le roi pouvait ainsi distinguer qui se trouvait dans sa cour⁴⁹].

- 2 Lorsque le roi aperçut Esther debout dans la cour, elle éveilla sa sympathie** [l'affection qu'il avait

אֲשֶׁר כָּל-אִישׁ וְאִשָּׁה אֲשֶׁר-יבוא אֶל-הַמֶּלֶךְ אֶל-הַחֶצֶר הַפְּנִימִית אֲשֶׁר לֹא
 יִקְרָא אַחַת דָּתוֹ לְהִמִּית לְבַד מֵאֲשֶׁר יוֹשִׁיט לוֹ הַמֶּלֶךְ אֶת-שִׁרְבִיט הַזֶּהב
 וְחַיָּה וְאֲנִי לֹא נִקְרָאתִי לָבוֹא אֶל-הַמֶּלֶךְ זֶה שְׁלוֹשִׁים יוֹם: וַיִּגִּדוּ לְמַרְדֳּכָי אֶת
 דְּבָרֵי אֶסְתֵּר: וַיֹּאמֶר מַרְדֳּכָי לְהָשִׁיב אֶל-אֶסְתֵּר אֶל-תְּדַמִּי בְנַפְשֶׁךָ לְהַמְלִיט
 בֵּית-הַמֶּלֶךְ מִכָּל-הַיְהוּדִים: כִּי אִם-הִחַדְשׁ תַּחֲרִישִׁי בַעֲת הַזֹּאת רוּחַ וְהִצַּלָּה
 יַעֲמֹד לַיהוּדִים מִמָּקוֹם אַחֵר וְאֵת וּבֵית-אֲבִיךָ תֵּאבְדוּ וּמִי יוֹדֵעַ אִם-לֵעֵת
 כְּזֹאת הִגַּעְתָּ לַמְּלָכוֹת: וְתֹאמַר אֶסְתֵּר לְהָשִׁיב אֶל-מַרְדֳּכָי: לֶךְ כְּנֹס אֶת-כָּל-
 הַיְהוּדִים הַנִּמְצָאִים בְּשׁוֹשָׁן וְצוּמוּ עָלַי וְאֶל-תֹּאכְלוּ וְאֶל-תִּשְׁתּוּ שְׁלֹשֶׁת יָמִים
 לַיְלָה וַיּוֹם גַּם-אֲנִי וּנְעֻדְתִּי אֲצוּם כֵּן וּבִכֵּן אָבוֹא אֶל-הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר לֹא-כִדַּת
 וְכֹאֲשֶׁר אֲבַדְתִּי אֲבַדְתִּי: וַיַּעֲבֹר מַרְדֳּכָי וַיַּעַשׂ כְּכֹל אֲשֶׁר-צִוְתָה עָלָיו אֶסְתֵּר:
 וַיְהִי וּבַיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי וַתִּלְבַּשׂ אֶסְתֵּר מְלָכוֹת וַתַּעֲמֹד בַּחֲצַר בֵּית-הַמֶּלֶךְ הַפְּנִימִית
 נֹכַח בֵּית הַמֶּלֶךְ וְהַמֶּלֶךְ יוֹשֵׁב עַל-כִּסֵּא מְלָכוֹתוֹ בְּבֵית הַמְּלָכוֹת נֹכַח פֶּתַח
 הַבַּיִת: וַיְהִי כִּרְאוֹת הַמֶּלֶךְ אֶת-אֶסְתֵּר הַמְּלָכָה עֹמֶדֶת בַּחֲצַר נִשְׂאָה חֵן בְּעֵינָיו
 וַיֹּשֶׁט הַמֶּלֶךְ לְאֶסְתֵּר אֶת-שִׁרְבִיט הַזֶּהב אֲשֶׁר בְּיָדוֹ וַתִּקְרַב אֶסְתֵּר וַתִּגַּע בְּרֹאשׁ

CONTEXTE

4:11 | **Sceptre (charvit)**: le terme *charvit* tire son origine de l'akkadien : *sabbitou*, qui signifie un bâton ou une branche symbolisant l'autorité de celui qui le détient. Le mot équivalent en hébreu est *chévet*, pris alors dans le sens de sceptre (voir Genèse 49:10, II Samuel 7:7 ainsi que le

commentaire de Rachi dans I Chroniques 18:5). Tout au long de l'histoire, différents rois ont adopté cette pratique du sceptre royal, pratique qui demeure respectée jusqu'à aujourd'hui par les monarques d'Angleterre et des Pays-Bas.

5:1 | **Esther ...se présenta dans la cour intérieure du palais du roi, en face du palais du roi**: Selon la carte du palais indiquée au chapitre 1, la salle où se trouvait le trône du roi était ouverte, ce qui permettait au roi de discerner toute personne attendant dans la cour intérieure.

éprouvée à son égard lorsqu'il l'avait choisie comme reine se réveilla dans son cœur], et le roi tendit à Esther le sceptre d'or qu'il tenait en main [et par là-même, il lui octroya la permission officielle de se présenter à lui]. Esther s'avança et toucha l'extrémité du sceptre [un tel geste était apparemment requis par le protocole pour accepter la permission].



Darius assis sur son trône, Cinquième siècle avant l'ère commune

- 3 **Le roi lui dit** : « **Qu'y a-t-il, reine Esther? Que demandes-tu?** [Il me paraît clair que ta venue est liée à une certaine requête envers moi de ta part. Sachant tout l'amour que j'éprouve à ton égard, tu peux me demander tout ce que tu veux :] **Quand ce serait la moitié du royaume, elle te serait accordée**^c [une manière, sans doute exagérée, de la part du roi, pour exprimer sa volonté de répondre aux désirs d'Esther, quels qu'ils soient]. »
- 4 **Esther répondit** [sur un ton non moins formel] : « **Si tel est le bon plaisir [aux yeux] du roi, que le roi, ainsi qu'Haman** [le personnage le plus important dans le royaume et le plus proche du roi], **viennent assister aujourd'hui au festin^e que j'ai préparé à son intention** [celle du roi]. »
- 5 **Le roi dit** : « **Cherchez vite Haman, pour que s'accomplisse le désir d'Esther.** » [Le roi semble ici discréditer Haman, le traitant comme un simple serviteur, obligé de se ranger immédiatement derrière tout désir de la reine⁵⁰]. **Et le roi se rendit avec Haman** [qui se réjouit amplement de l'honneur que lui accordait la reine] **au festin préparé par Esther.**
- 6 [Assuérus avait très bien compris qu'en vérité ce festin n'avait pas été organisé en vue du simple plaisir de célébrer une quelconque fête : Esther souhaitait visiblement créer des conditions favorables qui lui permettraient de formuler sa demande en présence de l'homme fort du royaume aux yeux du roi, aussi bien :] **Au cours du festin, le roi dit à Esther** : « **Formule ta demande, et elle te sera accordée; dis ce que tu souhaites : quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendrais.** »

- 7 **Esther répliqua et dit** : « **Ma demande et ma requête, les voici** :
- 8 **si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et s'il plaît au roi d'agréer ma demande et d'accéder à ma requête** [malgré les marques d'affection du roi qu'Esther venait d'entendre, elle demeurait encore hésitante. Elle n'était pas sûre d'avoir suffisamment de pouvoir pour aller jusqu'au bout de sa demande, consciente que tout échec de sa démarche la mettrait en danger personnel], **que le roi veuille se rendre avec Haman au festin que je veux leur préparer, et demain je me conformerai à la volonté du roi.** » [Esther ne se sentait donc pas encore prête à dévoiler sa requête. Ce manque de confiance en elle-même l'aura peut-être conduite à ne pas l'explicitier immédiatement et à la repousser d'un jour. Assuérus quitta ce premier festin avec un sentiment d'intense curiosité : d'un côté, Esther était entrée sans permission, de l'autre, elle repoussait les choses au lendemain, il lui paraissait clair qu'elle préparait une importante demande. Haman, quant à lui, redoublait de bonheur...].
- 9 **Ce jour-là, Haman se retira, joyeux et le cœur content** [il se voyait à présent au sommet de sa grandeur, non seulement était-il l'homme le plus proche du roi mais à présent, c'était la reine qui lui accordait une faveur spéciale : tout cela n'était-ce point la meilleure preuve du rang élevé qu'il avait atteint?]. **Mais** [la bonne humeur d'Haman fut néanmoins gâchée en plein milieu :] **quand Haman vit, à la porte du roi, Mardochée** [revenu avec ses vêtements habituels après la fin des trois jours de jeûne] **qui ne se levait ni ne bougeait devant lui** [il l'ignorait totalement], **il fut rempli de colère contre Mardochée** [plus sa place dans le royaume grandissait, moins il ne pouvait souffrir l'outrage que lui infligeait Mardochée].
- 10 **Toutefois Haman se contint** [car, entre-temps, il n'était pas en mesure d'entreprendre la moindre action⁵¹] **et rentra chez lui; aussitôt il fit venir ses amis et sa femme Zérech** [tous capables d'influence].
- 11 [Ayant préparé une fête pour raconter à ses amis qu'il avait été invité par deux fois à un festin organisé par la reine] **Haman leur exposa l'éclat de sa fortune et la multitude de ses enfants** [le texte évoque un peu plus loin dix de ses enfants qui seront pendus, mais il est possible qu'il ait eu encore de nombreux enfants avec d'autres femmes⁵²], **et comment le roi l'avait distingué et élevé au-dessus des Grands et des officiers royaux;**

הַשְׂרָבִיט׃ וַיֹּאמֶר לָהּ הַמֶּלֶךְ מִה־לָּךְ אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וּמִה־בִּקְשָׁתְךָ עַד־חֲצִי
 הַמַּלְכוּת וַיִּנְתֵּן לָךְ׃ וַתֹּאמֶר אֶסְתֵּר אֶס־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב יָבֹא הַמֶּלֶךְ וְהִמָּן הַיּוֹם
 אֶל־הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר־עָשִׂיתִי לוֹ׃ וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ מִהֵרוּ אֶת־הִמָּן לַעֲשׂוֹת אֶת־דְּבַר
 אֶסְתֵּר וַיָּבֹא הַמֶּלֶךְ וְהִמָּן אֶל־הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר־עָשְׂתָה אֶסְתֵּר׃ וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ
 לְאֶסְתֵּר בְּמִשְׁתֵּה הַיַּיִן מִה־שָּׂאלָתְךָ וַיִּנְתֵּן לָךְ וּמִה־בִּקְשָׁתְךָ עַד־חֲצִי הַמַּלְכוּת
 וַתַּעַשׂ׃ וַתַּעַן אֶסְתֵּר וַתֹּאמֶר שְׂאֵלָתִי וּבִקְשָׁתִי׃ אֶס־מִצָּאתִי חֵן בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ
 וְאֶס־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב לָתֵת אֶת־שְׂאֵלָתִי וְלַעֲשׂוֹת אֶת־בִּקְשָׁתִי יָבֹא הַמֶּלֶךְ וְהִמָּן
 אֶל־הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר אַעֲשֶׂה לָהֶם וּמֵחֵר אַעֲשֶׂה כְּדַבַּר הַמֶּלֶךְ׃ וַיֵּצֵא הִמָּן בַּיּוֹם
 הַהוּא שָׂמֶח וְטוֹב לֵב וְכִרְאוֹת הִמָּן אֶת־מִרְדְּכָי בְּשַׁעַר הַמֶּלֶךְ וְלֹא־קָם וְלֹא־
 זָע מִמֶּנּוּ וַיִּמְלֵא הִמָּן עַל־מִרְדְּכָי חֲמָה׃ וַיִּתְאַפֵּק הִמָּן וַיָּבֹא אֶל־בֵּיתוֹ וַיִּשְׁלַח
 וַיָּבֵא אֶת־אֲהֵבָיו וְאֶת־זֶרֶשׁ אִשְׁתּוֹ׃ וַיִּסְפֹּר לָהֶם הִמָּן אֶת־כְּבוֹד עָשְׂרוֹ וְרֹב
 בָּנָיו וְאֵת כָּל־אֲשֶׁר גָּדְלוֹ הַמֶּלֶךְ וְאֵת אֲשֶׁר נִשְׂאוֹ עַל־הַשָּׂרִים וְעַבְדֵי הַמֶּלֶךְ׃

ÉCLAIRAGES

5:4| **Que le roi, ainsi qu'Haman viennent assister aujourd'hui au festin** : il semble qu'Esther ait eu comme tactique de feindre une affection personnelle envers Haman et de lui rendre un honneur particulier; cela, afin d'éveiller des soupçons dans le cœur d'Assuérus vis-à-vis de son ministre principal, devenu par trop important. De plus, compte-tenu du rang élevé d'Haman, de sa personnalité sournoise et de son aptitude à convaincre le roi, il est permis de penser qu'il possédait des ennemis à la cour royale. Les servantes et les eunuques au service d'Esther l'informaient certainement des tenants et des aboutissants dans la cour, ce qui la conduisit à supposer qu'en affichant un traitement préférentiel à Haman, elle ne ferait qu'accroître l'hostilité cachée à son encontre. Cette manœuvre de la part d'Esther constituait sans doute un pari, car son succès dépendait de la réaction d'Assuérus, un personnage

inattendu et peu stable. C'est que les cours royales en Perse étaient constamment en proie à des intrigues, des conspirations et des complots; Assuérus était apparemment monté sur le trône de manière peu légale (*Yalkout Chimoni* 1045, traité *Méguilla* 11a) et avait une parfaite conscience de cette atmosphère régnant à la cour. En voyant un tel favoritisme manifesté par Esther envers Haman, le roi ne serait-il pas amené à penser qu'un complot se tramait contre lui et que la reine tentait d'envoyer un signal au nouvel homme du royaume qu'elle se montrait prête à l'assister? Même si une telle idée de conjuration n'avait pas effleuré l'esprit d'Haman, Esther espérait jouer sur les craintes du roi : ce dernier, dès lors, appréhenderait Haman comme un homme disposant d'un pouvoir excessif et constituant une menace pour son règne (traité *Méguilla* 15b).

CONTEXTE

5:3| **Quand ce serait la moitié du royaume, elle te serait accordée** : La reine de Perse, première femme du roi, jouissait d'un statut privilégié ainsi que d'une grande autorité. On en trouve une indication dans les écrits d'Hérodote, historien et géographe grec, qui présente le portrait d'Atossa, l'épouse de Darius et la mère de Xerxès I^{er} (auquel Assuérus est traditionnellement identifié) : c'est elle qui se soucia de faire nommer son fils comme successeur du roi, bien qu'il ne fût pas le prince héritier (*Histoires d'Hérodote* 7,2) et elle réussit aussi à influencer la nomination de ses proches à d'autres postes importants; enfin elle-même donna l'ordre de partir en guerre (*ibidem* 8,1).

- 12 et Haman ajouta :** « **Bien plus, je suis le seul que la reine Esther a invité avec le roi au festin qu'elle a préparé; et demain encore je suis convié par elle avec le roi.** » [Ni plus ni moins que le sommet de la gloire : « Non seulement suis-je le ministre le plus important du royaume, mais j'ai aussi gagné la faveur de la maison du roi et j'ai désormais atteint un rang inégalé. »]
- 13 Mais tout cela est sans prix à mes yeux, tant que je vois ce Juif Mardochée assis à la porte du roi^f.** » [Et pourtant, bien que je bénéficie de tels honneurs, d'une extrême richesse et d'un brillant avenir, Mardochée continue de me braver].
- 14 Sa femme Zérech et tous ses amis** [d'un commun accord] **lui répondirent :** « **Qu'on dresse une potence, haute de**

cinquante coudées; et demain matin parle au roi pour qu'on y pendre Mardochée [n'attends pas le moment du festin. Rends-toi chez le roi au matin tôt et informe-le que l'effronterie d'un sujet du royaume ne te laisse pas en repos car il refuse de se plier à tes ordres. Demande donc de condamner cet individu à la peine de pendaison avant même d'éliminer tous les autres Juifs.] **Alors tu iras joyeusement avec le roi au festin.** » **Le conseil plut à Haman, et il fit dresser la potence** [il donna l'ordre d'ériger ainsi le gibet et de procéder aux préparatifs de la pendaison de Mardochée, afin qu'il puisse enfin accéder au faite du bonheur.]

La nuit entre les deux festins

CHAPITRE 6 (1-14)

Le chapitre précédent s'est achevé au point le plus bas du récit : Haman, invité pour la deuxième fois à se joindre à la table du roi et à la reine, déborde de joie ; Mardochée est sur le point d'être pendu le même jour et la menace du décret d'extermination plane sur les Juifs. Aucun espoir ne semble en vue. Dans le chapitre qui suit cependant, les rapports entre Haman et Mardochée vont commencer à se renverser. Au moment précis où Haman s'apprête à demander de pendre Mardochée, le roi cherche à savoir comment lui exprimer sa reconnaissance pour l'avoir sauvé du complot qui se tramait contre lui. Haman sera finalement trahi par sa propre course après les honneurs.

- 6 1 Cette même nuit** [suite au festin organisé par la reine], **comme le sommeil fuyait le roi** [sans raison particulière apparente], **il ordonna d'apporter le recueil des annales** [un livre d'histoire recensant les récits se rapportant à la cour royale] **relatant les événements passés, et on en fit la lecture devant le roi** [afin qu'il y trouvât un dérivatif].
- 2 On y trouva consigné ce fait** [parmi d'autres faits concernant le roi] : **Mardochée avait dénoncé Bigtana et Térech, deux des eunuques du roi** [qui lui étaient relativement proches], **préposés à la garde du seuil, qui avaient résolu d'attenter à la vie du roi Assuérus** [tout avait été soigneusement consigné : leur tentative secrète d'assassinat, la révélation du complot par Mardochée et leur pendaison qui s'en suit].
- 3 « Quel honneur, demanda le roi, et quelle dignité a-t-on décernés à Mardochée^e pour cela ? »** [Même si Mardochée avait peut-être déjà reçu une quelconque récompense, mais, ne concernant pas directement le roi, elle n'aurait pas été consignée dans les annales. Bien qu'il eût rempli son devoir de citoyen et permis d'arrêter les coupables] **rien n'a été fait pour lui** [pour le récompenser] **», répondirent les pages du roi, chargés du service.**
- 4 Le roi interrogea :** « **Qui est-ce qui est dans la cour ?** » [Ces événements eurent probablement lieu aux petites heures du matin, et le roi s'enquit de savoir s'il y avait quelqu'un dans la cour avec qui il pourrait s'entretenir de sa nuit perturbée et

prendre conseil auprès de lui⁵³]. **Or, Haman venait** [à ce moment précis] **d'entrer dans la cour extérieure du palais royal^c pour demander au roi qu'on pendît Mardochée à la potence dressée à son intention** [selon le conseil de son épouse et de ses amis. Bien qu'Haman associât Mardochée et les Juifs dans son esprit, sa présence quotidienne le gênait terriblement et il souhaitait s'en débarrasser sans tarder].

- 5 Les pages du roi lui dirent :** « **Voilà Haman qui se tient dans la cour** ». « **Qu'il entre !** » **dit le roi.**
- 6 Haman étant entré, le roi lui dit :** « **Que convient-il de faire pour l'homme que le roi désire honorer** [en public] ? » **Et Haman se dit en son cœur :** « **Est-il quelqu'un à qui le roi tienne à rendre plus d'honneurs qu'à moi-même ?** » [Ce jeu de circonstances conduit Haman à penser que le roi lui demandait : « Quels honneurs souhaiterais-tu que je t'accorde ? »]
- 7 Haman répondit donc au roi** [en lui donnant le conseil suivant] : « **S'il est un homme que le roi ait à cœur d'honorer,**
- 8 qu'on fasse venir un vêtement royal que le roi a** [lui-même] **porté et un cheval que le roi a** [lui-même] **monté^c, avec, sur sa tête, une couronne royale⁵⁴;**



Couronne royale perse

CONTEXTE

6:4| **Or, Haman venait d'entrer dans la cour extérieure du palais royal :** Même des

ministres, tout aussi importants qu'ils fussent, risquaient la potence au cas où ils passaient

de la cour extérieure à la cour royale intérieure, sans avoir été invités par le roi ou en avoir reçu

וַיֹּאמֶר הַמֶּזֶךְ אֶף לֹא־הִבִּיֵּאֶה אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה עִם־הַמֶּלֶךְ אֶל־הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר־
עָשְׂתָה כִּי אִם־אוֹתִי וְגַם־לְמַחֵר אֲנִי קְרוֹא־לָהּ עִם־הַמֶּלֶךְ: וְכֹל־זֶה אֵינְנוּ שׁוֹה
לִי בְּכֹל־עֵת אֲשֶׁר אֲנִי רֹאֶה אֶת־מַרְדֳּכָי הַיְּהוּדִי יוֹשֵׁב בְּשַׁעַר הַמֶּלֶךְ: וַתֹּאמֶר
לוֹ זָרֵשׁ אִשְׁתּוֹ וְכֹל־אֶהְבִּיו וַיַּעֲשׂוּ־עֵץ גְּבֵהַ חֲמִשִּׁים אַמָּה וּבַבֶּקֶר ׀ אָמַר לַמֶּלֶךְ
וַיִּתְּלוּ אֶת־מַרְדֳּכָי עָלָיו וּבָא עִם־הַמֶּלֶךְ אֶל־הַמִּשְׁתֶּה שְׂמַח וַיֵּיטֵב הַדָּבָר לִפְנֵי
הַמֶּזֶךְ וַיַּעַשׂ הָעֵץ: בְּלַיְלָה הַהוּא נִדְּדָה שְׁנַת הַמֶּלֶךְ וַיֹּאמֶר לְהִבִּיא
אֶת־סֵפֶר הַזְּכָרֹנוֹת דְּבָרֵי הַיָּמִים וַיְהִיו נִקְרָאִים לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ: וַיִּמְצֵא כְּתוּב אֲשֶׁר
הִגִּיד מַרְדֳּכָי עַל־בְּגַתְנָא וְתָרַשׁ שְׁנֵי סָרִיסֵי הַמֶּלֶךְ מִשְׁמֵרֵי הַסֵּף אֲשֶׁר בְּקִשׁוֹ
לְשַׁלַּח יָד בַּמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוֹשׁ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ מַה־נַּעֲשֶׂה יָקָר וּגְדוּלָה לְמַרְדֳּכָי
עַל־זֶה וַיֹּאמְרוּ נַעֲרֵי הַמֶּלֶךְ מִשְׁרַתָּיו לֹא־נַעֲשֶׂה עִמּוֹ דָּבָר: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ מִי
בַּחֲצֵר וְהַמֶּזֶךְ בָּא לַחֲצֵר בֵּית־הַמֶּלֶךְ הַחִיצוֹנָה לֵאמֹר לַמֶּלֶךְ לְתִלּוֹת אֶת־מַרְדֳּכָי
עַל־הָעֵץ אֲשֶׁר־הִכִּין לוֹ: וַיֹּאמְרוּ נַעֲרֵי הַמֶּלֶךְ אֵלָיו הִנֵּה הַמֶּזֶךְ עֹמֵד בַּחֲצֵר וַיֹּאמֶר
הַמֶּלֶךְ יָבוֹא: וַיָּבוֹא הַמֶּזֶךְ וַיֹּאמֶר לוֹ הַמֶּלֶךְ מַה־לַּעֲשׂוֹת בְּאִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ
חָפֵץ בִּיקְרוֹ וַיֹּאמֶר הַמֶּזֶךְ בְּלִבּוֹ לִמִּי יַחְפֹּץ הַמֶּלֶךְ לַעֲשׂוֹת יָקָר יוֹתֵר מִמֶּנִּי:
וַיֹּאמֶר הַמֶּזֶךְ אֶל־הַמֶּלֶךְ אִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ חָפֵץ בִּיקְרוֹ: יָבִיאוּ לְבוֹשׁ מַלְכוּת
אֲשֶׁר לְבִשְׁבוּ הַמֶּלֶךְ וְסוּס אֲשֶׁר רָכַב עָלָיו הַמֶּלֶךְ וְאֲשֶׁר נָתַן בְּתֵר מַלְכוּת

CONTEXTE

la permission (voir 4:10). Cependant, le verset suivant démontre bien que le roi cherchait cette nuit-là à s'entretenir avec un conseiller; aussi, lorsqu'on l'informa de la présence d'Haman, il lui permit d'entrer sans problème.

6:8| **Un cheval que le roi a monté** : Selon l'historien grec Hérodote (cinquième siècle avant l'ère commune), les chevaux revêtaient une grande importance pour les Perses qui les vénéraient et leur attribuaient un caractère sacré. Les chevaux des plus belles races étaient réservés au roi et aux nobles. On les ornait de maintes parures et, parfois même, on leur plaçait sur la tête une sorte de couronne. Le cheval du roi lui était réservé exclusivement et c'est

ÉCLAIRAGES

5:13| **Mais tout cela est sans prix à mes yeux, tant que je vois ce Juif Mardoché assis à la porte du roi** : Selon certains commentaires, Mardoché connaissait Haman lorsqu'il n'était qu'un simple coiffeur et un garçon de bains (traité *Méguilla* 16a). Pour Haman, une rencontre avec un homme qui l'avait connu lorsqu'il était au plus bas et qui refusait de l'honorer devait être particulièrement cuisante.

6:3| **Quel honneur, demanda le roi, et quelle dignité a-t-on décerné à Mardoché**. L'invitation mystérieuse d'Esther à un deuxième festin, ajouté à la présence

du ministre principal : tout cela ne pouvait qu'éveiller les soupçons du roi. Il est permis ici d'émettre une hypothèse : lorsque le roi entendit le récit lui rappelant que certains de ses sujets avaient essayé d'attenter à sa vie, il dut se poser la question : « S'il existe dans le royaume des gens qui me veulent du mal, ai-je dûment récompensé ceux qui, en revanche, me soutiennent et me sont favorables ? ». En outre, il se livra probablement à la réflexion suivante : « Si celui qui a sauvé ma vie n'a bénéficié d'aucun geste de reconnaissance de ma part, il n'y a rien d'étonnant à ce que, dès lors, les gens ne me révèlent pas l'existence d'éventuels complots contre moi ».

- 9 que l'on confie le vêtement et le cheval à l'un des seigneurs du roi, parmi les hauts dignitaires** [que cette tâche soit confiée à l'un des ministres les plus importants et non pas à un simple serviteur], **pour qu'on mette le vêtement à l'homme que le roi veut honorer, qu'on le promène sur le cheval par la grande place de la ville, en le faisant précéder de cette proclamation** [par tous les nobles qui l'accompagneront] : « **Voilà ce qui se fait pour l'homme que le roi veut honorer !** » [Haman s'imaginait déjà habillé du vêtement royal, montant à cheval et parcourant la ville, avec l'un des ministres, qu'il serait aisé de choisir, courant devant lui. Cette idée d'Haman plut au roi, et, non content de lui en donner l'ordre de manière catégorique, il exigea qu'il fût promptement exécuté :]
- 10 « Va vite, dit le roi à Haman, prendre le vêtement et le cheval dont tu as parlé, et fais comme tu as dit à l'égard du Juif Mardochée^E, qui est assis à la porte du roi** [Assuérus ne connaissait peut-être pas très bien Mardochée; cependant, ce dernier ne devait pas être une figure entièrement anonyme, en raison de son statut à la cour qui, lui, était connu]; **n'omets aucun détail^E de tout ce que tu as proposé** [l'ordre du roi était sans appel et ne lui laissait aucune liberté de manœuvre]. »
- 11 Haman prit donc le vêtement et le cheval, il habilla Mardochée et le promena à cheval par la grande place de ta ville, en s'écriant devant lui : « Voilà ce qui se fait pour l'homme que le roi veut honorer ! »**
- 12 Puis Mardochée retourna à la porte du roi** [Mardochée était certes satisfait de l'humiliation qu'Haman venait de subir, mais cela n'avait pas effacé de son cœur ses craintes quant au sort des frères juifs⁵⁵], **et Haman gagna précipitamment sa maison, accablé de tristesse et tête basse,** [honteux et embarrassé].
- 13 Haman raconta à sa femme Zérech et à ses amis tout ce qui lui était advenu** [prêt à suivre leur conseil, il était arrivé à la cour royale précisément au mauvais moment et y subit alors une profonde humiliation]; **et ses sages** [qui ont peut-être déjà cessé d'être ses amis...] **et sa femme Zérech lui dirent** [avec le plus grand sang-froid] : « **S'il est de la race des Juifs, ce Mardochée devant qui tu as commencé à tomber, tu ne pourras l'emporter sur lui; au contraire, tu t'écrouleras entièrement** [il n'y existe aucun juste milieu dans nos rapports avec les Juifs : ou bien c'est nous qui les écrasons ou bien c'est eux qui nous battent intégralement⁵⁶]. » [Cet avis des sages n'améliora certainement pas l'humeur d'Haman].
- 14 Ils étaient encore en train de s'entretenir avec lui, quand arrivèrent les eunuques du roi; ceux-ci firent diligence pour conduire** [précipitamment] **Haman au festin qu'Esther avait préparé** [bien qu'en principe les festins eussent lieu en soirée. En accord avec les procédures officielles en vigueur, les serviteurs du roi furent envoyés auprès d'Haman pour l'informer qu'il était attendu sur-le-champ].

La chute d'Haman et l'ascension de Mardochée au pouvoir

CHAPITRE 7 (1-10)

Finalement, Esther convainc Assuérus de promouvoir Mardochée au poste qu'occupe Haman, conduisant à un véritable renversement de la situation: Haman est mené à la potence qu'il avait fait lui-même préparer pour Mardochée; et ce dernier qui avait refusé de se prosterner devant le ministre principal du royaume le remplace.

L'humiliation dont Haman vient de souffrir n'a pas forcément modifié ses plans. Mais l'on peut supposer qu'il se rend au deuxième festin organisé par Esther dans un état d'esprit des plus bas et découragé. Ce deuxième festin se déroule lui aussi dans l'intimité. Esther tient à ce que seuls Assuérus, Haman et elle-même soient présents, son but étant qu'Haman découvre soudainement que la reine comme le roi lui sont opposés et que personne ne puisse venir à sa défense⁵⁷.

- 7 1 Le roi et Haman vinrent donc s'asseoir au festin avec la reine Esther.**
- 2 Et le second jour encore, le roi dit à Esther pendant le festin, à l'heure du vin : « Fais connaître ta demande, reine Esther, et elle te sera accordée; dis ce que tu souhaites : quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendrais** [Assuérus revient sur sa demande et sa proposition, car il pressent qu'Esther



« Pendant le banquet, à l'heure du vin »

CONTEXTE

pourquoi le monter était considéré comme un extrême honneur. Le char royal à deux roues était attaché à des chevaux de Nisaeen, une race de chevaux originaire des plaines de Nisaeen (en

Iran), aujourd'hui disparue. Le mot désignant un cheval en ancien persan est *aspa* ou *asp*, un mot que l'on retrouve comme un nom de personnes dans la *méguilla* (ainsi, Aspata était l'un des fils

d'Haman, voir 9:7) aussi bien que dans des noms perses contemporains. (Voir aussi le Cantique des cantiques 1:9 et commentaire)

ט בְּרֹאשׁוֹ: וְנָתַן הַלְבוּשׁ וְהַסּוּם עַל־יַד־אִישׁ מִשָּׂרֵי הַמֶּלֶךְ הַפְּרָתִמִּים וְהַלְבִּשׁוּ
 אֶת־הָאִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ חָפֵץ בִּיקְרוֹ וְהִרְפִּיבֵהוּ עַל־הַסּוּם בְּרַחוּב הָעִיר וּקְרָאוּ
 י לְפָנָיו כִּכָּה יַעֲשֶׂה לָאִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ חָפֵץ בִּיקְרוֹ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְהַמֵּן
 מִיָּהָר קַח אֶת־הַלְבוּשׁ וְאֶת־הַסּוּם כַּאֲשֶׁר דִּבַּרְתָּ וַעֲשֵׂה־כֵן לְמַרְדֳּכָי הַיְהוּדִי
 יא הַיּוֹשֵׁב בְּשַׁעַר הַמֶּלֶךְ אֶל־תִּפְּל דְּבַר מִכָּל אֲשֶׁר דִּבַּרְתָּ: וַיִּקַּח הַמֵּן אֶת־הַלְבוּשׁ ד
 וְאֶת־הַסּוּם וַיִּלְבֹּשׂ אֶת־מַרְדֳּכָי וַיִּרְפִּיבֵהוּ בְּרַחוּב הָעִיר וַיִּקְרָא לְפָנָיו כִּכָּה יַעֲשֶׂה
 יב לָאִישׁ אֲשֶׁר הַמֶּלֶךְ חָפֵץ בִּיקְרוֹ: וַיֵּשֶׁב מַרְדֳּכָי אֶל־שַׁעַר הַמֶּלֶךְ וְהַמֵּן נִדְחָף
 יג אֶל־בֵּיתוֹ אֲבָל וַחֲפוּי רֹאשׁ: וַיִּסְפֹּר הַמֵּן לְזֶרֶשׁ אִשְׁתּוֹ וּלְכָל־אֲהָבָיו אֵת כָּל־
 אֲשֶׁר קָרְהוּ וַיֹּאמְרוּ לוֹ חֲכָמָיו וְזֶרֶשׁ אִשְׁתּוֹ אִם מִזֶּרַע הַיְהוּדִים מַרְדֳּכָי אֲשֶׁר
 יד הַחֲלוֹת לְנַפְּל לְפָנָיו לֹא־תוּכַל לוֹ כִּי־נִפְּוֹל תִּפְּוֹל לְפָנָיו: עוֹדִם מְדַבְּרִים עִמּוֹ
 וְסָרִיסֵי הַמֶּלֶךְ הִגִּיעוּ וַיִּבְהַלּוּ לְהַבִּיא אֶת־הַמֵּן אֶל־הַמִּשְׁתָּה אֲשֶׁר־עָשְׂתָה
 ז אֶסְתֵּר: וַיָּבֵא הַמֶּלֶךְ וְהַמֵּן לְשִׁתּוֹת עִם־אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְאֶסְתֵּר
 גַּם בַּיּוֹם הַשְּׁנִי בְּמִשְׁתֵּה הַיַּיִן מִה־שְּׂאֵלֶתְךָ אֶסְתֵּר הַמַּלְכָּה וְתִנָּתֵן לְךָ וּמִה־

ÉCLAIRAGES

6:10 | **Fais comme tu as dit à l'égard du Juif Mardochéé :** Le roi décide certes d'accorder à Mardochéé un grand honneur en demandant à son ministre principal de le promener à travers la ville. Ce faisant cependant, il cherche sans aucun doute aussi à humilier Haman. Apparemment, les relations pour le moins aigres entre Mardochéé et Haman n'étaient pas seulement l'objet de ragots parmi des serviteurs mais l'état de leurs rapports était aussi connu à la cour. Assuérus n'entretenait peut-être pas un lien particulier avec Mardochéé ; mais à présent

qu'on lui avait rappelé ses bienfaits, il saisit cette occasion pour souligner qu'aucun homme dans le royaume en-dehors de lui-même ne pouvait bénéficier d'un statut indépendant. Assuérus avait compris à quel point Haman se complaisait dans son conseil et dans son désir d'être lui-même exhibé sur la place publique tel un roi le jour de son couronnement ; il en déduisit alors que le rang de son ministre principal dépassait toute mesure et que ses aspirations mégalomaniaques étaient de nature à mettre son trône en danger. En insistant qu'Haman lui-même

conduisit Mardochéé, le roi tenait à montrer que son ministre, fût-il le plus important, demeurerait sous son entière autorité (voir Malbim 10).

N'ometts aucun détail : Certains ont interprété ces mots comme une allusion au fait qu'Haman aurait demandé au roi de remplacer cette parade de Mardochéé par un don d'argent, voire par tout autre honneur. C'est pourquoi le roi exigea d'Haman de ne rien changer à tout ce qu'il lui avait ordonné (traité *Méguilla* 16a).

s'apprête à présenter une requête particulière, requête qu'il devrait à présent découvrir lors de ce deuxième festin]. »

- 3 La reine Esther répondit en ces termes** [selon une formule consacrée] : « **Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et si tel est le bon plaisir du roi, puisse-t-on, à ma demande, me faire don de la vie et, à ma requête, sauver mon peuple !** [Tu es certes prêt à me donner la moitié du royaume, mais je ne te demande pourtant qu'une seule chose : sauve mon peuple et ma propre vie. Ces mots dramatiques qu'Esther utilise pour ouvrir ses paroles ont pour but d'influencer le roi autant que possible]. »
- 4 Car nous avons été vendus moi-même et mon peuple, pour être détruits, exterminés, anéantis. Si du moins nous avions été vendus pour être esclaves ou servantes, j'aurais gardé le silence** [et je n'aurais rien réclamé, car si ce n'était que le cas]; **un tel événement malheureux n'aurait pas justifié de contrarier le roi** [et de porter atteinte à ses sentiments⁵⁸. Or il s'agit de bien plus que de vouloir nous asservir : le décret appelle à nous exterminer]. »
- 5 Le roi Assuérus** [surpris, car jusqu'alors Esther ne lui avait jamais dévoilé qu'elle était juive] **se récria et dit à la reine Esther**⁵⁹ : « **Qui est-il, où est-il, celui qui a eu l'audace d'agir de la sorte** [qui est donc cet homme éhonté qui cherche à te détruire ainsi que tout ton peuple] ? »
- 6 « Cet homme, répliqua Esther, cruel et acharné ; c'est ce méchant Haman que voilà ! »** [« C'est cet Haman qui t'a conseillé de nous exterminer car il est l'ennemi des Juifs et de plus un homme abject. Ses intentions ne sont en rien pures, il ne vaut mieux pas que tu lui accordes ta confiance ». Bien que l'état d'esprit d'Haman ne fût déjà pas des meilleurs, malgré tout, il imaginait encore avoir été invité par Esther en raison de l'honneur et de l'affection qu'elle lui témoignait. Il ne s'attendait donc absolument pas à de telles accusations prononcées en présence du roi, c'est pourquoi :] **Haman fut atterré en présence du roi et de la reine.**
- 7 Le roi, dans sa colère, s'était levé du festin pour gagner le parc du palais** [bien qu'il eût été impliqué dans le décret et l'eût signé, il l'avait déjà oublié. À ce stade du récit, il ne voyait plus qu'Haman en face de lui, celui-là même qui voulait éliminer Esther et son peuple. Afin d'apaiser sa colère, il se leva et

sortit se calmer dans le jardin. Pendant ce temps,] **Haman se redressa pour demander grâce de la vie à la reine Esther.** [Il avait certes compris qu'Esther ne lui portait aucune faveur, mais il espérait peut-être qu'elle adopterait une attitude indulgente envers lui, sachant que, jusqu'à présent, il ne lui avait causé aucun tort ; à moins qu'il ne comptât sur sa pitié féminine naturelle⁵⁹], **car il voyait que sa perte était résolue par le roi**⁶⁰.

- 8 Comme** [entre-temps] **le roi revenait du parc du palais dans la salle du festin,** [il découvrit qu'] **Haman s'était laissé tomber sur le divan où Esther était allongée** [selon la coutume perse et grecque, les nobles et les riches ne s'asseyaient pas sur des chaises pendant un festin mais s'allongeaient sur des divans⁶⁰. Haman s'était affalé sur le divan d'Esther en s'inclinant et se prosternant devant elle afin d'implorer sa miséricorde, mais le roi donna à ce geste la pire des interprétations] : « **Comment, s'écria le roi, tu cherches à conquérir la reine dans mon palais** [jusqu'à vouloir la violer en ma présence] ! » **Ces paroles sortirent de la bouche du roi et le visage d'Haman** [blêmit⁶¹ et] **s'effondra** [Haman avait compris que sa fin était imminente et qu'il ne pouvait plus même s'excuser car dans une telle situation, aucun argument ne pourrait plus être accepté. Des eunuques se trouvaient là pour servir le festin sans cependant y participer. Mais puisque le roi venait de révéler ce qu'il pensait d'Haman, l'un d'entre eux osa intervenir dans le même esprit.]
- 9 Alors Harbona, un des eunuques, dit devant le roi** [Harbona, de son côté, devait peut-être détester Haman pour des raisons qui lui étaient propres ; il saisit alors l'occasion pour aiguïser encore plus la colère du roi] : « **Ne voilà-t-il pas que la potence, préparée par Haman pour Mardochée, qui a parlé pour le salut du roi, se dresse dans la maison d'Haman, haute de cinquante coudées !** » [Harbona met ainsi en avant la véritable nature d'Haman : c'est bien lui qui prépare un gibet pour Mardochée qui a sauvé le roi]. « **Qu'on l'y pend !** » **s'écria le roi** [si la potence est déjà prête, l'on peut exécuter la sentence royale immédiatement].
- 10 On attachait donc Haman à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée. Et la colère du roi retomba.**

CHAPITRE 8 (1-2)

[Après la pendaison d'Haman, Assuérus reprit ses esprits et fut saisi du désir d'octroyer à Esther ses bienfaits].

- 8 1 Le même jour, le roi Assuérus fit don à la reine Esther de la maison d'Haman, persécuteur des Juifs** [ce cadeau comprenait aussi toute les sommes d'argent qu'Haman avait amassées⁶²], **et Mardochée se présenta devant le roi** [en vue d'une audience privée], **Esther lui ayant raconté ce qu'il était pour elle** [Elle l'avait présenté comme son cousin, qui l'avait adoptée, élevée et éduquée. Le roi était dans de bonnes dispositions

à son égard, maintenant qu'il s'était débarrassé d'Haman. Esther, quant à elle, lui témoignait son affection et sa reconnaissance. De plus, même si jusqu'à présent, Assuérus ne savait pas très bien qui était Mardochée, les récents événements venaient de lui montrer qu'il lui était un ami fidèle et qu'il avait même pu déjouer un complot contre lui].

בַּקְשָׁתְךָ עַד-חֲצֵי הַמְּלָכוֹת וְתַעֲשׂ: וְתֵעַן אֶסְתֵּר הַמְּלָכָה וְתֹאמֶר אִם-מִצְאָתִי
 חַן בְּעֵינֶיךָ הַמֶּלֶךְ וְאִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב תִּנָּתֵן לִי נַפְשִׁי בְּשִׂאלָתִי וְעַמִּי בְּבִקְשָׁתִי:
 כִּי נִמְכַרְנוּ אֲנִי וְעַמִּי לְהַשְׁמִיד לַהֲרוֹג וּלְאָבֵד וְאֵלֹו לַעֲבָדִים וּלְשִׁפְחוֹת נִמְכַרְנוּ
 הַחֲרָשְׁתִּי כִּי אֵין הַצָּר שׁוּה בְּנוֹק הַמֶּלֶךְ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ
 וַיֹּאמֶר לְאַסְתֵּר הַמְּלָכָה מִי הוּא זֶה וְאִי-זֶה הוּא אֲשֶׁר-מָלְאוּ לְבֹו לַעֲשׂוֹת כֵּן:
 וְתֹאמֶר אֶסְתֵּר אִישׁ צַר וְאוֹיֵב הָמֵן הֲרַע הַזֶּה וְהָמֵן נִבְעַת מִלִּפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכָה:
 וְהַמֶּלֶךְ קָם בַּחֲמָתוֹ מִמִּשְׁתֵּה הַיַּיִן אֶל-גִּנַּת הַבַּיִת וְהָמֵן עָמַד לְבִקֵּשׁ עַל-נַפְשׁוֹ
 מֵאַסְתֵּר הַמְּלָכָה כִּי רָאָה כִּי-כָלְתָה אֵלָיו הַרְעָה מֵאֵת הַמֶּלֶךְ: וְהַמֶּלֶךְ שָׁב מִגִּנַּת
 הַבַּיִת וְהָמֵן הַיַּיִן וְהָמֵן נָפַל עַל-הַמִּטָּה אֲשֶׁר אֶסְתֵּר עָלֶיהָ וַיֹּאמֶר
 הַמֶּלֶךְ הֲגַם לְכַבּוֹשׁ אֶת-הַמְּלָכָה עַמִּי בַּבַּיִת הַדָּבָר יֵצֵא מִפִּי הַמֶּלֶךְ וּפְנֵי הָמֵן
 חָפוּ: וַיֹּאמֶר חָרְבוּנָה אֶחָד מִן-הַסְּרִיסִים לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ גַּם הִנֵּה הָעֵץ אֲשֶׁר-עָשָׂה
 הָמֵן לְמַרְדְּכָי אֲשֶׁר דִּבֶּר-טוֹב עַל-הַמֶּלֶךְ עָמַד בַּבַּיִת הָמֵן גְּבוּהַ חֲמִשִּׁים אַמָּה
 וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ תִּלְהוּ עָלָיו: וַיִּתְּלוּ אֶת-הָמֵן עַל-הָעֵץ אֲשֶׁר-הֵכִין לְמַרְדְּכָי וַחֲמַת
 הַמֶּלֶךְ שָׁכְבָה: בַּיּוֹם הַהוּא נָתַן הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּרוּשׁ לְאַסְתֵּר הַמְּלָכָה
 אֶת-בַּיִת הָמֵן צִדֵּר הַיְהוּדִים וּמַרְדְּכָי בָּא לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ כִּי-הִגִּידָה אֶסְתֵּר מֶה

הַיְהוּדִים

ÉCLAIRAGES

7:5 | **Le roi Assuérus se récria et dit à la reine Esther** [qui venait de lui révéler ses origines] : tant qu'Esther avait gardé ses origines secrètes, son statut personnel pouvait être mis à doute. Une femme qui dissimulait son peuple et son pays natal était probablement une servante de provenance inconnue; l'on pouvait même la soupçonner d'être elle-même la fille d'esclaves. Pis encore dans ce dernier cas, un esclave fils d'esclave ne bénéficiait normalement d'aucun droit, bien moins qu'un homme libre capturé comme esclave lors d'une guerre. Assuérus ne connaissait pas vraiment le peuple juif qui résidait aux marges de son empire et n'éprouvait pas d'affection particulière envers lui. Cependant, nos Sages expliquent qu'Esther avait fait part au

roi de son ascendance royale : elle n'était donc pas une pauvre servante relevée par le roi de sa misère, mais une femme de noble lignée (traité *Méguilla* 16a).

7:7 | **Car il [Haman] voyait que sa perte était résolue par le roi** : la conversation qu'Assuérus avait tenue avec Haman la nuit précédente renversa l'image qu'il se faisait de lui jusqu'alors. Désormais, le roi considérait Haman comme un homme assoiffé d'honneurs et avide de gravir les échelons du pouvoir, et ce, à n'importe quel prix. En plus de tout cela, venaient à présent s'ajouter les accusations portées par Esther, ce qui explique l'extrême courroux ressenti par le roi.

Il est bon de préciser que dans ce genre de cour royale, le titre de ministre principal n'était pas seulement honorifique mais recelait un danger sans pareil. Le roi ne souhaitait certainement pas qu'un tel poste fût occupé par une personne par trop puissante.

Il n'est donc pas fortuit qu'Assuérus ait d'abord nommé Haman puis Mardocheé, car aucun d'eux n'appartenait à la noblesse perse; de plus, tous les deux étaient d'origine étrangère, ce qui rendrait plus facile leur destitution dès que le besoin s'en ferait sentir. L'on peut pareillement imaginer que le Pharaon, roi d'Égypte, était animé de motivations semblables lorsqu'il nomma Joseph vice-roi (Genèse 41:39-44).

- 2 **Le roi ôta son anneau, qu'il avait fait enlever à Haman, et le remit à Mardochée** [en signe de confiance] ; **et Esther**

L'ordre royal pour contrecarrer le décret d'Haman

CHAPITRE 8 (3-17)

- 3 **Puis Esther, revenant à la charge pour parler au roi, reprit la parole pour s'adresser à nouveau au roi ; elle se jeta à ses pieds et, en pleurant, le supplia d'annuler le funeste dessein d'Haman, l'Agaghite, et le projet qu'il avait formé contre les Juifs.**
- 4 **Le roi tendit le sceptre d'or à Esther** [la voyant allongée par terre et en pleurs, au travers de ce geste, le roi signifiait à Esther qu'elle était agréée à ses yeux et qu'elle pouvait lui présenter ses requêtes], **qui, s'étant relevée, se tint debout devant le roi,**
- 5 **et dit** (pesant chacun de ses mots et mettant à profit tout l'amour et l'affection que lui portait Assuérus) : « **Si tel est le bon plaisir du roi et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et s'il a quelque bienveillance pour moi, qu'on écrive à l'effet de révoquer les lettres** [qui ont déjà été envoyées], **transmettant le dessein d'Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite, qui a écrit de d'éliminer les Juifs établis dans toutes les provinces du roi** [afin d'annuler le décret dont ces lettres font part] ;
- 6 **car comment pourrais-je être témoin de la calamité qui frapperait mon peuple^E, et comment pourrais-je être témoin de la ruine de tous les miens ?** » [À ce stade, Esther n'est plus animée d'aucune crainte pour sa propre personne : aucun mal ne pourrait plus lui être fait. Mais elle implore le roi d'empêcher toute offense à son peuple suite au décret d'Haman signé en son nom].
- 7 **Le roi Assuérus dit à la reine Esther et au Juif Mardochée** [également présent, il détenait l'anneau royal dans sa main] : « **Déjà j'ai fait don à Esther de la maison d'Haman** [dans un geste de bonne volonté] ; **lui-même, on l'a pendu à la**

préposa Mardochée à la maison d'Haman [responsable, en quelque sorte, de son manoir].

Bien qu'Haman eût été déjà pendu, son décret d'extermination des Juifs qu'il avait fait signer par Assuérus demeurait en vigueur. Esther cherche à profiter du moment de faveur dont elle bénéficie auprès du roi pour faire annuler ce décret qui menace son peuple tout entier.

potence, pour avoir cherché à porter atteinte à la vie des Juifs ? [le roi, une fois de plus, essaie de préserver une atmosphère de concorde en rejetant la culpabilité sur Haman, faisant passer sous oubli son propre concours dans la signature du décret d'extermination contre les Juifs] ;

- 8 **eh bien ! écrivez vous-mêmes** [dans une autre lettre], **au nom du roi, en faveur des Juifs, comme vous le jugerez bon** [de sorte que les deux ordres s'annuleront l'un l'autre,] **et signez avec l'anneau royal, car un ordre écrit au nom du roi et muni du sceau royal ne peut être rapporté** [la loi du royaume interdit d'abroger un ordre royal : une fois écrit et signé, il revêt la valeur absolue d'un commandement divin. À vous donc de rédiger un nouveau décret qui contournera le premier et en réduira l'importance]. »
- 9 **Sur l'heure même, on convoqua les secrétaires du roi, c'était dans le troisième mois, qui est le mois de Sivan, le vingt-troisième jour du mois^C** [environ trois mois après la signature du décret d'Haman] **et on écrivit, tout comme Mardochée l'ordonna, aux Juifs, aux satrapes, aux gouverneurs et aux préfets des provinces qui s'étendaient de l'Inde à l'Éthiopie cent-vingt-sept provinces en s'adressant à chaque province suivant son système d'écriture et à chaque peuple suivant son idiome, de même aux Juifs selon leur écriture et selon leur langue** [à partir de ce moment, les Juifs cessaient d'être les sujets passifs de l'ordre royal mais devaient y prendre une part active, en tant que destinataires des missives⁶³ annulant le décret d'Haman].
- 10 **Il [Mardochée] fit écrire au nom du roi Assuérus et sceller avec l'anneau du roi** [qui lui avait été remis] ; **puis il expédia**

ÉCLAIRAGES

8:6| **Car comment pourrais-je être témoin de la calamité qui frapperait mon peuple :** Le fait qu'une personne se soucie avant tout de son peuple et de sa famille, même si cela devait

s'opposer aux intérêts du royaume, n'était pas saisi comme une trahison mais plutôt comme une attitude respectable et appropriée. La réponse favorable du roi Artahchasta à Néhémie

(affligé de voir sa ville natale en ruines et désireux de s'y rendre) abonde d'ailleurs dans le même sens (Néhémie 2:1-9).

ב הוא־לָהּ: וַיִּסַּר הַמֶּלֶךְ אֶת־טַבְעֵתוֹ אֲשֶׁר הָעֵבִיר מִהֶמֶן וַיִּתְּנָהּ לְמַרְדֳּכָי וַתִּשֶׂם
 ג אֶסְתֵּר אֶת־מַרְדֳּכָי עַל־בֵּית הָמֶן:
 וַתּוֹסֶף אֶסְתֵּר וַתְּדַבֵּר לִפְנֵי
 הַמֶּלֶךְ וַתִּפְּל לִפְנֵי רַגְלָיו וַתִּבְדֹּךְ וַתִּתְחַנֵּן־לוֹ לְהַעֲבִיר אֶת־דַּעַת הָמֶן הָאֲגָגִי וְאֶת
 ד מַחֲשַׁבְתּוֹ אֲשֶׁר חָשַׁב עַל־הַיְהוּדִים: וַיּוֹשֶׁט הַמֶּלֶךְ לְאַסְתֵּר אֶת שַׁדְבֵּט הַזֶּהָב
 ה וַתִּקַּם אֶסְתֵּר וַתַּעֲמֹד לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ: וַתֹּאמֶר אִם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב וְאִם־מִצְאָתִי
 וּתְּחַן לִפְנָיו וְכִשֶׁר הִדְבַּר לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ וְטוֹבָה אֲנִי בְעֵינָיו יִכְתֹּב לְהַשִּׁיב אֶת־הַסְּפָרִים
 מַחֲשַׁבֶּת הָמֶן בֶּן־הַמְּדִתָּא הָאֲגָגִי אֲשֶׁר כָּתַב לְאַבְדֹּת אֶת־הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל־
 ו מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ: כִּי אֵיכָכָה אוֹכַל וְרֹאֲתִי פָרְעָה אֲשֶׁר־יִמְצָא אֶת־עַמִּי וְאֵיכָכָה
 ז אוֹכַל וְרֹאֲתִי בְּאַבְדֹן מוֹלַדְתִּי:
 וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּדָשׁ לְאַסְתֵּר
 ח הַמִּלְפָּה וּלְמַרְדֳּכָי הַיְהוּדִי הִנֵּה בֵּית־הָמֶן נִתְּתִי לְאַסְתֵּר וְאִתּוֹ תָּלוּ עַל־הָעֵץ
 עַל אֲשֶׁר־שָׁלַח יָדוֹ בַּיְהוּדִים: וְאַתֶּם כָּתְבוּ עַל־הַיְהוּדִים כִּטּוֹב בְּעֵינֵיכֶם
 ט בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ וַחֲתֹמוּ בְּטַבְעֵת הַמֶּלֶךְ כִּי־כָתַב אֲשֶׁר־נִכְתַּב בְּשֵׁם־הַמֶּלֶךְ
 וְנִחַתּוֹם בְּטַבְעֵת הַמֶּלֶךְ אֵין לְהַשִּׁיב: וַיִּקְרְאוּ סְפָר־הַמֶּלֶךְ בַּעַת־הַהִיא
 בַּחֹדֶשׁ הַשְּׁלִישִׁי הוּא־חֹדֶשׁ סִיּוֹן בְּשָׁלוֹשָׁה וְעֶשְׂרִים בּוֹ וַיִּכְתַּב כָּל־אֲשֶׁר־
 י צִוָּה מַרְדֳּכָי אֶל־הַיְהוּדִים וְאֵל הָאַחֲשֻׁדְרָפְנִים וְהַפְּחוֹת וְשָׂרֵי הַמְּדִינֹת אֲשֶׁר
 מֵהָדוּ וְעַד־כּוּשׁ שֶׁבַע וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה מְדִינָה וּמְדִינָה כִּכְתָבָהּ וְעַם
 וְעַם כָּל־שָׁנָו וְאֶל־הַיְהוּדִים כִּכְתָבָם וְכָל־שׁוֹנָם: וַיִּכְתַּב בְּשֵׁם הַמֶּלֶךְ אַחֲשׁוּדָשׁ
 וַיַּחֲתֵם בְּטַבְעֵת הַמֶּלֶךְ וַיִּשְׁלַח סְפָרִים בְּיַד הָרָצִים בְּסוּסִים רַכְבֵּי הָרֶכֶשׁ

בַּיְהוּדִים

CONTEXTE

8:9] **Le troisième mois, qui est le mois de Sivan, le vingt-troisième jour du mois.** Ce long intervalle de temps (environ trois mois) entre la pendaison d'Haman et l'envoi des

missives contournant son décret d'extermination des Juifs peut s'expliquer ainsi : il fallait attendre le retour des messagers du premier ordre royal afin qu'eux-mêmes soient envoyés pour

diffuser, cette fois, les nouvelles lettres donnant aux Juifs le droit de se défendre, ce qui devait renforcer la crédibilité du nouvel édit (Voir Gaon de Vilna, *Séder Olam Rabba* 29)

les lettres par des courriers à cheval, montés sur des coursiers rapides [de la plus belle race, appartenant au roi⁶⁴], **sur des mules⁶⁵ nées de juments^{66c}.**



Cavalier, relief de pierre, Ninive 645-635 avant l'ère commune

- 11 [Les lettres spécifiaient] **que le roi autorisait les Juifs, dans chaque ville, à se rassembler et à défendre leur vie**, [l'ordre royal précédent permettait, à quiconque y serait enclin, de s'attaquer aux Juifs, supposant que ces derniers n'eussent pas le droit de se défendre ; le nouveau décret leur attribuait à présent un tel droit et même plus que cela :] **en exterminant, en tuant et en détruisant tout attroupement de populace qui les attaquait, y compris les femmes et les enfants, et à faire main basse sur leur butin** [en d'autres termes, les Juifs recevaient la permission du roi de mener une guerre sans merci contre leurs ennemis] ;
- 12 [l'ordre royal entraînait en vigueur] **en un seul et même jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, à savoir le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar** [soit

La victoire des Juifs et la commémoration

CHAPITRE 9 (1-32)

venir et célébrés à Pourim ; en deuxième lieu, Esther et Mardochéé consignent la série d'événements ayant conduit au miracle dans le « livre d'Esther », la méguilla que nous lisons chaque année.

- 9 1 **Donc, le douzième mois, qui est le mois d'Adar, le treizième jour du mois** [le jour même où le décret d'extermination des Juifs devait prendre effet), **où l'exécution de l'ordre du roi et de son édit venaient à échéance** [les deux édits royaux – le premier initié par Haman et le deuxième le contrecarrant, procédant d'Esther et de Mardochéé – entraient alors en vigueur] **le jour même où les ennemis des Juifs avaient espéré**

à la même date que celle où le décret d'Haman devait être exécuté].

- 13 **Une copie du document érigé en loi dans chaque province fut portée à la connaissance de tous les peuples pour que les Juifs se tinsent prêts, en ce jour, à se venger de leurs ennemis** [le jour du salut des Juifs coïnciderait donc avec la date où Haman avait projeté de les exterminer].
- 14 **Les courriers, montés sur des coursiers rapides, appartenant au roi, partirent sur l'ordre du roi, en toute diligence et avec précipitation** [afin de diffuser le nouvel ordre royal le plus vite possible et dans tous les recoins du royaume], **et l'édit fut [également] publié dans Suse, la capitale** [elle-même].
- 15 **Mardochéé** [qui venait de recevoir sa nouvelle nomination] **sortit de chez le roi en costume royal, bleu d'azur et blanc, avec une grande couronne d'or** [posée sur sa tête] **et [enveloppé d'] un manteau⁶⁷ de byssus et de pourpre^c, et [la population juive de] la ville de Suse fut dans la jubilation et dans la joie** [en voyant que leur représentant avait accédé à une telle distinction et qu'il devenait l'homme le plus influent du royaume].
- 16 **Pour les Juifs, ce n'étaient que joie rayonnante, contentement, allégresse et marques d'honneur** [car, au lieu du pogrom meurtrier dont ils devaient être les victimes sans aucune possibilité de se défendre, ils pouvaient désormais légalement résister et lancer le combat contre leurs ennemis].
- 17 **Dans chaque province, dans chaque ville, partout où parvinrent l'ordre du roi et son édit, il y avait pour les Juifs joie et allégresse, festins et jour de fête. Un grand nombre parmi les gens du pays prétendirent qu'ils étaient juifs⁶⁸** [ou faisaient semblant de leur être favorables, non pas par profonde conviction mais], **tant la crainte des juifs s'était emparée d'eux** [avant même d'entrer en application, les lettres avaient fait une si forte impression que la joie et l'allégresse s'étaient emparées des Juifs alors que la crainte gagnait tous les autres].

Ce chapitre décrit la mise en place de l'ordre royal édicté sur la recommandation d'Esther et de Mardochéé et destiné à contrecarrer le décret d'Haman : cette mise place va même dépasser par son ampleur ce qu'Assuérus avait autorisé. La méguilla, à présent sur le point d'être conclue, rapporte comment la miraculeuse délivrance s'inscrit dans la mémoire collective du peuple juif, et ce, de deux façons : en premier lieu, les jours de joie spontanée qui suivirent le salut et la victoire, puis leur instauration en tant que jours de fête et de réjouissances fixés pour les générations à

prendre le dessus sur eux, ce fut [en fait] le contraire qui eut lieu, les Juifs allant, eux, prendre le dessus sur ceux qui les haïssaient.

- 2 **Les Juifs se rassemblèrent dans leurs villes respectives, sur toute l'étendue des provinces du roi Assuérus** [partout où il y avait une communauté juive], **pour s'attaquer à ceux qui**

יא האֲחֻשְׁתָּרְנַיִם בְּנֵי הַרְמָכִים: אֲשֶׁר נָתַן הַמֶּלֶךְ לַיהוּדִים וְאֲשֶׁר וּבְכָל־עִיר
 וְעִיר לְהַקְהִיל וְלַעֲמֹד עַל־נַפְשָׁם לְהַשְׁמִיד וְלַהֲרֹג וְלֹאֲבֹד אֶת־כָּל־חַיִּל עִם
 יב וּמְדִינָה הַצָּרִים אֹתָם טַף וְנָשִׁים וְשָׁלָלָם לְבוֹז: בַּיּוֹם אֶחָד בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ
 יג אַחֲשֹׁרוּשׁ בְּשָׁלוּשָׁה עָשָׂר לְחֹדֶשׁ שְׁנַיִם־עָשָׂר הוּא־חֹדֶשׁ אֲדָר: פִּתְשָׁגָן
 הַפְּתָב לְהַנְתִּין דָּת בְּכָל־מְדִינָה וּמְדִינָה גְלוּי לְכָל־הָעַמִּים וְלַהֲיוֹת הַיהוּדִים
 יד עֲתוּדִים לַיּוֹם הַזֶּה לְהַנָּקֵם מֵאֲבֵיהֶם: הַרְצִים רַכְבֵּי הָרֶכֶשׁ הָאֲחֻשְׁתָּרְנַיִם יֵצְאוּ
 טו מִבְּהַלִּים וּדְחוּפִים בְּדַבַּר הַמֶּלֶךְ וְהַדָּת נִתְּנָה בְּשׁוֹשַׁן הַבִּירָה: וּמֵרַדְּכִי
 יצֵא וּמִלִּפְנֵי הַמֶּלֶךְ בְּלָבוּשׁ מַלְכוּת תְּכֵלֶת וְחֹזֵר וְעֹטְרָת זָהָב גְּדוּלָּה וְתַכְרִיךְ
 טז בּוּץ וְאַרְגָּמָן וְהָעִיר שׁוֹשַׁן צֶהְלָה וְשִׁמְחָה: לַיהוּדִים הִיתָה אֹרְחָה וְשִׁמְחָה וְשׁוֹשַׁן
 יז וִיקָר: וּבְכָל־מְדִינָה וּמְדִינָה וּבְכָל־עִיר וְעִיר מִקּוֹם אֲשֶׁר דָּבַר־הַמֶּלֶךְ וְדָתוֹ מֵאִיעַ
 שִׁמְחָה וְשׁוֹשַׁן לַיהוּדִים מִשְׁתָּה וַיּוֹם טוֹב וְרַבִּים מֵעַמֵּי הָאָרֶץ מִתִּיבֵי־הַיָּם כִּי־נִפְלָא
 ט א פָּחַד־הַיהוּדִים עֲלֵיהֶם: וּבְשָׁנַיִם עָשָׂר חֹדֶשׁ הוּא־חֹדֶשׁ אֲדָר בְּשָׁלוּשָׁה עָשָׂר יוֹם
 בּוֹ אֲשֶׁר הִגִּיעַ דְּבַר־הַמֶּלֶךְ וְדָתוֹ לְהַעֲשׂוֹת בַּיּוֹם אֲשֶׁר שָׁבְרוּ אֲבֵי הַיהוּדִים
 ב לְשָׁלוֹט בָּהֶם וְנִהְפּוֹךְ הוּא אֲשֶׁר יִשְׁלְטוּ הַיהוּדִים הַמָּה בְּשִׁנְאֵיהֶם: נִקְהָלוּ
 הַיהוּדִים בְּעָרֵיהֶם בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ אַחֲשֹׁרוּשׁ לְשַׁלַּח יָד בַּמִּבְקָשִׁי רַעְתָם

הַיהוּדִים
עֲתוּדִים

CONTEXTE

8:10 | **Puis il expédia les lettres par des courriers à cheval, montés sur des coursiers rapides, sur des mules nées de juments :** ces messagers royaux faisaient partie du système remarquable de communication créé par Darius Ier. Afin d'augmenter la vitesse de leurs déplacements tout au long des plaines de Mésopotamie, ces messagers échangeaient leurs montures de race à certaines étapes le long de leur parcours. Le nom « *Rekhes* », dans le texte original de la *méguilla*, désigne une race légendaire de

chevaux légers et rapides. La dernière partie du verset se réfère apparemment à des cavaliers montés sur des mules particulièrement agiles (elles-mêmes nées de juments soigneusement sélectionnées), capables de galoper dans des régions montagneuses de la Perse centrale et méridionale ainsi que de l'Anatolie. Il est possible que ce verset mentionne trois types de messagers, les premiers montés « à cheval », les deuxièmes sur des « coursiers rapides » et enfin, les troisièmes sur des « mules nées de juments ».

Seuls les messagers se rendant dans les recoins les plus reculés du royaume faisaient partie de la troisième catégorie.

8:15 | **Mardochée... en costume royal, bleu d'azur et blanc avec une grande couronne d'or et un manteau de byssus et de pourpre.** Voir les commentaires du verset 1:6; voir aussi dans le premier chapitre l'image du roi siégeant sur son trône et, derrière lui, son ministre principal habillé de vêtements ressemblant à celui du roi.

complotaient leur perte : personne ne leur tint tête, car ils inspiraient de la terreur à tous les peuples.

- 3 Et tous les préfets des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi prêtèrent main-forte aux juifs, car la crainte de Mardochée s'était emparée d'eux** [au moment où les premières missives annonçant le décret d'extermination, Haman occupait le poste de ministre principal. À présent qu'il avait été destitué et que Mardochée l'avait remplacé, tous les sujets du royaume accordaient aux Juifs la liberté de manœuvre requise pour se défendre et attaquer leurs adversaires].
- 4 C'est que Mardochée était influent dans le palais du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, tant la personne de Mardochée allait en grandissant.**
- 5 Les Juifs exercèrent donc des sévices parmi tous leurs en-**



Épée, Persépolis 560-531 avant l'ère commune

nemis, en frappant du glaive, en tuant, en détruisant, et ils traitèrent à leur gré ceux qui les haïssaient.

- 6 Dans Suse, la capitale, les Juifs tuèrent ainsi et exterminèrent cinq cents hommes** [des ennemis qui s'apprêtaient à attaquer les Juifs en ce même jour, peut-être les avaient-ils même nargués auparavant en leur annonçant leurs néfastes intentions];
- 7 en outre, Parchandata, Dalphôn, et Aspata,**
- 8 Porata, Adalia et Aridata,**
- 9 Parmachta, Arissai, Aridai et Vaizata,**
- 10 les dix fils d'Haman, fils de Hamedata, persécuteur des juifs, ils les mirent à mort ; mais ils ne portèrent pas la main**

sur le butin [Les Juifs n'ont pas assimilé cette confrontation à une guerre réelle, considérant plutôt qu'ils exerçaient leur droit d'autodéfense. Et puisqu'ils ne voulaient réveiller aucune animosité à leur encontre, après avoir tué leurs ennemis, ils s'abstinrent de toucher à leurs propriétés, même si l'ordre royal leur permettait de prendre aussi un butin⁶⁹].

- 11 Le jour même, le compte des victimes tombées à Suse, la capitale, fut communiqué au roi** [grâce à son large réseau d'information]; **et celui-ci dit à la reine Esther** : « **A Suse, la capitale, les Juifs ont tué et exterminé cinq cents hommes ainsi que les dix fils d'Haman : ils ont probablement agi de manière semblable dans les autres provinces du roi** [il en effet permis de penser a priori qu'ils se sont pareillement défendus partout ailleurs ; ainsi le peuple a-t-il pu se venger de ses ennemis comme tu le voulais] ! **As-tu encore une demande à présenter, elle te sera accordée ; un souhait à exprimer, il sera réalisé.** »
- 13 Esther répondit** [après avoir réalisé que le roi était prêt à lui faire plaisir et à combler chacun de ses désirs] : « **Si tel est le bon plaisir du roi, qu'il soit permis aux Juifs, dans Suse, de faire demain encore ce qu'ils ont fait aujourd'hui** [au même titre que l'édit royal ayant pris effet aujourd'hui ; certes, ce que je demande n'y a pas été écrit, mais je prie le roi de transmettre verbalement un ordre qui autorisera les Juifs de Suse – apparemment le noyau dur des hommes d'Haman⁷⁰ – de conclure la tâche] **et que les dix fils d'Haman** [qui ont déjà été tués⁷¹] **soient pendus à la potence** [afin de montrer publiquement que le roi et les autorités soutiennent les actes des Juifs et considèrent ces hommes comme des criminels et non pas comme des victimes au hasard des émeutes]. »
- 14 Le roi ordonna de procéder de la sorte : un édit fut publié à Suse** [afin d'y permettre un jour de vengeance supplémentaire], **et on pendit les dix fils d'Haman.**
- 15 Les Juifs, présents à Suse, se rassemblèrent donc encore le quatorzième jour du mois d'Adar et firent périr à Suse trois**

ג וְאִישׁ לֹא־עָמַד לְפָנֵיהֶם כִּי־נָפַל פַּחַדָּם עַל־כָּל־הָעַמִּים: וְכָל־שָׂרֵי הַמְּדִינֹת
 וְהָאֲחַשְׁדָּרְפָּנִים וְהַפָּחוֹת וְעִשֵׂי הַמְּלָאכָה אֲשֶׁר לַמֶּלֶךְ מִנְּשָׂאִים אֶת־הַיְהוּדִים
 ד כִּי־נָפַל פַּחַד־מַרְדֳּכָי עֲלֵיהֶם: כִּי־גָדוֹל מַרְדֳּכָי בְּבֵית הַמֶּלֶךְ וְשָׁמְעוּ הוֹלֵךְ בְּכָל־
 ה הַמְּדִינֹת כִּי־הָאִישׁ מַרְדֳּכָי הוֹלֵךְ וְגָדוֹל: וַיָּכּוּ הַיְהוּדִים בְּכָל־אֲבֵיהֶם מִפֶּת־חֶרֶב
 ו הָרֶג וְאֶבְדָּן וַיַּעֲשׂוּ בְּשִׁנְאֵיהֶם כְּרִצּוֹנָם: וּבְשׁוֹשַׁן הַבִּידָה הָרֶגוּ הַיְהוּדִים וְאֶבְדָּן
 ז חֲמֵשׁ מֵאוֹת אִישׁ:
 וְאֵת | פֶּרְשַׁנְדָּתָא
 וְאֵת | דִּלְפּוֹן
 וְאֵת | אֶסְפֶּתָא:
 וְאֵת | פּוֹרְתָא
 וְאֵת | אֲדַלְיָא
 וְאֵת | אֲרִידְתָּא:
 וְאֵת | פֶּרְמִשְׁתָּא
 וְאֵת | אֲרִיסִי
 וְאֵת | אֲרִידִי
 וְאֵת | רִיזְתָּא:
 ח עֶשְׂרֵת
 ז א פָּנֵי הַמֶּן בֶּן־הַמְּדַתָּא עֶרְרַת הַיְהוּדִים הָרֶגוּ וּבִבְיָזָה לֹא שָׁלְחוּ אֶת־יָדָם: בַּיּוֹם הַהוּא
 י בָּא מִסְפֵּר הַהֵרוּגִים בְּשׁוֹשַׁן הַבִּידָה לְפָנֵי הַמֶּלֶךְ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְאַסְתֵּר הַמַּלְכָּה
 יג בְּשׁוֹשַׁן הַבִּידָה הָרֶגוּ הַיְהוּדִים וְאֶבְדָּן חֲמֵשׁ מֵאוֹת אִישׁ וְאֵת עֶשְׂרֵת בְּנֵי־הַמֶּן
 יד בְּשָׂאֵר מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ מָה עָשׂוּ וּמָה־שָׂאֲלַתְךְ וַיִּנְתֶּן לָךְ וּמָה־בִּקְשַׁתְךְ עוֹד
 יו וַתַּעֲשׂ: וַתֹּאמֶר אֶסְתֵּר אֶס־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב יִנְתֶּן גַּם־מָחָר לַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּשׁוֹשַׁן
 יז לַעֲשׂוֹת כְּדַת הַיּוֹם וְאֵת עֶשְׂרֵת בְּנֵי־הַמֶּן יִתְּלוּ עַל־הָעֵץ: וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ לְהַעֲשׂוֹת
 יח כִּן וַתִּנְתֶּן דָּת בְּשׁוֹשַׁן וְאֵת עֶשְׂרֵת בְּנֵי־הַמֶּן תִּלּוּ: וַיִּקְהָלוּ הַיְהוּדִים אֲשֶׁר־בְּשׁוֹשַׁן
 טו גַּם בַּיּוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אָדָר וַיַּהֲרֹגוּ בְּשׁוֹשַׁן שְׁלֹשׁ מֵאוֹת אִישׁ וּבִבְיָזָה לֹא

הַיְהוּדִים

- cents hommes** [en plus des cinq cents évoqués au verset 11] ; **mais** [comme ailleurs] **ils ne touchèrent pas au butin.**
- 16 **Les autres Juifs, établis dans des provinces du roi** [et peut-être aussi dans celle de Judée, bien qu'elle ne soit pas mentionnée ici explicitement, sachant que les résidents juifs y étaient persécutés par leurs ennemis⁷²], **s'étaient rassemblés pour défendre leur vie** [dans un premier temps] **et se mettre à l'abri de leurs ennemis et** [après avoir repris le dessus] **avaient tué soixante-quinze mille de ceux qui les haïssaient, sans mettre la main** [une fois de plus] **sur le butin.**
- 17 [Cela s'était passé] **le treizième jour du mois d'Adar** ; **puis ils avaient pris du repos** [après les combats] ; **le quatorzième jour et en avaient fait un jour de festin et de joie** [afin de célébrer la victoire] ;
- 18 **tandis que les Juifs, dans Suse, s'étaient rassemblés le treizième et le quatorzième jours** [pour se venger de leurs ennemis] **et avaient pris du repos le quinzième jour** [après les combats], **dont ils avaient fait un jour de festin et de joie** [célébrant ainsi leur victoire un jour plus tard que partout ailleurs].
- 19 **C'est pourquoi les Juifs des campagnes, qui habitent des villes ouvertes**^E [non entourées de murailles et dont les résidents étaient exposés à un grand danger] **font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin, un jour de fête** [chacun chez soi], **et [de plus] s'envoient réciproquement des cadeaux** [les gens étaient alors sortis de chez eux pour exprimer leur joie à l'extérieur et en public. Ce jour de célébration s'est transformé en manifestations spontanées d'allégresse les années suivantes⁷³. Partant de là, Mardochée institua ensuite un jour de fête pour les générations à venir⁷⁴].
- 20 **Mardochée mit par écrit** [l'essentiel de] **ces événements et expédia des lettres à tous les juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assuérus,**
- 21 **leur enjoignant de s'engager à observer** [et célébrer la victoire], **année par année, le quatorzième jour du mois d'Adar et le quinzième jour** [en fixant ces deux jours comme des jours de fêtes],
- 22 **c'est-à-dire les jours où les Juifs avaient obtenu rémission de leurs ennemis** [dans cette génération], **et le mois où leur tristesse s'était changée en joie et leur deuil en fête à en faire des jours de festin et de réjouissances et une occasion**
- d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres** [afin de les associer eux aussi à la joie].
- 23 **Les Juifs s'engagèrent**⁷⁵ **à poursuivre** [en érigeant en coutume] **ce qu'ils avaient commencé de faire et ce que Mardochée leur avait recommandé par écrit** ; [Mardochée résuma les événements en ces termes :]
- 24 **car Haman, fils de Hamedata, l'Agaghite, persécuteur de tous les Juifs** [au-delà de sa haine envers Mardochée⁷⁶], **avait formé le dessein d'anéantir les Juifs et consulté le Pour, c'est-à-dire le sort** [afin d'en fixer la date d'exécution], **à l'effet de les perdre et de les détruire** ;
- 25 **et lorsqu'Esther**⁷⁷ **se présenta devant le roi** [autre interprétation : lorsque les intentions d'Haman⁷⁸ parvinrent à la connaissance du roi], **ce dernier donna l'ordre écrit que le mauvais dessein qu'Haman avait conçu contre les Juifs retombât sur sa tête et qu'on le pendit, lui et ses fils, au gibet** [Mardochée s'est bien gardé de préciser qu'Assuérus avait signé le décret d'Haman : il décrit ce qui s'est passé en donnant à penser que lorsque les missives étaient arrivées, le roi eut l'air surpris de constater que son ministre principal avait abusé de son autorité pour mener à bien un projet répréhensible et c'est pourquoi il ordonna de punir Haman⁷⁹].
- 26 **C'est pourquoi on appela ces jours-là POURIM, du nom de Pour** [consulté par Haman] ; **et c'est pourquoi aussi, en vertu de toutes les instructions de cette missive** [rédigée par Mardochée], **de tout ce qu'ils avaient vu eux-mêmes** [et les avait conduit à instituer ces jours comme jours de fête] ; **et de ce qui leur était advenu** [comment, après la détresse provoquée par le décret d'Haman, les Juifs avaient accédé à la victoire et au repos],
- 27 **les Juifs reconnurent et acceptèrent pour eux, pour leurs descendants et** [sachant que cet engagement concerne l'ensemble du peuple et toutes les générations, il demeure valable également] **pour tous ceux** [y compris les convertis⁸⁰, bien que ces événements n'aient pas touché leurs ancêtres] **qui se rallieraient à eux l'obligation immuable de fêter ces deux jours-là, suivant la teneur des écrits et à la date fixée, année par année,**
- 28 **de commémorer et de célébrer ces jours de génération en génération, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville** [la célébration de cette fête s'est répandue

ÉCLAIRAGES

9:19 | **Les Juifs des campagnes** (*hapérazim*), **qui habitent des villes ouvertes**. Il est possible que les auteurs de la *méguilla* aient cru bon de donner une explication supplémentaire et plus précise du terme *pérazim*. C'est que ce dernier terme ressemble au mot perse *pérazona*

qui s'applique à des gens d'origines différentes (s'apparentant ainsi à l'hébreu *pézoura*, soit encore à la Diaspora). D'où l'importance de souligner ici qu'il s'agit uniquement de Juifs vivant en dehors de la capitale de Suse fortifiée, voire en dehors d'autres villes entourées de murailles

et protégée par les soldats du royaume perse (Tamar Eilam Gindin, *Le livre d'Esther démasqué*, paru en hébreu aux Éditions Zérech en 2016 pp. 144–145).

טז שִׁלְחוּ אֶת־יָדָם וְשִׂאֵר הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּמִדְיָנוֹת הַמֶּלֶךְ נִקְהְלוּ וְעָמַד עַל־נַפְשָׁם
 וְנוֹחַ מֵאִיבֵיהֶם וְהָרוּג בְּשִׁנְאֵיהֶם חֲמִשָּׁה וְשִׁבְעִים אָלֶף וּבְבִזָּה לֹא שִׁלְחוּ אֶת־
 יז יָדָם: בְּיוֹם־שְׁלוֹשֶׁה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אָדָר וְנוֹחַ בְּאַרְבַּעַה עָשָׂר בּוֹ וַעֲשֵׂה אֹתוֹ יוֹם
 יח מְשֻׁתָּה וְשִׁמְחָה: וְהַיְהוּדִים אֲשֶׁר־בְּשׁוֹשָׁן נִקְהְלוּ בְּשְׁלוֹשֶׁה עָשָׂר בּוֹ וּבְאַרְבַּעַה
 יט עָשָׂר בּוֹ וְנוֹחַ בַּחֲמִשָּׁה עָשָׂר בּוֹ וַעֲשֵׂה אֹתוֹ יוֹם מְשֻׁתָּה וְשִׁמְחָה: עַל־כֵּן הַיְהוּדִים
 כ הַפְּרוּזִים הַיֹּשְׁבִים בְּעָרֵי הַפְּרוּזוֹת עָשִׂים אֵת יוֹם אַרְבַּעַה עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אָדָר
 כא שִׁמְחָה וּמְשֻׁתָּה וְיוֹם טוֹב וּמְשַׁלַּח מְנוֹת אִישׁ לְרֵעֵהוּ: וַיִּכְתֹּב מֶרְדֳּכָי אֶת־
 כב הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל־כָּל־הַיְהוּדִים אֲשֶׁר בְּכָל־מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ
 כג אַחֲשׁוּדוֹשׁ הַקְּרוּבִים וְהִרְחוּקִים: לְקִיָּם עֲלֵיהֶם לִהְיוֹת עָשִׂים אֵת יוֹם אַרְבַּעַה
 כד עָשָׂר לַחֹדֶשׁ אָדָר וְאֵת יוֹם־חֲמִשָּׁה עָשָׂר בּוֹ בְּכָל־שָׁנָה וּשְׁנָה: כִּימִים אֲשֶׁר־נָחוּ
 כה בָּהֶם הַיְהוּדִים מֵאִיבֵיהֶם וְהַחֹדֶשׁ אֲשֶׁר נִהְפָּךְ לָהֶם מִיָּגוֹן לְשִׁמְחָה וּמֵאֲבֵל לְיוֹם
 כו טוֹב לַעֲשׂוֹת אוֹתָם יְמֵי מְשֻׁתָּה וְשִׁמְחָה וּמְשַׁלַּח מְנוֹת אִישׁ לְרֵעֵהוּ וּמִתְּנֹת
 כז לְאֲבִינָיִם: וּקְבַל הַיְהוּדִים אֵת אֲשֶׁר־הִחְלוּ לַעֲשׂוֹת וְאֵת אֲשֶׁר־כָּתַב מֶרְדֳּכָי
 כח אֲלֵיהֶם: כִּי הָמָן בֶּן־הַמֶּדְתָּא הָאֲגָגִי עִרַר כָּל־הַיְהוּדִים חָשֵׁב עַל־הַיְהוּדִים
 כט לְאַבְדָם וְהִפֵּל פּוֹר הוּא הַגּוֹרֵל לְהִמָּס וּלְאַבְדָם: וּבִבְאֵה לִפְנֵי הַמֶּלֶךְ אָמַר עִם־
 לו הַסֵּפֶר יָשׁוּב מִחֲשַׁבְתּוֹ הִרְעָה אֲשֶׁר־חָשַׁב עַל־הַיְהוּדִים עַל־דְּאִשׁוֹ וְתָלוּ אֹתוֹ
 לו וְאֶת־בְּנָיו עַל־הָעֵץ: עַל־כֵּן קָרְאוּ לְיָמֵים הָאֵלֶּה פּוּרִים עַל־שֵׁם הַפּוֹר עַל־
 לז כֵּן עַל־כָּל־דְּבָרֵי הָאֲגָרָת הַזֹּאת וּמִה־דָּאוּ עַל־כִּכָּה וּמִה הִגִּיעַ אֲלֵיהֶם: קִיָּמוּ
 לח וּקְבַל הַיְהוּדִים וְעַל־זֶרְעָם וְעַל־כָּל־הַנְּלוּיִם עֲלֵיהֶם וְלֹא יַעֲבֹר לִהְיוֹת
 עָשִׂים אֶת־שְׁנֵי הַיָּמִים הָאֵלֶּה כְּכַתְּבָם וּכְזִמְנָם בְּכָל־שָׁנָה וּשְׁנָה: וְהַיָּמִים
 לה הָאֵלֶּה נִזְכָּרִים וְנַעֲשִׂים בְּכָל־דּוֹר וְדוֹר מְשַׁפְּחָה וּמְשַׁפְּחָה מְדִינָה וּמְדִינָה

dans toutes les communautés d'Israël], **et de ne pas laisser disparaître ces jours de Pourim du milieu des juifs ni s'en effacer le souvenir du milieu de leurs descendants** [ces jours resteront à jamais marqués ; il arrive souvent que des jours de victoire finissent par s'effacer de la mémoire des peuples ; ici en revanche, sachant que l'extermination de tout le peuple était en jeu, il ne s'agit pas d'une victoire ordinaire et c'est donc l'ensemble du peuple qui se doit de commémorer, de génération en génération, le miracle de sa survie].

- 29 Puis la reine Esther, fille d'Abihail, et le Juif Mardochée écrivirent de nouveau, usant de toute leur autorité pour donner force de loi à cette seconde missive de Pourim** [autre interprétation : cette seconde missive soulignait la grandeur des événements⁸¹ ; la première missive, envoyée par Mardochée, présentait les faits dans leurs grandes lignes, tandis que la seconde, rédigée par Mardochée et Esther s'étendait davantage sur tous les détails et fut signée par la reine⁸²].
- 30 Et il [Mardochée] expédia des lettres à tous les Juifs dans les cent vingt-sept provinces de l'empire d'Assuérus, comme**

La grandeur d'Assuérus et de Mardochée

CHAPITRE 10 (1-3)

Ce bref chapitre conclut le livre d'Esther. À l'instar du premier chapitre qui décrivait la splendeur du royaume d'Assuérus et ses somptueux festins, il souligne à nouveau, de manière formelle pour les annales de l'Histoire, la puissance de l'empire perse et se conclut par la grandeur de Mardochée.

un message de paix et de vérité [ces lettres n'ont pas été écrites sous la forme d'un ordre contraignant mais plutôt telle une instruction convaincante de la part du guide spirituel de la génération],

- 31 à l'effet d'instituer ces jours de Pourim à leur date, comme le Juif Mardochée et la reine Esther les avaient acceptés pour leur propre compte et pour le compte de leurs descendants, en ce qui concerne les jeûnes et les supplications^E y afférentes** [à l'époque du royaume d'Assuérus, l'ensemble du « peuple de Mardochée et d'Esther » avaient participé au jeûne et crié leur malheur suite à l'infâme décret ; de même, c'est bien tout le peuple qui devra commémorer ces événements de Pourim].
- 32 L'ordre d'Esther renforça ces règles relatives à Pourim ; et il fut consigné dans un document écrit** [grâce à la plume et la signature d'Esther, ces écrits – le rouleau d'Esther que nous lisons jusqu'à aujourd'hui⁸³ – ont pris une tout autre dimension et ont permis de magnifier la fête].

- 10 1 Ensuite le roi Assuérus imposa un tribut aux pays de terre ferme et aux îles de la mer^C** [c'est que, sous son règne, l'empire perse avait atteint son apogée, en grandeur et en puissance].
- 2 Quant aux hauts faits de sa force et de sa puissance et à l'exposé détaillé de la grandeur de Mardochée, que le roi lui avait conférée** [Mardochée avait été en effet nommé ministre principal du royaume], **ne sont-ils pas notés dans le livre des Chroniques des rois de Médie et de Perse ?** [Les différents détails historiques n'ont pas vraiment leur place dans ce livre, il suffit de se référer aux annales historiques des rois de Médie et de Perse⁸⁴.] [Le texte poursuit en s'intéressant plus précisément au peuple juif :]
- 3 Car le Juif Mardochée** [atteignit le plus haut poste du royaume et] **venait en second après le roi Assuérus ; il était grand aux yeux des Juifs, accepté de la foule de ses frères⁸⁵ ; il recherchait le bien-être de son peuple** [s'efforçant d'aider ses frères avec tous les moyens mis à sa disposition] **et défendait la cause**

de tous ses descendants [tous purent ainsi bénéficier de sa grandeur].



Tombeau présumé de Mardochée et Esther à Hamadan (Iran, ouest)

CONTEXTE

10:1 | **Les îles de la mer.** Lors de son apogée, l'empire perse dominait la côte d'Anatolie ainsi que plusieurs îles grecques de la mer Égée et l'île de Chypre. Cette domination fut rendue possible grâce à la puissante armée navale perse, composée de mercenaires phéniciens.

וְעִיר וְעִיר וַיְמִי הַפּוֹרִים הָאֵלֶּה לֹא יַעֲבְרוּ מִתּוֹךְ הַיְּהוּדִים וְזָכְרָם לֹא־יִסּוּף
 מִזֶּרְעָם: כט
 וְתִכְתֹּב אֶסְתֵּר הַמִּלְכָּה בֵּת־אֲבִיחַיִל וּמַרְדֳּכָי הַיְּהוּדִי
 אֶת־כָּל־תְּקִיף לְקַיִם אֶת אַגְרַת הַפָּרִים הַזֹּאת הַשְּׁנִית: וַיִּשְׁלַח סְפָרִים אֶל־כָּל־
 הַיְּהוּדִים אֶל־שִׁבְעַ וְעֶשְׂרִים וּמֵאָה מְדִינָה מַלְכוּת אַחַשְׁוֵרוּשׁ דְּבַר־י שְׁלוֹם וְאַמֶּת:
 לְקַיִם אֶת־יְמֵי הַפָּרִים הָאֵלֶּה בְּזִמְנֵיהֶם כַּאֲשֶׁר קִיִּם עָלֵיהֶם מַרְדֳּכָי הַיְּהוּדִי
 וְאַסְתֵּר הַמִּלְכָּה וּכְאֲשֶׁר קִיְּמוּ עַל־נַפְשָׁם וְעַל־זֶרְעָם דְּבַר־י הַצּוּמוֹת וְזִיעָקָתָם:
 וּמֵאֵמֶר אֶסְתֵּר קִיִּם דְּבַר־י הַפָּרִים הָאֵלֶּה וְנִכְתָּב בַּסֵּפֶר: ל
 הַמֶּלֶךְ אַחֲשֵׁרֶשׁ וּמִסַּעֲלֵה־הָאֲרָץ וְאֵיִי הֵיִם: וְכָל־מַעֲשֵׂה תִקְפוֹ וּגְבוּרָתוֹ וּפְרָשֶׁת
 גְּדֻלַּת מַרְדֳּכָי אֲשֶׁר גָּדְלוֹ הַמֶּלֶךְ הַלּוֹא־הֵם כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר דְּבַר־י הַיְּמִים לְמַלְכֵי
 מְדֵי וּפְרָסֻכְכֵי וּמַרְדֳּכָי הַיְּהוּדִי מִשְׁנֵה לְמַלְכֵי אַחַשְׁוֵרוּשׁ וְגִדּוֹל לַיְּהוּדִים וְדַעְוֵי
 לְרַב אַחֲיוֹ דְרֵשׁ טוֹב לְעַמּוֹ וְדַבַּר שְׁלוֹם לְכָל־זֶדְעוֹ: לא

אַחַשְׁוֵרוּשׁ

ÉCLAIRAGES

9:31 | **en ce qui concerne les jeûnes et les supplications :** Certains commentateurs (comme Ravad) expliquent qu'il s'agit ici du jeûne d'Esther, le 13 Adar, accepté comme jour de prière pour l'ensemble des générations, alors que d'autres maintiennent que ce verset fait allusion aux autres jeûnes institués suite à la destruction du Temple de Jérusalem, tels qu'ils sont

mentionnés dans Zacharie 8:19 (voir Malbim; Ran, traité *Ta'anit* 18b).

10:3 | **Accepté de la foule de ses frères.** Le terme utilisé en hébreu (*rov*), ici traduit par *foule*, a été interprété par certains commentateurs comme signifiant *majorité*; en d'autres termes, Mardochée fut accepté par la plus grande partie de ses frères mais non pas par tous. Certains des

membres du Sanhédrin l'auraient critiqué pour être devenu trop proche de la cour royale et pour y avoir acquis une telle autorité (Rachi, traité *Méguilla* 16b). Un autre éventuel reproche: la reconstruction du Temple de Jérusalem n'eut pas lieu de son vivant; pourtant, la période de calme à laquelle il avait contribué permit ensuite d'en demander l'autorisation auprès du roi de Perse qui succéda à Assuérus.

Sources et notes

1. Daniel 8:2.
2. Ibn Ezra, Rav Yishaya di Trani, Gaon de Vilna.
3. Voir Rachi, Rachbam, Ibn Ezra.
4. Voir Ibn Ezra, deuxième commentaire.
5. Traité *Méguila* 12a.
6. Voir Méguillat Sétarim de Rabbi Yaakov Mélissa.
7. Rachi, Ibn Ezra.
8. Rachi.
9. Rachi.
10. Selon Rachbam, Rabbi Békhôr Chor, Ralbag, voir aussi Daniel 5:10.
11. Voir traité *Méguila* 12b.
12. Voir les deux commentaires d'Ibn Ezra, Rav Yossef Kara, Rav Yishaya di Trani, et Ralbag.
13. Midrach Esther Rabba 1:15, Rachi.
14. Ibn Ezra.
15. Voir plus loin 8:8.
16. Néhémie 13:23-24.
17. Voir Rachi en particulier.
18. Voir Rachbam, Ibn Ezra, Rav Yossef Kara, Rav Yishaya di Trani.
19. Rabbi Yossef Ben Nahmias.
20. Traité *Méguila* 15a, Targoum et Ibn Ezra.
21. Voir Malbim.
22. Traité *Méguila* 13a, Targoum, Ramban Exode 30:23.
23. Voir Rachi, Rachbam, Ibn Ezra, deuxième commentaire .
24. Voir Rachbam en particulier.
25. Traité *Méguila* 13a.
26. Ruth 4:1; Daniel 2:42, Ibn Ezra, deuxième commentaire, Malbim.
27. Traités *Méguila* 13b et *Ména'hot* 65a.
28. Voir Ezra 6:11.
29. Voir les traductions araméennes ; le traité Sofrim 13 ; Aggadat Esther 3 ; Agag vécut à l'époque du roi Saül, voir I Samuel 15:8-9. Cependant il est possible qu'Agag était un nom générique fixé pour les différents rois des Amalécites – voir Rachbam et Ramban, Nombres 24:7 et aussi le Talmud de Jérusalem, traité Yévamot 2:6.
30. II Rois 25:28, Daniel 5:29.
31. Voir *Méguillat Sétarim*, Rabbi Yossef Ben Caspi.
32. Voir Rav Yossef Kara 5.
33. Traités *Sanhédrin* 61b, *Méguila* 13a.
34. Ibn Ezra.
35. Voir Ibn Ezra et Ralbag.
36. Ézéchiél 21:26-27.
37. Traité *Méguila* 13b.
38. Voir Rachi.
39. Rachbam et Ralbag 4:8, Ibn Ezra deuxième commentaire 8:13.
40. Voir Rachi, Ibn Ezra ici et au 1:2.
41. Targoum.
42. Voir Malbim.
43. Voir plus haut 2:11, 22.
44. Voir encore dans Néhémie 2:4.
45. Ibn Ezra.
46. Targoum, Ralbag.
47. Voir *Séder Olam* 29, Pirké de Rabbi Eliézer 49, Midrach Esther Rabba 8, voir aussi le poème liturgique dans la Haggada (« Tu as merveilleusement montré Ta puissance à Pessa'h »), Targoum, Rachi plus haut 4:17, Traité *Méguila* 15a, Rabbi Yishaya di Trani.
48. Voir Rachi, Ibn Ezra.
49. Ibn Ezra.
50. Malbim.
51. Voir Rachi.
52. Traité *Méguila* 15b.
53. Voir Rachbam et Rabbi Yossef Kara.
54. Voir Malbim. Il est aussi possible d'interpréter ce verset autrement : la couronne royale aurait été aussi placée sur la tête du cheval.
55. Voir le traité *Méguila* 16a et le Targoum.
56. Traité *Méguila* 16a.
57. Rabbi Yossef Kara 5, 4.
58. Ibn Ezra et Rabbi Yossef Kara.
59. Ibn Ezra.
60. Voir plus haut 1:6, Ézéchiél 23:41 et le commentaire de Radak.
61. Voir le Targoum.
62. Voir le Targoum.
63. À comparer avec le verset 12 du chapitre 3.
64. Ibn Ezra.
65. Ibn Ezra, Rabbi Yishaya di Trani.
66. Ibn Ezra.
67. Ibn Ezra.
68. Ibn Ezra, Rabbi Yishaya di Trani.
69. Voir plus haut 8:11 et Rabbi Yossef Kara.
70. Voir Ralbag.
71. Rachi et Rachbam.
72. Ezra 4:6.
73. Selon les commentaires du Ramban à propos du traité *Méguila* 2a.
74. Ibn Ezra sur ce verset.
75. Voir le Targoum et autres commentaires qui voient dans cet engagement un engagement personnel de chacun individuellement, Malbim.
76. Malbim.
77. Targoum. Rachi. Rachbam. Ibn Ezra. Voir aussi traité *Méguila* 16b.
78. Malbim.
79. Ibn Ezra 8:8.
80. Rachi.
81. Voir Rachi.
82. Ibn Ezra, deuxième commentaire.
83. Targoum. Rachi. Malbim.
84. Ce genre de résumé qui renvoie le lecteur à d'autres chroniques de roi se retrouve ailleurs dans la Bible : I Rois 14:29 ; II Rois 14:15 ; II Chroniques 25:26.
85. Voir plus haut 5:11.

Chronologie des événements

Rois	Événements centraux	Année ³ (avant l'ère commune)	Prophètes de la même époque
Nabuchodonosor	Destruction du Premier Temple de Jérusalem	586	Jérémie, Ézéchiël, Daniel
Cyrus le Grand	Fondation de l'empire perse	550	
	Conquête de Babylone par Cyrus	539	
	Édit de Cyrus	538	
	Retour de Zorobabel et de Yéchoua le Grand Prêtre en Judée. Reconstruction de l'autel et des fondations du Deuxième Temple de Jérusalem (Chêchbaçar) Ezra 3:10	537	
Cambyse	Empereur de Perse (succède à Cyrus)	530	
	Conquête de l'Égypte	525	
Darius le Grand	Début de son règne avec l'anéantissement de la révolte dans la ville de Babylone et en Perse	522	
	Reprise des travaux du Deuxième Temple de Jérusalem Ezra 4:24, 6:14	520	Haggai, Zacharie
	Fin de la construction du Temple de Jérusalem Ezra 6:15	516	
Xerxès 1 ^{er} (Assuérus)	Accusations contre les habitants de Judée et Jérusalem Ezra 4:6	486	Malachie
	Couronnement d'Esther comme reine du royaume d'Assuérus	483	
	Complot d'Haman suivi de sa chute	474	
Artaxerxès (Artahchasta)	Arrivée d'Ezra à Jérusalem Ezra 7	458	
	Nomination de Néhémie comme gouverneur Construction de la muraille de Jérusalem et renouvellement du pacte d'alliance Néhémie 10:1	445	
Alexandre le Grand	Conquête de l'empire perse par Alexandre le Grand.	331	

3 Note : Cette chronologie correspond à celle la plus répandue établie par les historiens. On pourra aussi se reporter à celle, différente, du livre *Seder Olam*, cité dans le Talmud, indiquant the dates des événements bibliques depuis la Création jusqu'à la Conquête de Perse par Alexandre le Grand.

Épilogue

Le fait que la *méguilla* d'Esther ait été intégrée dans le canon biblique témoigne d'une vision profonde et claire de l'avenir du peuple juif ; il reflète aussi une foi bien ancrée et indéniable selon laquelle, en arrière-fond des circonstances apparentes, le « Gardien d'Israël ne dort ni ne sommeille ». Le peuple juif en exil doit apprendre à vivre un autre type d'existence et attendre une autre sorte de miracles : à l'opposé de ceux d'Égypte ou de l'Ouverture de la mer rouge, ce seront des miracles cachés derrière les méandres tortueux de l'histoire. L'assimilation ou tout autre forme de déguisement ne permettent point de surmonter les moments de détresse ; il nous faut croire que « la délivrance et le salut finiront par surgir d'autre part », car, en dépit de tout, subsiste l'espoir.

Il existe aussi d'autres aspects plus ésotériques dans la *méguilla* d'Esther. « Esther » s'apparente au terme *hester* en hébreu qui, précisément signifie se cacher. Malgré cela, nous proclamons la bénédiction : « Béni sois-Tu éternel notre D-ieu, Roi de l'univers qui accomplit des miracles pour nos pères en ces jours et en ces temps », avant de lire la *méguilla*.

Pourquoi D-ieu doit-il se cacher ? Pourquoi le miracle ne pouvait-il pas être plus apparent ? La dissimulation de la face divine – *hester panim*, en hébreu – est synonyme de *galouth*, l'exil. Car, dès que le Saint béni soit-Il dévoile Sa face et dès que la Présence divine apparaît au grand jour, l'exil s'efface. En vérité cet *hester panim* n'est qu'en surface. Tout comme D-ieu se trouve en tout endroit, de même se révèle-t-Il partout : seuls nos yeux sont incapables de voir une telle réalité. Dans l'histoire de la *méguilla*, jusqu'au dernier moment, Esther ne dévoile ni son peuple ni ses origines. Et puis brusquement, l'ordre des choses est inversé et le cours des événements complètement modifié. Il en va de même de la *galouth*, l'exil : tout y est voilé jusqu'au moment de la Rédemption collective ou individuelle. Chaque individu peut vivre personnellement cette expérience lorsque sa situation change soudainement du tout au tout, lorsqu'il découvre alors que la Providence Divine en vérité l'accompagnait dans chacun de ses pas : c'est alors qu'il ressent l'existence et l'amour de D-ieu.

Quand un tel instant surgit dans la vie, comme c'est le cas dans la *Méguilla*, les menaces même les plus graves revêtent une nouvelle signification, et le récit lié à la destruction ou l'extermination se transforme en salut et délivrance. C'est là que réside le miracle de la *Méguilla*, non pas tellement dans le changement de l'ordre naturel ni dans le bouleversement des événements, mais plutôt dans la manifestation d'une vérité intérieure : les choses les plus mystérieuses et les plus menaçantes ne sont autres que l'expression de la grâce infinie de D-ieu. Saisir les choses de cette manière, c'est comprendre qu'il y a davantage que la victoire des forces du bien contre celles du mal : il s'agit en fait de l'expression d'une révélation, qui ne sera véritablement complète qu'à l'avènement des temps messianiques, quand « *la terre sera remplie de la connaissance de D-ieu tout comme les eaux recouvrent la mer* »¹

¹ Isaïe, 11:9. Ce verset est mentionné à la conclusion du Michné Torah de Maimonide, voir *Hilkhot Mélakhim*, fin du chapitre 11.

Ouvrages de l'auteur parus en français à ce jour

La Rose aux treize pétales, Éditions Albin Michel

Hommes et Femmes de la Bible, Éditions Albin Michel

Téchouwa, Éditions Biblieurope

Personnages du Talmud, Éditions Bibliophane et Albin Michel

Laisse mon peuple savoir, Éditions Bibliophane

Mots Simples, Éditions Bibliophane et Avant-Propos — Matanel

Introduction à l'esprit des fêtes juives, Éditions Albin Michel

Néchama, Écoute ton âme, Éditions Avant-Propos — Matanel.

Mon maître, le Rabbi, Éditions du Cerf

Laisse mon peuple apprendre, Éditions du Cerf

Contes de sagesse de Rabbi Nahman de Braslav, Éditions Albin Michel

Le Chandelier d'or, Éditions Albin Michel

L'Homme debout, Éditions Albin Michel

L'alphabet sacré, Éditions Fayard

L'avenir du peuple juif, Éditions Albin Michel

TALMUD STEINSALTZ, traités traduits et commentés en français, Biblieurope

